



# Bulletin Officiel

N° 4620 Lundi 09 Juin 2014

— 18<sup>ème</sup> ANNEE — ISSN 0330-7174

## SOMMAIRE

### COMMUNIQUE DU CME

PROROGATION DE LA PERIODE DE SOUSCRIPTION RELATIVE A L'OPERATION D'EMISSION D'ACTIONS CORRELATIVE A LA TRANSFORMATION DE LA FORME JURIDIQUE DE LA SOCIETE ASSURANCES MUTUELLE ITTIHAD -AMI ASSURANCES - EN SOCIETE ANONYME 2

### ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN - CNT - AGO - 3  
 SOTUMAG - AGO - 4  
 GIF - AGO - 5  
 POULINA GROUP HOLDING - PGH - AGO - 6  
 CELLCOM - AGO - 7  
 SOCIETE MAGASIN GENERAL 8

### PROJET DE RESOLUTIONS AGO

CELLCOM - AGO - 9-10

### INFORMATIONS POST AGO

MONOPRIX 11-14  
 TUNISIE LEASING 15-18

### EMISSION D'ACTIONS CORRELATIVE A LA TRANSFORMATION DE LA FORME JURIDIQUE DE MUTUELLE EN SOCIETE ANONYME

ASSURANCES MUTUELLE ITTIHAD - AMI ASSURANCES - 19-25

### EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES

EMPRUNT OBLIGATAIRE « AIL 2014-1 » 26-29

### COURBE DES TAUX

30

### VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

31-32

### ANNEXE I

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETEES AU 31/12/2013  
 - CELLCOM  
 - POULINA GROUP HOLDING - PGH -  
 - SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT - STEQ -

### ANNEXE II

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETEES AU 31/12/2013  
 - CELLCOM  
 - POULINA GROUP HOLDING - PGH -

### ANNEXE III

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETEES AU 31/03/2014  
 - ARABIA SICAV

**COMMUNIQUE DU CMF**

A la demande de la société Assurances Mutuelle Ittihad -AMI Assurances- émettrice d'actions corrélativement à la transformation de sa forme juridique de mutuelle en société anonyme (objet du prospectus visé par le CMF en date du 30/04/2014 sous le n°14-0862) de proroger la période de souscription à ladite opération au 20/06/2014, dans la mesure où la société a relevé que « malgré l'avancement des procédures de souscription pour les trois catégories d'assurés : A, B et C et malgré l'obtention de l'accord d'une banque pour le financement de leur participation, la finalisation des formalités bancaires pourrait ne pas aboutir dans les délais prévus pour la souscription, soit le 6 juin 2014 »,

le CMF porte à la connaissance des personnes concernées par l'opération que la période de souscription, initialement prévue comme prenant fin le 06/06/2014, sera prorogée **au 20/06/2014 inclus**.

## AVIS DES SOCIETES

إستدعاء للجلسة العامة العادية

## المصرف القومي التونسي

المقر الإجتماعي: طريق قابس كلم 1.5 صفاقس

السيدات والسادة المساهمين في شركة المصرف القومي التونسي مدعوون لحضور الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم الجمعة 20 جوان 2014 على الساعة منتصف النهار بمقرها الإجتماعي طريق قابس كلم 1.5 صفاقس وذلك للتداول في المسائل المدرجة في جدول الأعمال التالي:

- (1) - تلاوة ومصادقة على تقرير مجلس الإدارة المتعلق بالسنة المالية 2013.
- (2) - تلاوة تقارير مراقب الحسابات المتعلقة بالسنة المالية 2013.
- (3) - المصادقة على الإتفاقات المذكورة بالتقرير الخاص لمراقب الحسابات والمتعلقة بالسنة المالية 2013.
- (4) - تحديد منحة حضور أعضاء مجلس الإدارة.
- (5) - المصادقة على القوائم المالية المتعلقة بالسنة المالية 2013.
- (6) - توظيف نتائج السنة المالية 2013.
- (7) - تجاوز عتبات المساهمة.
- (8) - تبرئة ذمة أعضاء مجلس الإدارة لتصرف السنة المالية 2013.
- (9) - الإعلام عن مباشرة رئيس مجلس الإدارة أو المدير العام أو أعضاء مجلس الإدارة لأي منصب إدارة في شركات أخرى.
- (10) - تلاوة ومصادقة على تقرير تصرف المجمع المتعلق بالسنة المالية 2013.
- (11) - تلاوة تقرير مراقب الحسابات والمتعلق بالقوائم المالية المجمع للسنة المالية 2013.
- (12) - المصادقة على القوائم المالية المجمع والمتعلقة بالسنة المالية 2013.
- (13) - تعيين أعضاء مجلس الإدارة.

**AVIS DES SOCIETES**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG »**

Siège social : Route Naâssen Bir Kassâa 2059 Ben Arous

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice 2013 le **Lundi 23 Juin 2014 à 10 heures** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises Boulevard Principal les berges du lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen des états financiers et du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2013.
2. Examen des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2013.
3. Approbation des états financiers et du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2013.
4. Affectation des bénéfices de l'exercice 2013.
5. Fixation du jeton de présence des membres du conseil d'administration afférent à l'exercice 2013
6. Approbation de la nomination d'un administrateur représentant l'Etat au conseil d'administration (Président Directeur Général de la société) et l'approbation de la nomination des nouveaux membres en remplacement des membres du conseil d'administration.
7. Quitus aux membres du conseil d'administration.
8. Approbation de la désignation de la Coopérative des Manutentionnaires du Marché de Gros « COOPMAG » en tant que nouveau membre du Conseil d'Administration de la « SOTUMAG ».
9. Election d'un nouveau membre du conseil d'administration de la « SOTUMAG » représentant les porteurs minoritaires.

**Il est porté à la connaissance des actionnaires, que la séance d'élection d'un membre au conseil d'administration de la « SOTUMAG » représentant les porteurs minoritaires se tiendra au cours de la dite Assemblée Générale Ordinaire.**

L'Assemblée Générale Ordinaire se compose de tous les actionnaires possédant au moins 10 actions entièrement libérées.

Toutefois, les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par un actionnaire.

Tous les documents soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

**AVIS DES SOCIETES****Assemblée Générale Ordinaire*****GIF FILTER SA***

Siège social : GP1 km 35 – 8030 Grombalia

Les actionnaires de la Société Générale industrielle de filtration GIF Filter sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 17 juin 2014 à l'hôtel GOLDEN TULIP GAMMARTH sis à la rue de la république la marsa 2078 à 15h afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture et approbation du rapport d'activité préparé par le Conseil d'Administration.
2. Lecture des rapports Général et spécial du Commissaire aux Comptes.
3. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2013.
4. Approbation des conventions conclues par la société et régies par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.
5. Affectation des résultats.
6. Approbation des états financiers Consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013.
7. Quitus aux membres du Conseil d'Administration.
8. Fixation des Jetons de présence pour l'exercice 2014.
9. Fixation de la rémunération des membres du comité Permanent d'audit pour l'exercice 2014.
10. Renouvellement du mandat du Commissaire Aux Comptes.
11. Réélection des administrateurs représentant les petits porteurs.
12. Déclaration des postes occupés par les Administrateurs au sein des autres sociétés.
13. Pouvoirs pour accomplissement des formalités juridiques requises par la loi.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice clos 2013, du rapport du conseil d'Administration, des rapports du commissaire aux comptes, et un projet de résolutions à soumettre à l'Assemblée sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter à partir du **02 juin 2014** au siège social de la société sis au **GP1 Km 35 Grombalia 8030.**

**AVIS DES SOCIETES**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**POULINA GROUP HOLDING -PGH -**  
Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous-

La société POULINA GROUP HOLDING S.A. porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le jeudi 26 juin 2014 à 15H, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises aux Berges du Lac du Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports annuels de gestion de la société et du groupe P.G.H de l'exercice 2013.
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes de la Société et du groupe P.G.H.
3. Approbation des états financiers individuels arrêtés au 31/12/2013.
4. Approbation des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2013.
5. Affectation de résultat de l'exercice 2013.
6. Distribution de dividendes.
7. Fixation du montant des Jetons de présence.
8. Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) code des sociétés commerciales.
9. Franchissement de seuil.
10. Ratification de la cooptation d'un nouveau membre au Conseil d'Administration
11. Renouvellement des mandats des membres du Conseil d'Administration.
12. Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes.
13. Autorisation à la Société d'achat et de vente de ses propres actions.
14. Quitus aux membres du Conseil d'Administration.
15. Pouvoirs

**AVIS DES SOCIETES**

**CELLCOM**

Siège social : 25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana

La société CELLCOM porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le vendredi 27 juin 2014 à 15H à la Maison de l'Entreprise sise aux Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport d'activité relatif à l'exercice 2013,
- 2- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés relatif à l'exercice 2013,
- 3- Approbation des rapports annuels et des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2013,
- 4- Quitus aux Administrateurs,
- 5- Affectation du résultat de l'exercice 2013 et des résultats reportés,
- 6- Approbation des conventions mentionnées dans l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales,
- 7- Election d'un nouveau membre du Conseil d'Administration représentant les actionnaires minoritaires,
- 8- Autorisation au Conseil d'Administration pour l'achat et la revente des actions émises par la société en vue de réguler leurs cours sur le marché financier conformément à l'article 19 nouveau de la loi n° 94-117 portant réorganisation du marché financier,
- 9- Pouvoirs,
- 10- Questions diverses.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société.

**AVIS DES SOCIETES**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**Société Magasin Général**

Siège Social : 28 Rue Kamel Ataturk – 1001 Tunis

La société Magasin Général porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra **le jeudi 26 juin 2014 à 9 heures à l'hôtel Sheraton** sis à l'avenue de la ligue Arabe 1080 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2013.
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2013.
3. Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2013.
4. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion du Groupe Magasin Général pour l'exercice 2013.
5. Lecture des rapports des commissaires aux comptes du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2013.
6. Approbation du rapport de gestion et des états financiers consolidés du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2013.
7. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2013.
8. Affectation du résultat de la Société Magasin Général relatif à l'exercice 2013.
9. Ratification des opérations intergroupe effectuées en 2013 rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
10. Fixation des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice 2013.
11. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2013.
12. Reconduction de l'autorisation de rachat et de revente des actions propres à la société.
13. Approbation de la location gérance des fonds de commerce de la Société BHM Distribution.
14. Approbation de la conclusion d'emprunts.
15. Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**PROJET DE RESOLUTIONS****CELLCOM**

Siège social : 25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana

Projet de résolutions de la société CELLCOM à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 27 juin 2014.

**PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2013**

Après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes, les actionnaires approuvent sans aucune réserve les états financiers de l'exercice 2013, individuels et consolidés, ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2013.

Cette résolution, mise aux voix a été adoptée à .....

**DEUXIEME RESOLUTION : QUITUS POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

En conséquence de la résolution précédente, les actionnaires donnent au Conseil d'Administration quitus entier et sans réserves pour l'exercice de ses fonctions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ainsi que pour l'ensemble des décisions prises jusqu'à la tenue de la présente assemblée.

Cette résolution, mise aux voix a été adoptée à .....

**TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT ET DISTRIBUTION DE DIVIDENDES.**

Les actionnaires décident d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2013 et les résultats reportés comme suit :

<b>Rubrique</b>	<b>En Dinar Tunisien</b>
Résultat de l'exercice	1 381 596
Résultats reportés	8 032
<b>Résultat à affecter</b>	<b>1 389 628</b>
Réserve légale	69 481
<b>Reste à distribuer</b>	<b>1 320 147</b>
Dividendes à distribuer (à raison de..... DT/ action)	.....
<b>Montant à affecter au compte report à nouveau</b>	.....

Cette résolution, mise aux voix a été adoptée à .....

- Suite -

#### **QUATRIEME RESOLUTION : APPROBATION DE CONVENTIONS**

Conformément aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales et après avoir pris connaissance des conventions réglementées citées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes, les actionnaires approuvent les dites conventions dans leur ensemble.

Cette résolution, mise aux voix a été adoptée à .....

#### **CINQUIEME RESOLUTION : ELECTION DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS**

L'Assemblée Générale décide de nommer, pour une durée de trois exercices, soit jusqu'à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2016 :

- Madame/Monsieur ..... en qualité d'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires

Cette résolution, mise aux voix a été adoptée à .....

#### **SIXIEME RESOLUTION :**

L'assemblée générale ordinaire accorde son autorisation au conseil d'administration à acheter et à revendre les actions propres de la société, dans le cadre des dispositions de l'article 19 nouveau de la loi n° 94/117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n° 99/92 du 17 Août 1999 relative à la relance du marché financier et l'arrêté du Ministre des Finances du 17 Novembre 2000, en vue de réguler ses cours sur le marché.

Elle délègue au Conseil d'administration le pouvoir de fixer les prix maximum d'achat et minimum de revente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée et l'autorise à utiliser les réserves extraordinaires pour la couverture des moins values pouvant être constatées.

#### **SEPTIEME RESOLUTION : POUVOIRS**

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour réaliser les formalités juridiques nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix a été adoptée à .....

**AVIS DES SOCIETES**

**INFORMATIONS POST AGO**

**Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « SNMVT »**

Siège social : 1, rue Larbi Zarrouk BP 740 - 2014 Mégrine -

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 mai 2014, la Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis SNMVT « MONOPRIX » publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.

**1. Les résolutions adoptées :**

**PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée Générale Ordinaire constate qu'elle a été régulièrement convoquée par publication au JORT N° 57 du 13 mai 2014 et par des communiqués publiés aux journaux de Le Temps et Assabah du 13 mai 2014

De ce fait elle donne quitus au conseil pour la régularité de cette convocation. Elle constate que le quorum prévu par les statuts est atteint, et peut donc valablement délibérer.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité

**DEUXIEME RESOLUTION**

Après avoir entendu les rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, sur les états financiers de la SNMVT et les états financiers consolidés de l'exercice 2013, ainsi que les explications données en cours de séance, l'assemblée générale ordinaire approuve les états financiers individuels, les états financiers consolidés, au 31 décembre 2013, faisant ressortir pour l'exercice 2013 un bénéfice net après impôt de 9 486 752,753 dinars pour SNMVT, et un bénéfice net consolidé après impôt de 10 208 368,119 dinars pour le groupe.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour leur gestion durant l'exercice 2013

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité

- Suite -

#### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de répartir et affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2013 comme suit :

Bénéfice net :	9 486 752,753 Dinars
Résultats reportés :	4 464 255,515 Dinars
<u>Total à affecter :</u>	13 951 008,268 Dinars

#### AFFECTATION

• Dividende statutaire (0,100d /action) :	1 664 114,400 Dinars
• Super dividende (0,500d /action) :	8 320 572,000 Dinars
• Réserve pour réinvestissement financier :	2 700 000,000 Dinars
• Réserve ordinaire :	1 266 321,868 Dinars
<u>Total affecté :</u>	13 951 008,268 Dinars

Le dividende sera payé à partir du vendredi 6 juin 2014

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité

#### CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, approuve dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, toutes les opérations intervenues durant l'exercice 2013 avec les filiales et les sociétés apparentées du groupe SNMVT.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

#### SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer un montant de 40 000 Dinars brut au titre de jetons de présence, à charge pour le conseil de les distribuer entre ses membres.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité

#### SEPTIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire pour effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité

- Suite -**2- Le bilan après affectation du résultat :**

	<i>au 31 décembre</i> <b>2013</b>	<i>au 31 décembre</i> <b>2012</b>
<b><u>ACTIFS</u></b>		
<b><u>ACTIFS NON COURANTS</u></b>		
<b>Actifs immobilisés</b>		
Immobilisations incorporelles	3 806 809	3 786 683
Amortissements	-2 630 121	-2 342 967
Immobilisations corporelles	95 957 000	79 954 598
Amortissements	-46 938 940	-40 655 609
Immobilisations financières	74 808 811	73 012 305
Provisions	-48 000	-48 000
<b>Total des actifs immobilisés</b>	<b>124 955 559</b>	<b>113 707 010</b>
Autres actifs non courants	4 658 628	3 051 584
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>129 614 187</b>	<b>116 758 594</b>
<b><u>ACTIFS COURANTS</u></b>		
Valeurs d'exploitation	48 136 614	35 522 392
Provisions	-1 373 825	-2 039 142
Clients	7 591 825	4 243 781
Provisions	-1 019 439	-746 823
Autres actifs courants	25 782 356	24 112 994
Provisions	-104 104	-104 104
Placements et autres actifs financiers	216 635	143 538
Liquidités et équivalents de liquidité	8 186 435	9 014 401
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>	<b>87 416 497</b>	<b>70 147 037</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>217 030 684</b>	<b>186 905 631</b>

- Suite -

	au 31 décembre 2013	au 31 décembre 2012
<b><u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u></b>		
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>		
Capital social	33 282 288,000	33 282 288
Actions propres	-2 327 307,994	-2 452 170
Autres capitaux propres	18 546 550,668	14 580 229
Résultats reportés	94 188,600	4 474 400
<b>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>49 595 719</b>	<b>49 884 747</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total des capitaux propres après affectation</b>	<b>49 595 719</b>	<b>49 884 747</b>
<b><u>PASSIFS</u></b>		
<b><u>PASSIFS NON COURANTS</u></b>		
Emprunts bancaires	35 261 945	22 083 550
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>35 261 945</b>	<b>22 083 550</b>
<b><u>PASSIFS COURANTS</u></b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	75 692 089	61 934 974
Autres passifs courants	28 458 317	28 139 549
Concours bancaires et autres passifs financiers	28 022 613	24 862 812
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>	<b>132 173 019</b>	<b>114 937 335</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>167 434 964</b>	<b>137 020 884</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>	<b>217 030 684</b>	<b>186 905 631</b>

**3-L'état d'évolution des capitaux propres :**

	Capital social	Réserves légales	Réserve spéciale	Réserves ordinaires	Réserves Spéc. & Réin.	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Retrait des actions propres	+/-value sur cession actions propres	Résultats Reportés / Div actions propres	Total
Solde au 31 décembre 2012 Avant Affectation des Résultats	33 282 288	0 028 229	0	0	11 282 000	4 474 400	9 486 753	-0 016 189	660 661	94 469	69 660 406
Affectation approuvée par l'AGO de l'exercice 2013											0
Réserves				1 266 322	2 700 000	5 520 431	-9 486 753				0
Dividendes						-9 989 686					-9 989 686
Solde au 31 décembre 2013 Après Affectation des Résultats	33 282 288	0 028 229	0	1 266 322	10 982 000	0	0	-0 016 189	660 661	94 469	49 666 719

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**Informations post AGO****TUNISIE LEASING**

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray 1082-Tunis

Suite à la réunion de son assemblée Générale Ordinaire en date du 5 juin 2014, la société Tunisie Leasing publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées
- Le Bilan après affectation du résultat comptable
- L'état d'évolution des capitaux propres.

**I-LES RESOLUTIONS ADOPTEES****PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2013 de Tunisie Leasing et sur l'activité du Groupe et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés, approuve lesdits états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice et sur l'activité du Groupe.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus de leur gestion pour l'exercice 2013.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédit :

1-prend acte des opérations réalisées au cours de l'exercice 2013 dans le cadre des conventions approuvées antérieurement par les Assemblées Générales Ordinaires, telles que rapportées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

2-approuve l'octroi de cautions solidaires au profit de Tunisie LLD, au titre de prêts de 2.000 KDT contractés auprès d'Amen Bank et de prêts de 420 KDT contractés auprès d'ATB.

3-approuve le renouvellement de la convention de participation aux frais du siège de la société mère PGI Holding signée en août 2011 et dont l'article 4 de ladite convention stipule que le renouvellement se fait annuellement après consentement des deux parties par la signature d'un avenant.

4-Approuve l'avenant conclu en 2013 avec MLA et portant sur l'augmentation des honoraires relatifs au contrat d'assistance technique.

5-approuve les éléments de rémunération des dirigeants tels que figurant dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

**TROISIEME RESOLUTION**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter les bénéfices de l'exercice comme suit :

Bénéfice de l'exercice	9 269 058
+ Résultat reporté	11 100 679
+ Réserve spéciale de réinvestissement devenue libre	533 600
<hr/>	<hr/>
<b>=Total</b>	<b>20 903 337</b>
- Réserves légales	150 000
- Réserve spéciale de réinvestissement	2 203 125
<hr/>	<hr/>
<b>=Bénéfice disponible</b>	<b>18 550 212</b>
- Dividendes	8 300 000
<hr/>	<hr/>
<b>= Report à nouveau</b>	<b>10 250 212</b>

- Suite -

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne pouvoir au Directeur Général, pour fixer la date de mise en distribution.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'émission, à compter de ce jour, d'un ou de plusieurs emprunts obligataires, d'un montant total ne dépassant pas Cent cinquante (150) Millions de Dinars, dans un délai de deux ans et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'émission, à compter de ce jour, d'un ou de plusieurs emprunts subordonnés, d'un montant total ne dépassant pas Trente (30) Millions de Dinars, dans un délai de deux ans et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence pour l'exercice 2014 un montant de 64 800 Dinars.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

#### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne pour l'exercice 2014 à un montant global de 30 000 Dinars.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

#### **HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du Comité des risques pour l'exercice 2014 à un montant global de 15 000 Dinars.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

#### **NEUVIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

- Suite -

## II - LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE (en Dinars)

BILAN APRES AFFECTATION AU 31 DECEMBRE 2013					
<i>(exprimé en dinars tunisiens)</i>					
	31-déc 2013	31-déc 2012		31-déc 2013	31-déc 2012
<b>ACTIFS</b>			<b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>		
			<b>PASSIFS</b>		
Liquidités et équivalents de liquidités	422 954	5 197 560			
Créances sur la clientèle			Emprunts et ressources spéciales		
Créances de leasing : Encours Financiers	567 442 726	519 457 244	Concours bancaires	8 507 111	6 471 546
Moins : provisions	(17 301 873)	(16 279 971)	Emprunts et dettes rattachées	449 520 263	432 446 733
	550 140 853	503 177 273	<b>Total Emprunts et ressources spéciales</b>	<b>458 027 374</b>	<b>438 918 279</b>
Créances de leasing : Impayés	22 265 843	19 507 819			
Moins : provisions	(14 274 074)	(12 764 763)			
	7 991 769	6 743 056	Autres Passifs		
Intérêts constatés d'avance	(3 125 656)	(2 867 472)	Dettes envers la clientèle	14 137 539	14 213 401
<b>Total des créances sur la clientèle</b>	<b>555 006 966</b>	<b>507 052 857</b>	Fournisseurs et comptes rattachés	22 559 208	18 181 125
Portefeuille titres de placement	512 690	557 707	Provisions pour passifs et charges	1 188 123	1 103 123
Portefeuille d'investissement			Autres	13 768 839	12 594 507
Portefeuille d'investissement brut	51 365 381	48 281 713	<b>Total des autres Passifs</b>	<b>51 653 709</b>	<b>46 092 156</b>
Moins : provisions	(1 287 692)	(894 803)			
<b>Total Portefeuille d'investissement</b>	<b>50 077 689</b>	<b>47 386 910</b>			
Valeurs immobilisées			<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Immobilisations incorporelles	5 551 440	5 075 039	Capital social	41 500 000	35 000 000
Moins : amortissements	(3 816 702)	(3 246 306)	Réserves	63 228 523	40 908 998
	1 734 738	1 828 733	Résultat reportés	10 250 212	16 100 679
Immobilisations corporelles	13 931 690	13 293 924	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION</b>	<b>114 978 735</b>	<b>92 009 677</b>
Moins : amortissements	(4 123 491)	(3 726 368)			
	9 808 199	9 567 556			
<b>Total des valeurs immobilisées</b>	<b>11 542 938</b>	<b>11 396 289</b>			
Autres actifs	7 096 581	5 428 788			
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>624 659 818</b>	<b>577 020 112</b>	<b>TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>624 659 818</b>	<b>577 020 112</b>

- Suite -

## III – L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION										
AU 31 DECEMBRE 2013										
(exprimé en dinars)										
	Capital social	Prime d'émission	Boni de fusion	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserve légale	Autres réserves	Réserves pour Réinvestissements	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31 Décembre 2011 Avant Affectation</b>	35 000 000	22 500 000		-	3 500 000	3 776 843	4 092 000	16 253 663	7 364 119	92 486 625
Affectations approuvées par l'A.G.O du 29/05/2012							2 900 000	4 464 119	(7 364 119)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011								(5 950 000)		(5 950 000)
<b>Solde au 31 Décembre 2011 Après Affectation</b>	35 000 000	22 500 000	0	-	3 500 000	3 776 843	6 992 000	14 767 782	-	86 536 625
Résultat au 31 décembre 2012									11 457 434	11 457 434
Fusion absorption SIMT			990 155					25 463		1 015 618
<b>Solde au 31 Décembre 2012 Avant Affectation</b>	35 000 000	22 500 000	990 155	-	3 500 000	3 776 843	6 992 000	14 793 245	11 457 434	99 009 677
Affectations approuvées par l'A.G.O du 04/06/2013					650 000		2 500 000	8 307 434	(11 457 434)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012								(7 000 000)		(7 000 000)
<b>Solde au 31 Décembre 2012 Après Affectation</b>	35 000 000	22 500 000	990 155	-	4 150 000	3 776 843	9 492 000	16 100 679	-	92 009 677
Augmentation de capital par apport en numéraire approuvée par l'A.G.E du 04/10/2012	5 000 000	17 000 000								22 000 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves approuvée par l'A.G.E du 04/10/2012	1 500 000			3 500 000				(5 000 000)		0
Résultat au 31 décembre 2013									9 269 058	9 269 058
<b>Solde au 31 Décembre 2013 Avant Affectation</b>	41 500 000	39 500 000	990 155	3 500 000	4 150 000	3 776 843	9 492 000	11 100 679	9 269 058	123 278 735
Affectations approuvées par l'A.G.O du 05/06/2014					150 000		2 203 125	6 915 933	(9 269 058)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013								(8 300 000)		(8 300 000)
Réserve spéciale de réinvestissement devenue libre							(533 600)	533 600		
<b>Solde au 31 Décembre 2013 Après Affectation</b>	41 500 000	39 500 000	990 155	3 500 000	4 300 000	3 776 843	11 161 525	10 250 212	-	114 978 735

## AVIS DES SOCIETES

### **EMISSION D' ACTIONS CORRELATIVE A LA TRANSFORMATION DE LA FORME JURIDIQUE DE MUTUELLE EN SOCIETE ANONYME VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.**

**Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

### **ASSURANCES MUTUELLE ITTIHAD -AMI ASSURANCES -**

Siège Social : 15, Rue de Mauritanie, 1002 Tunis

#### **Décision à l'origine de l'émission**

##### Autorisation de la transformation juridique

L'AGE du 29/06/2013, a approuvé la restructuration de l'AMI Assurances et le principe de transformation de sa forme juridique de mutuelle en société anonyme et ce, suite aux discussions et négociations réalisées au sein des structures de direction de l'AMI Assurances, en concertation et coordination avec le Comité Général des Assurances (conformément aux termes du rapport du Conseil d'Administration de l'AMI Assurances soumis pour approbation à l'AGE du 28/12/2013).

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28/12/2013\*, a décidé dans sa 2ème résolution, la transformation de la forme juridique d'AMI Assurances de mutuelle en société anonyme, régie par le Code des Sociétés Commerciales, ses statuts et le Code des Assurances, et a délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs d'achever la procédure légale exigée pour la transformation de l'AMI Assurances particulièrement la publication des nouveaux statuts, l'organisation des souscriptions au capital social, la convocation de l'AGE de la société transformée ainsi que l'obtention des autorisations si nécessaire.

Le Comité Général des Assurances, après avoir exposé le cas de la transformation de la forme juridique de l'AMI Assurances de mutuelle en société anonyme à son collègue réuni le 28/04/2014, a décidé qu'il ne voyait aucune objection à ladite transformation.

##### Autorisation de conversion du fonds commun en capital social

Le Conseil d'Administration, réuni le 10/12/2013, a proposé de convertir le montant du fonds commun arrêté fin décembre 2012 et tel qu'il sera actualisé à la date du 28/12/2013, pour la constitution du nouveau capital social, à répartir entre les adhérents figurant dans une liste nominative qui sera arrêtée à la date du 28/12/2013.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28/12/2013, a décidé dans sa 4ème résolution, la conversion du fonds commun en capital social, à répartir entre tous les adhérents figurant dans la liste initialement arrêtée au 28/12/2013, et telle qu'elle sera mise à jour ultérieurement.

##### Autorisation de rallonger la période d'adhésion

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28/12/2013, a décidé dans sa 8ème résolution, de fixer au 31 janvier 2014 la date limite, pour les assurés qui disposent d'une police d'assurance valide à la date du 28/12/2013, afin de régulariser leur situation en payant le droit d'adhésion, ce qui leur procure légalement la qualité d'adhérent.

- Suite -

### Fixation du nouveau capital social de l'AMI Assurances SA

Le Conseil d'Administration d'AMI Assurances, réuni le 10/12/2013, a décidé d'atteindre un capital minimum de 10 millions DT, tel qu'est exigé par la législation en vigueur régissant le secteur des assurances, réparti sur des actions de valeur nominale égale à 1 DT.

Après l'opération de conversion du fonds commun, le reliquat du montant du capital social nécessaire pour atteindre au moins le capital minimum, sera constitué au moyen d'une souscription au capital, réservée aux assurés, (adhérents et non adhérents) de la société et d'une opération d'incorporation de réserves.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28/12/2013, a décidé dans sa 5ème résolution, que l'ensemble des assurés à la date du 28/12/2013 participeront à ladite souscription.

La souscription au capital social pour atteindre au moins le capital minimum légal, sera ouverte :

- Aux assurés à la date du 28/12/2013, adhérents et non adhérents,
- Au personnel de l'AMI Assurances,
- A l'UGTT
- Aux agents Généraux.

L'AGE du 28/12/2013 a approuvé les pourcentages réservés aux différentes catégories tels que prévus par le Conseil d'Administration du 10/12/2013 et a délégué au Conseil d'Administration le pouvoir de fixer définitivement ces pourcentages.

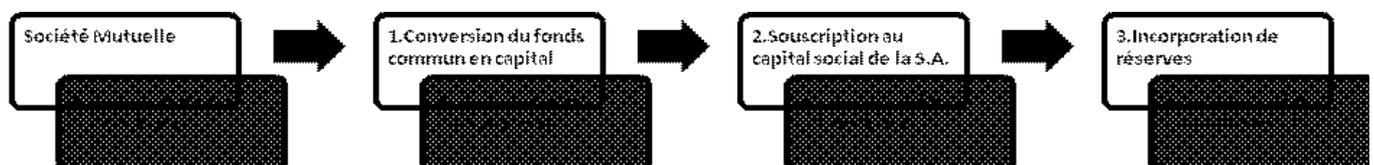
### Fixation du nombre définitif des adhérents

Le Procès Verbal de l'huissier notaire, établi à la date du 27/12/2013, a validé la liste des adhérents arrêtée à cette date, contenant 68 688 adhérents.

Suite au rallongement de la période d'adhésion au 31/01/2014, le Procès Verbal de l'huissier notaire, établi à cette date, a validé la liste des adhérents arrêtée à cette même date, ayant procédé à la régularisation de leur situation. Cette liste contient désormais 20 832 nouveaux adhérents.

Après des opérations de vérification réalisées par AMI Assurances, les adhérents et les agents généraux, le Procès Verbal de l'huissier notaire, établi à la date du 10/04/2014, a validé la liste définitive des adhérents arrêtée à la date du 31/01/2014, contenant 86 757 adhérents.

Ainsi, la constitution du capital social d'AMI Assurances suite à l'opération de transformation de sa forme juridique de mutuelle en société anonyme se fera en trois étapes:



### **La conversion du fonds commun en capital de 1 735 140 DT composé de 1 735 140 actions, de nominal de 1 DT :**

La valeur finale du fonds commun, constituée de la somme des adhésions acquittées jusqu'au 31/01/2014, suivant la décision de l'AGE du 28/12/2013, est de 1 735 140 DT. Ce montant sera converti en actions de nominal de 1 DT, à répartir entre tous les adhérents d'AMI Assurances, adhérents qui disposent d'une police d'assurance valide à la date du 28/12/2013 et ayant payé le droit d'adhésion de 20 DT.

Au 31 janvier 2014, ce montant a atteint les 1 735 140 DT du fait que l'AGE ait décidé de rallonger la période d'adhésion à cette date, et ce uniquement pour les assurés qui disposent d'une police d'assurance valide à la date du 28 décembre 2013, mais qui n'ont pas payé le droit d'adhésion. Ces derniers ont été appelés à se présenter pour régulariser leur situation et pouvoir bénéficier de la conversion du fonds commun en capital social, avant la date limite.

- Suite -

STRUCTURE DU FONDS COMMUN		AGE Du 28/12/2013	CONSTITUTION DU CAPITAL SOCIAL	
<b>Nombre d'adhérents</b>	<b>86 757</b>		<b>DECISION DE TRANSFORMATION DE MUTUELLE EN SOCIETE ANONYME</b>	<b>Création d'actions</b>
Montant de l'adhésion unitaire	20 DT	Valeur par action (nominal)		1 DT
<b>Montant total du fonds commun</b>	<b>1 735 140 DT</b>		Capital initial (conversion fonds commun)	1 735 140 DT
			Nombre d'actionnaires	86 757
			<b>Prime d'émission</b>	<b>29 830 000 DT</b>
			<b>Nombre d'actions octroyées / actionnaire</b>	<b>20 actions</b>

### La souscription au capital en numéraire :

La souscription en numéraire au capital pour un montant de 1 570 000 DT se fera par l'émission de 1 570 000 actions émises à 20 DT chacune, de nominal de 1 DT et une prime d'émission de 19 DT.

Cette souscription est réservée exclusivement à l'UGTT, au personnel d'AMI Assurances, aux agents généraux et aux assurés\*\*, adhérents et non adhérents, d'AMI Assurances.

Tous ces souscripteurs devront être assurés à la date du 28/12/2013 et ce indépendamment de leur statut d'adhérent.

Par ailleurs, le prix par action à appliquer pour la souscription au capital d'AMI Assurances a été fixé à 20 DT par action. Cette valeur a été arrêtée après l'application d'une décote de 19,79% sur la valeur par action issue du processus d'évaluation réalisé par la Banque d'Affaires de Tunisie, soit 24,934 DT.

VALORISATION		STRUCTURE DU CAPITAL		STRUCTURE DES FONDS PROPRES	
<b>Valorisation Post-Money</b>	74 663 854 DT	Produit de la souscription	31 400 000 DT	Capital social après souscription	3 305 140 DT
<b>Produit de la souscription</b>	31 400 000 DT	Prix par action (après décote)	20 DT	Capital initial (conversion fonds commun)	1 735 140 DT
<b>Valorisation Pre-Money</b>	43 263 854 DT			Capital social (souscription)	1 570 000 DT
<b>Nombre d'actions</b>	1 735 140	Nombre d'actions émises	1 570 000		
<b>Valeur par action</b>	24,934 DT	Nombre initial d'actions	1 735 140	Prime d'émission	29 830 000 DT
<b>Décote</b>	20 %	Nombre total d'actions	3 305 140		
<b>Prix par action (après décote)</b>	20 DT	<b>Capital social après souscription</b>	<b>3 305 140 DT</b>		

- Suite -

**L'incorporation de réserves par attribution gratuite d'actions**

A l'issue de ces deux étapes, et afin de se conformer aux exigences légales de capital social minimum pour les sociétés d'assurances et sous réserve de la réalisation des étapes antérieures, une augmentation de capital par incorporation de réserves sera décidée par une AGE, à convoquer ultérieurement, portant sur un montant à prélever sur les réserves de la société issu de l'opération de souscription et ce par incorporation d'une partie de la prime d'émission, et la création d'actions nouvelles à attribuer gratuitement aux actionnaires détenteurs des actions anciennes créées suite aux opérations de conversion du fonds commun et de souscription au capital.

**INCORPORATION DE RESERVES ENVISAGEE:  
ATTRIBUTION DE 3 NOUVELLES ACTIONS GRATUITES POUR UNE ACTION ANCIENNE**

<b>Capital social après attribution</b>	<b>13 220 560 DT</b>
<b>Capital social après souscription</b>	<b>3 305 140 DT</b>
<b>Capital social issu de l'émission de nouvelles actions gratuites</b>	<b>9 915 420 DT</b>
<b>Prime d'émission</b>	<b>19 914 580 DT</b>

Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

**Caractéristiques de l'opération de souscription au capital en numéraire**

Le capital social sera souscrit à hauteur de 1 570 000 DT par souscription en numéraire et par émission de 1 570 000 actions, tel que décidé par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 28 décembre 2013.

**Prix d'émission des actions à souscrire :**

L'émission va être opérée à un prix d'émission égal à **20 DT par action**, représentant un **(1) dinar** de valeur nominale et **19 dinars** de prime d'émission. Le prix de l'émission est à libérer intégralement à la souscription.

**Personnes concernées par l'opération :**

La souscription au capital en numéraire est réservée exclusivement à l'UGTT, au personnel d'AMI Assurances, aux agents généraux et aux assurés\*\*, adhérents et non adhérents, d'AMI Assurances. Tous les souscripteurs doivent être assurés à la date du 28/12/2013 et ce indépendamment de leur statut d'adhérent.

**Période de souscription :**

La souscription aux 1 570 000 actions nouvelles à émettre en numéraire se fera du **16/05/2014 au 06/06/2014 inclus**.

**Modalités de souscription :**

Les souscripteurs au capital d'AMI Assurances devront en faire la demande auprès de Maxula Bourse, sis Rue du Lac Lemman Centre Nawrez, 1053, Les Berges du Lac, en remplissant la demande de souscription.

Maxula Bourse recevra les demandes de souscription des souscripteurs des catégories A, B, C et D pour qui elle ouvrira des comptes titres et espèces et y inscrira les souscriptions respectives, sauf pour les souscripteurs qui disposent déjà d'un compte titres et espèces chez Maxula Bourse.

Toute demande de souscription signée vaudra acceptation d'ouverture d'un compte titres et espèces chez Maxula Bourse, et fera office de spécimen de signature.

**Etablissements domiciliaires :**

Les souscriptions seront reçues au siège de Maxula Bourse, sis Rue du Lac Lemman Centre Nawrez, 1053, Les Berges du Lac. Les versements à l'appui des souscriptions seront effectués, sans frais\*\*\*, soit directement auprès de Maxula Bourse, sis Rue du Lac Lemman Centre Nawrez, 1053, Les Berges du Lac, soit par virement au compte bancaire de Maxula Bourse ouvert auprès de l'AMEN BANK.

AMEN BANK (Kheireddine Pacha) : **07 401 00491 01 11004 2 31**

En souscrivant, il devra être versé le montant de 20 DT par action souscrite. Toute souscription ne sera reçue qu'après la justification du versement du montant total correspondant (mention du

- Suite -

Pour les versements effectués directement auprès de Maxula Bourse, un reçu de versement mentionnant également la police d'assurances donnant droit à la souscription sera remis aux souscripteurs.

A la clôture de l'opération, le montant global des fonds versés à l'appui des demandes de souscription, correspondant au montant de souscription au capital, soit 31 400 000 DT (soit un nominal de 1 570 000 DT et une prime d'émission de 29 830 000 DT), sera versé dans le compte indisponible d'AMI Assurances, réservé à cette opération :

RIB : 0700 1000 134 000 096 529

TITULAIRE DU COMPTE : ASSURANCES AMI

DOMICILIATION : AMEN BANK, Agence place pasteur 150 avenue de la liberté Tunis.

N° IBAN : TN 59 0700 1000 134 000 096 529 TND

Après répartition, les sommes restant disponibles sur les fonds versés à l'appui des souscriptions, seront restituées, sans intérêts, par Maxula Bourse, par virement ou par chèque, sur demande du souscripteur.

#### Modalités et délais de livraison des titres :

Une fois la liste des souscriptions arrêtée, Maxula Bourse procédera à sa vérification en se référant à la liste des assurés éligibles à la souscription, la liste du personnel, la liste des agents généraux, communiquées par AMI Assurances. Tout souscripteur non assuré à la date du 28 décembre 2013, et donc non listé sur la base de sa police d'assurance, sa carte d'identité nationale, ou son nom et prénom, sera rejeté.

Les souscriptions au capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits, délivrée par Maxula Bourse et ce dès la réalisation définitive de l'opération.

#### Mode de placement :

L'opération de souscription au capital en numéraire est réservée exclusivement à des souscripteurs assurés à la date du 28/12/2013, telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28/12/2013, et porte sur 1 570 000 actions. Ces souscripteurs sont répartis sur les quatre (4) catégories suivantes :

CATEGORIES	REPARTITION EN %	NOMBRE DE TITRES OFFERTS
<b>Catégorie A</b> : U.G.T.T	20%	314 000
<b>Catégorie B</b> : Personnel AMI Assurances	10%	157 000
<b>Catégorie C</b> : Agents Généraux	10%	157 000
<b>Catégorie D</b> : Assurés (Adhérents et non adhérents)	60%	942 000
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>1 570 000</b>

- **Catégorie A** : 20% des titres offerts, soit 314 000 actions réservées à l'Union Générale Tunisienne du Travail, U.G.T.T.
- **Catégorie B** : 10% des titres offerts, soit 157 000 actions réservées au personnel d'AMI Assurances et répartis selon les modalités fixées par la Direction Générale d'AMI Assurances.
- **Catégorie C** : 10% des titres offerts, soit 157 000 actions réservées aux agents généraux d'AMI Assurances.
- **Catégorie D** : 60% des titres offerts, soit 942 000 actions réservées aux assurés adhérents et non adhérents d'AMI Assurances.

• Pour les catégories B et C, une partie des titres respectivement offerte à chaque catégorie, sera allouée de manière préfixée garantissant l'allocation d'un nombre minimum de titres à chaque souscripteur des catégories B et C. Dans ce cadre, la Direction Générale d'AMI Assurances a décidé d'allouer à chaque souscripteur 100 titres, auxquels il souscritra de manière garantie, si sa demande de souscription correspond à un nombre de titres égal ou supérieur à 100 titres. Si la demande correspond à un nombre inférieur à 100 titres, cette demande sera intégralement satisfaite.

- Suite -

Pour le reliquat des titres offerts aux catégories B et C, les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport :

Quantité offerte (Reliquat) / Quantité demandée (Non Satisfaite)

• Pour la catégorie D, les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport :

Quantité offerte / Quantité demandée

• Pour toutes les catégories, l'allocation d'actions se fera par nombre entier. Le reliquat sera réparti sur les souscripteurs, de manière unitaire par ordre des quantités demandées, du plus grand au plus petit.

• En cas d'excédent de titres offerts non demandés par l'une des catégories A, B et C, le reliquat sera affecté à la catégorie D.

Dans ce cas, les demandes de souscription de la catégorie D seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport :

Quantité offerte et reliquat / Quantité demandée

• En cas d'excédent de titres offerts non demandés par la catégorie D, le reliquat sera affecté par ordre de priorité aux catégories A, B et C.

La répartition de ce reliquat de titres offerts sur les souscripteurs de chaque catégorie se fera par ordre des quantités demandées, du plus grand au plus petit.

• Tout souscripteur ne peut émettre qu'une seule demande de souscription correspondant à une seule catégorie.

En cas de demandes de souscription multiples correspondant à plusieurs catégories, seule une demande par souscripteur sera retenue, selon l'ordre suivant des catégories : A, B, C, D.

#### **Dépouillement et déclaration des résultats :**

Maxula Bourse procédera au dépouillement des demandes de souscription, affectera les quotas et établira un procès-verbal à cet effet.

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes de souscription, le résultat de l'opération de souscription au capital d'AMI Assurances fera l'objet d'un avis qui sera publié par Maxula Bourse sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF.

#### **Jouissance des actions émises**

Les actions souscrites, soient 1 570 000 actions porteront jouissance en dividendes à compter du 01 janvier 2014.

#### **But de l'émission**

Les principaux objectifs assignés à cette opération sont :

- Favoriser le renforcement des fonds propres d'AMI Assurances et par conséquent, constituer une marge de solvabilité conforme aux exigences réglementaires ;
- Se conformer aux exigences de capital social réglementaire pour les sociétés d'assurances ;
- Consolider sa position sur le marché local ;
- Accéder à de nouveaux marchés et s'attaquer ainsi à couvrir des risques élevés. Ceci lui permettra de diversifier son portefeuille produits et d'améliorer en conséquence, sa compétitivité ;

CHAPITRE 1. Améliorer sa notoriété ; etc.

- Suite -

## **Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises**

### **Droits attachés aux valeurs mobilières offertes**

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires, proportionnellement au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la loi.

La détention individuelle ou collective de dix (10) actions ouvre le droit à la participation aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

### **Régime de négociabilité**

Les actions sont librement négociables.

### **Régime fiscal applicable**

Droit commun. Les dividendes sont soumis à l'impôt selon les dispositions légales en vigueur.

### **Marché des titres**

Les actions d'AMI Assurances sont négociables sur le marché hors-cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

### **Négociation en bourse des actions émises**

Les actions issues de la souscription au capital seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'opération et la publication de la notice conséquente au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT) et aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier (CMF) et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT). Conformément à l'article 320 du CSC, les actions sont négociables à compter de l'immatriculation de la société au Registre de Commerce. Elles seront dès lors, négociées sur le marché hors cote.

### **Tribunaux compétents en cas de litiges**

Tout litige pouvant surgir suite à cette opération sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

### **Prise en charge de la STICODEVAM**

Les actions souscrites ne seront pas prises en charge par la STICODEVAM.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n°**14-0862** en date du **30 avril 2014**, sera incessamment mis à la disposition du public, sans frais, auprès de l'AMI ASSURANCES, de Maxula Bourse, intermédiaire en Bourse chargé de l'opération sis à la Rue du Lac Lemman, Centre Nawrez, 1053 Les Berges du Lac, ainsi que sur le site internet du CMF : [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn).

\*Un extrait du Procès Verbal de l'AGE du 28/12/2013 approuvant le rapport du Conseil d'Administration relatif à la transformation de l'AMI Assurances en une société anonyme ainsi que la structure de son capital, l'affectation de son fonds commun et la réservation de la souscription à la couverture du capital social, la détermination de la valeur de l'action et des avantages attribués aux adhérents au capital social, a été publié au JORT n°15 du 04/02/2014.

\*\* Est considéré comme assuré, toute personne détenant un contrat d'assurance valide à la date du 28/12/2013, tel que décidé par l'AGE tenue à la même date.

\*\*\*La souscription, l'ouverture et la clôture d'un compte titre et espèces inhérent à cette opération se feront sans frais.

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE****VISA du Conseil du Marché Financier :**

<p>Portée du visa du CMF : <b>Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2013 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2014. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.</b></p>
---

## EMPRUNT OBLIGATAIRE « AIL 2014-1 »

**DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE :**

Lors de sa réunion tenue le 06 juin 2013, l'Assemblée Générale Ordinaire de L'Arab International Lease "AIL" a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires durant l'année 2014 d'un montant total ne dépassant pas 60 millions de dinars et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les caractéristiques et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration, réuni le 04 avril 2014, a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 millions de dinars, pour une durée de 5 ans avec des taux d'intérêts compris entre :

- Taux variable : TMM+1,5% et TMM+2,25% brut l'an au maximum
- Taux fixe : 7% et 7,30% brut l'an au maximum.

Le Conseil d'Administration a également donné tout pouvoir au Directeur Général de l'AIL pour réaliser le dit emprunt. A cet effet, le Directeur Général a décidé d'émettre l'emprunt pour une durée de 5 ans, pour un montant de 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 millions de dinars, à deux taux d'intérêts au choix du souscripteur : un taux variable TMM + 1,90% et/ou un taux fixe de 7,30% brut l'an.

**RENSEIGNEMENT RELATIFS A L'OPERATION :**

**Dénomination de l'emprunt :** «AIL 2014-1 »

**Montant :** 20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 30 000 000 de dinars.

**Prix d'émission :** 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

**Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

**Forme des obligations :** Les obligations sont nominatives.

**Taux d'intérêt :** Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

Durée	Taux d'intérêt
5 ans	TMM + 1,9% et / ou 7,3%

- Suite -

- *Taux variable*

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,9 % brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 190 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année n-1 au mois de juin de l'année n.

- *Taux fixe*

7,3% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

**Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **7,30%** pour le présent emprunt.

**Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de mars 2014 (à titre indicatif) qui est égale à 4,7158%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,6158%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **1,90%** et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

**Durée totale :**

Les obligations de l'emprunt obligataire « AIL 2014-1 » sont émises pour une durée de 5 ans.

**Durée de vie moyenne :**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal.

C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3 ans** pour le présent emprunt.

**Duration (souscription à taux fixe) :**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,741 années**.

**Date de jouissance en intérêts :**

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **31/07/2014**, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

- Suite -

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **31/07/2014**, et ce même en cas de prorogation de cette date

**Amortissement et remboursement :**

Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le (1/5) de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le **31/07/2019**.

**Paiement :**

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **31 juillet** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **31/07/2015**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **31/07/2015**.

Le paiement des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM..

**Période de souscriptions et de versements :**

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **13/05/2014** et clôturées sans préavis et au plus tard le **31/07/2014**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission 30 000 000 dinars est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des obligations émises, soient 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **31/07/2014**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **31/07/2014**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **12/08/2014**. Avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société. Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions

**Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :**

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **13/05/2014** auprès de la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière - SCIF, intermédiaire en bourse, rue du Lac Oubeira Immeuble Al Faouz Les Berge du Lac - 1053 Tunis.

**Intermédiaire agréée mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière - SCIF - Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

**Fiscalité des titres :**

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

**Notation de la société :**

En date du 8 novembre 2013, l'agence de notation Fitch Ratings a attribué à la société Arab International Lease – AIL sur son échelle de notation nationale les notes suivantes:

- ✓ Note nationale à long terme : AA + (tun) ;
- ✓ Perspective de la note nationale à long terme : Stable
- ✓ Note à court terme : F1 + (tun) ;
- ✓ Note nationale de dette senior : AA+ (tun).

Cette note a été confirmée le 14 mars 2014.

- Suite -

**Notation de l'emprunt:**

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, en date du 22 avril 2014, la note AA+ (tun) à l'emprunt « AIL 2014-1 » objet de la présente note d'opération.

**Cotation en bourse :**

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, l'Arab International Lease s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse «SCIF» de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « AIL 2014-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Prise en charge par la STICODEVAM :**

L'Arab International Lease s'engage dès la clôture de l'emprunt obligataire « AIL 2014-1» à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le n° 14-0859 en date du 25 avril 2014, du document de référence « AIL 2014 » enregistré par le CMF sous le n° 14-001 en date du 25 avril 2014, des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2013 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2014.

La note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de l'Arab International Lease, 11 rue Hédi Nouria - 1001 Tunis, sur le site internet du CMF : [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn) et auprès de la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière, intermédiaire en bourse chargé de l'opération, rue du Lac Oubeira Immeuble Al Faouz Les Berges du Lac - 1053 Tunis.

Les états financiers relatifs à l'exercice 2013 de l'AIL seront publiés sur le bulletin officiel du CMF au plus tard le 30 avril 2014.

## A V I S

## COURBE DES TAUX DU 09 JUIN 2014

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) <sup>[1]</sup>	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,765%		
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "	4,223%		1 003,108
TN0008002875	BTC 52 SEMAINES 05/08/2014		4,285%	
TN0008002883	BTC 52 SEMAINES 02/09/2014		4,350%	
TN0008002891	BTC 52 SEMAINES 30/09/2014		4,414%	
TN0008002909	BTC 52 SEMAINES 04/11/2014		4,495%	
TN0008002917	BTC 52 SEMAINES 02/12/2014		4,560%	
TN0008002925	BTC 52 SEMAINES 23/12/2014		4,608%	
TN0008002933	BTC 52 SEMAINES 27/01/2015		4,689%	
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,719%	1 015,450
TN0008002941	BTC 52 SEMAINES 24/02/2015		4,753%	
TN0008002958	BTC 52 SEMAINES 24/03/2015		4,818%	
TN0008002974	BTC 52 SEMAINES 21/04/2015	4,882%		
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		5,032%	999,319
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,162%	1 001,845
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,347%	885,137
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,400%	996,209
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,582%	1 032,246
TN0008000341	BTA 4 ans " 5,3% janvier 2018"	5,744%		985,544
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,885%	985,263
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,915%	771,820
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,963%	981,813
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,138%	970,482
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"	6,266%		960,748
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	6,370%		1 032,375
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,387%	950,768

<sup>[1]</sup> L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2013	VL antérieure	Dernière VL		
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	148,068	150,184	150,223		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,039	13,240	13,243		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,343	1,363	1,364		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	36,333	36,804	36,813		
5 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	49,325	50,018	50,030		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	149,679	152,390	153,011		
7 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	533,979	549,465	550,860		
8 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,085	108,696	108,966		
9 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,930	121,615	122,119		
10 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,190	117,900	118,042		
11 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	110,871	111,158	111,315		
12 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	84,103	85,266	85,964		
13 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	129,917	126,621	127,341		
14 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,426	90,912	91,303		
15 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	106,398	106,023	106,208		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
16 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 341,133	1 367,326	1 370,601		
17 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 213,247	2 247,059	2 249,549		
18 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	100,089	102,192	101,637		
19 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	100,769	100,886	101,112		
20 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	122,556	125,112	125,412		
21 FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 189,670	1 198,243	1 198,796		
22 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	122,412	118,494	119,862		
23 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,752	15,137	15,315		
24 FCP VALEURS QUIETUDE 2014 *	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 879,069	En liquidation	En liquidation		
25 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 060,226	5 142,530	5 188,681		
26 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 000,000	5 038,040	5 057,998		
27 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,117	2,152	2,152		
28 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,862	1,891	1,892		
29 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,054	1,059	1,050		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2013	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
30 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	13/05/14	4,094	108,216	106,014	106,048
31 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	14/04/14	3,727	104,217	101,924	101,951
32 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	17/04/14	3,865	105,764	103,706	103,743
33 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	26/05/14	4,080	102,679	100,386	100,397
34 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	12/05/14	4,012	103,526	101,368	101,402
35 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	26/05/14	3,612	106,814	104,843	104,871
36 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	26/05/14	4,223	104,112	101,842	101,874
37 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	05/05/14	4,127	103,499	100,895	100,922
38 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	05/05/14	3,877	104,066	101,414	101,440
39 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	23/05/14	3,802	105,373	103,029	103,057
40 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/14	3,639	102,003	100,103	100,130
41 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	19/05/14	3,906	104,182	102,085	102,119
42 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	29/05/14	3,485	103,931	102,013	102,043
43 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	21/05/14	3,888	106,836	104,494	104,506
44 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	22/04/14	3,914	105,568	103,338	103,368
45 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	02/06/14	3,121	103,146	101,459	101,484
46 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/14	3,703	102,565	100,473	100,503
47 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/14	3,802	104,577	102,471	102,502
48 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	30/05/14	4,035	102,563	100,375	100,406
49 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	29/05/14	3,596	103,540	101,578	101,610
50 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	02/06/14	3,198	104,500	102,879	102,907
51 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	26/05/14	4,094	102,544	100,226	100,258
52 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	14/04/14	4,013	103,699	101,327	101,356
53 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	30/05/14	3,270	104,696	102,950	102,977
54 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	16/05/14	3,527	102,226	100,275	100,303

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
55	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	21/04/14	0,365	10,514	10,317	10,320
56	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	30/05/14	3,667	102,940	100,745	100,774
57	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	3,543	103,496	101,661	101,692
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
58	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	3,766	101,254	99,209	99,283
SICAV MIXTES								
59	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	13/05/14	0,763	65,776	65,356	65,725
60	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	26/05/14	2,427	140,922	138,620	139,148
61	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	26/05/14	24,533	1 406,845	1 380,727	1 386,799
62	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	05/05/14	3,042	107,539	107,388	107,609
63	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	05/05/14	1,820	105,111	105,435	105,767
64	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	26/05/14	0,559	81,346	78,559	78,997
65	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/05/14	0,409	16,637	16,481	16,507
66	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/14	6,265	256,768	254,540	256,003
67	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	30/05/14	0,950	33,514	31,084	31,196
68	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	30/05/14	26,541	2 270,339	2 265,276	2 275,771
69	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	15/05/14	2,017	75,257	74,083	74,532
70	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	13/05/14	1,369	56,784	55,843	56,027
71	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	16/05/14	1,198	98,306	98,402	98,632
72	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	16/05/14	1,014	107,039	108,001	108,311
73	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	16/05/14	0,178	94,169	94,633	95,182
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
74	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	21/04/14	0,245	11,302	11,268	11,278
75	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	21/04/14	0,152	11,809	12,089	12,116
76	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	21/04/14	0,122	14,788	15,279	15,339
77	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	21/04/14	0,273	13,881	14,082	14,153
78	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	26/05/14	0,232	11,452	11,878	11,922
79	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,083	10,375	10,563	10,618
80	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,162	10,397	10,353	10,402
81	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,259	10,675	10,512	10,530
82	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	20/05/14	1,213	123,066	117,550	118,142
83	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	20/05/14	1,739	123,651	120,201	120,627
84	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	23/05/14	0,278	10,081	10,419	10,468
85	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	05/05/14	2,642	102,604	100,464	101,622
86	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	30/05/14	0,218	19,344	19,392	19,511
87	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	20/05/14	0,202	77,344	73,409	73,843
88	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	78,827	76,013	76,590
89	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	30/05/14	2,569	96,772	95,437	95,513
90	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	87,926	86,133	86,377
91	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	94,496	95,182	95,334
92	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	06/05/14	0,432	99,919	101,030	101,074
93	FCP GENERAL DYNAMIQUE	CGI	30/09/13	-	-	9,729	9,478	9,483
94	FCP AL BARAKA	CGI	30/09/13	-	-	9,700	8,313	8,310
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
95	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	23/04/14	1,978	92,572	94,528	93,251
96	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	23/04/14	1,018	98,591	93,703	91,756
97	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	06/05/14	3,779	124,772	127,390	127,416
98	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	23/05/14	0,124	10,513	10,333	10,246
99	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	2,674	115,255	117,128	117,086
100	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	3,295	117,508	116,920	116,956
101	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	1,954	100,151	99,449	99,614
102	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	0,103	95,827	98,230	98,330
103	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	2,758	172,952	174,987	176,118
104	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	2,876	157,659	161,002	161,624
105	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	5,168	140,788	139,864	140,222
106	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	9 464,991	9 368,364	9 451,370
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,067	18,176	18,346
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	125,746	128,368	128,378
109	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 459,206	1 471,933	1 473,216
110	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	102,924	101,936	101,476
111	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	85,531	85,202	84,714
112	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	21/05/14	0,806	111,085	111,815	110,930
113	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 482,335	8 522,677	8 545,046
114	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	30/05/14	0,098	8,870	8,597	8,659
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
115	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	30/05/14	0,041	8,792	8,515	8,551

\* En liquidation pour expiration de la durée de vie

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**  
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord  
4<sup>ème</sup> Tranche - Lot B6 Tunis 1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés  
www.cmf.org.tn  
email 1 : cmf@cmf.org.tn  
email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF  
**Mr. Salah Essayel**

## **AVIS DES SOCIETES**

### **ETATS FINANCIERS DEFINITIFS**

#### **CELLCOM**

Siège social : 25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana

La société CELLCOM publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 27 juin 2014. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Abderrahmen FENDRI.

**BILAN**  
**Arrêté au 31 décembre**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	Notes	2013	2012
<b>Actifs</b>			
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<b>Actifs Immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles	<b>IV.1</b>	150 924	127 474
Moins : Amortissements		<u>&lt;126 810&gt;</u>	<u>&lt;114 758&gt;</u>
		<b>24 114</b>	<b>12 716</b>
Immobilisations corporelles	<b>IV.1</b>	1 165 027	914 634
Moins : Amortissements		<u>&lt;685 171&gt;</u>	<u>&lt;514 000&gt;</u>
		<b>479 856</b>	<b>400 634</b>
Immobilisations corporelles à statut juridique particulier	<b>IV.1</b>	530 495	459 254
Moins : Amortissements		<u>&lt;360 054&gt;</u>	<u>&lt;240 265&gt;</u>
		<b>170 441</b>	<b>218 989</b>
Immobilisations financières	<b>IV.2</b>	44 290	49 600
Moins : Provisions		<u>&lt;6 290&gt;</u>	<u>&lt;6 290&gt;</u>
		<b>38 000</b>	<b>43 310</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>712 411</b>	<b>675 649</b>
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>712 411</b>	<b>675 649</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks		2 838 682	5 329 510
Provisions pour dépréciation		<u>&lt;433 764&gt;</u>	<u>&lt;433 764&gt;</u>
	<b>IV.3</b>	<b>2 404 918</b>	<b>4 895 746</b>
Clients et comptes rattachés (*)		14 954 692	8 229 833
Provisions pour dépréciation		<u>&lt;1 744 070&gt;</u>	<u>&lt;1 525 668&gt;</u>
	<b>IV.4</b>	<b>13 210 622</b>	<b>6 704 165</b>
Autres actifs courants (*)		3 358 926	3 610 267
Provisions pour dépréciation		<u>&lt;998 713&gt;</u>	<u>&lt;998 713&gt;</u>
	<b>IV.5</b>	<b>2 360 213</b>	<b>2 611 554</b>
Liquidités et équivalents de liquidités		4 352 722	2 668 485
Provisions		<u>&lt;3 876&gt;</u>	<u>&lt;3 876&gt;</u>
	<b>IV.6</b>	<b>4 348 846</b>	<b>2 664 609</b>
<b>Total des actifs courants</b>		<b>22 324 599</b>	<b>16 876 074</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>23 037 010</b>	<b>17 551 723</b>

(\*) : Données comparatives retraitées à des fins de comparabilité

**BILAN**  
**Arrêté au 31 décembre**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	Notes	2013	2012
<b><u>Capitaux propres et passifs</u></b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social		3 531 296	2 103 750
Réserves légales		73 600	51 000
Résultats reportés		8 032	36 010
<b>Total des capitaux propres avant résultat</b>	<b>IV.7</b>	<b>3 612 928</b>	<b>2 190 760</b>
Résultat de l'exercice		1 381 596	415 372
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>IV.7</b>	<b>4 994 524</b>	<b>2 606 132</b>
<b>Passifs</b>			
<b><u>PASSIFS NON COURANTS</u></b>			
Emprunts		51 266	82 934
Provisions pour Risques et Charges		147 549	114 340
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>IV.8</b>	<b>198 815</b>	<b>197 274</b>
<b><u>PASSIFS COURANTS</u></b>			
Fournisseurs et comptes rattachés (*)	<b>IV.9</b>	7 706 948	6 974 154
Autres passifs courants (*)	<b>IV.10</b>	1 996 350	1 159 176
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>IV.11</b>	8 140 373	6 614 987
<b>Total des passifs courants</b>		<b>17 843 671</b>	<b>14 748 317</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>18 042 486</b>	<b>14 945 591</b>
<b><u>Total des capitaux propres et passifs</u></b>		<b>23 037 010</b>	<b>17 551 723</b>

(\*) : Données comparatives retraitées à des fins de comparabilité

**ETAT DE RESULTAT**  
**POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	Notes	2013	2012
<b>Produits d'exploitation</b>			
Revenus	<b>V.1</b>	31 776 488	18 734 975
Autres revenus		69 982	440 675
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>31 846 470</b>	<b>19 175 650</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Variation de stock		<646 045>	796 150
Achats de marchandises et d'approvisionnements consommés	<b>V.2</b>	<23 280 497>	<13 321 055>
Charges de personnel (*)	<b>V.3</b>	<1 797 351>	<1 705 993>
Dotation aux amortissements et provisions (*)	<b>V.4</b>	<554 622>	<698 384>
Autres charges d'exploitation	<b>V.5</b>	<2 643 175>	<3 026 556>
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>&lt;28 921 690&gt;</b>	<b>&lt;17 955 838&gt;</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>2 924 780</b>	<b>1 219 812</b>
Charges financières nettes	<b>V.6</b>	<1 022 371>	<590 037>
Autres gains ordinaires		127 471	21 246
Autres pertes ordinaires		<9 524>	<7 207>
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>2 020 356</b>	<b>643 814</b>
Impôts sur les sociétés	<b>V.7</b>	<638 760>	<228 442>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>1 381 596</b>	<b>415 372</b>

(\*) : Données comparatives retraitées à des fins de comparabilité

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
**POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	<i>Note</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>
<b><i>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</i></b>			
<b><i>Résultat net de l'exercice</i></b>		<b>1 381 596</b>	<b>415 372</b>
Ajustement pour :			
Dotation aux amortissements et aux provisions		785 154	832 766
Reprises sur provisions		<215 336>	<214 280>
Variation des stocks		2 490 828	<1 420 411>
Variation des créances (*)		<6 724 859>	439 122
Variation des autres actifs (*)		251 341	10 191
Variation des fournisseurs et autres passifs (*)		1 783 648	<422 819>
Plus Value de Cession		-	<6 000>
<b><i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation</i></b>	<b>VI.1</b>	<b>&lt;247 628&gt;</b>	<b>&lt;366 059&gt;</b>
 <b><i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i></b>			
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations		< 302 718>	<367 721>
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	48 500
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières		5 310	<6 849>
<b><i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</i></b>	<b>VI.2</b>	<b>&lt;297 408&gt;</b>	<b>&lt;326 070&gt;</b>
 <b><i>Flux de trésorerie liés aux activités de Financement</i></b>			
Encaissements suite à l'émission d'actions		1 427 546	
Dividendes et autres distributions		<620 750>	<515 647>
Remboursements d'emprunts		< 105 686>	<95 194>
<b><i>Flux de trésorerie provenant des activités de Financement</i></b>	<b>VI.3</b>	<b>701 110</b>	<b>&lt; 610 841&gt;</b>
<b><i>Variation de trésorerie</i></b>		<b>156 074</b>	<b>&lt;1 302 970&gt;</b>
<b><i>Trésorerie début de l'exercice</i></b>		<b>&lt;3 853 249&gt;</b>	<b>&lt;2 550 279&gt;</b>
<b><i>Trésorerie fin de l'exercice</i></b>	<b>VI.4</b>	<b>&lt;3 697 174&gt;</b>	<b>&lt;3 853 249&gt;</b>

(\*) Données comparatives retraitées à des fins de comparabilité

# ***Notes aux Etats Financiers***

## ***I. Présentation de la Société***

La société CELLCOM SA a été créée sous la forme d'une société à responsabilité limitée en décembre 1997. Elle a pour objet principal le commerce et la distribution de matériel et équipement afférant à la télécommunication.

En novembre 2012, l'objet social a été étendu à la commercialisation des produits audiovisuels, des écrans de télévisions, des récepteurs et des paraboles.

La société a été transformée en une société anonyme en décembre 2012.

La société est devenue cotée à la Bourse des valeurs mobilières de Tunis en Janvier 2014.

## ***II. Référentiel comptable***

Les états financiers sont exprimés en dinar tunisien et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes.

La monnaie de référence de l'enregistrement des opérations comptables est le Dinar Tunisien. La date d'arrêté des comptes est le 31 décembre.

L'état de résultat et l'état de flux de trésorerie sont présentés selon la méthode autorisée du système comptable des entreprises en Tunisie.

## ***III. Principales règles et méthodes comptables appliquées***

### **1. Les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués**

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et aux hypothèses sous-jacentes notamment :

- Hypothèse de la continuité d'exploitation
- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence de méthodes

### **2. La comptabilité de la société CELLCOM SA est tenue sur micro-ordinateur au siège social de la société**

Les journaux auxiliaires créés sont les suivants :

- Le journal d'ouverture
- Le journal des achats
- Le journal des ventes
- Le journal caisse
- Le journal de banques
- Le journal des opérations diverses

Une balance générale est également établie permettant l'élaboration des états financiers.

#### **IV. Notes relatives au Bilan**

##### **1. Immobilisations corporelles et incorporelles :**

Les immobilisations corporelles et incorporelles nettes s'élèvent, au 31 décembre 2013, à 674 411 TND et se détaillent comme suit :

<b>DESIGNATION</b>	<b>Valeur brute au 01/01/2013</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>Valeur brute au 31/12/2013</b>	<b>TAUX</b>	<b>Amortissements cumulés au 31/12/2012</b>	<b>Dotation aux Amortissements 2013</b>	<b>Amortissements cumulés au 31/12/2013</b>	<b>VCN au 31/12/2013</b>
LOGICIELS	127 474	23 450	150 924	33%	114 758	12 052	126 810	24 114
MATERIEL OUTILLAGES	112 858	10 402	123 260	15%	100 149	3 993	104 142	19 118
MATERIEL DE TRANSPORT	45 266	0	45 266	20%	35 948	4 660	40 608	4 658
AGENC AMEN INSTLLATION	383 505	231 794	615 299	10%	88 963	127 126	216 089	399 210
EQUIPEMENT BUREAU	144 230	1 615	145 845	20%	105 255	9 825	115 080	30 765
MATERIEL INFORMATIQUE	228 775	6 582	235 357	33%	183 685	25 567	209 252	26 105
MATERIEL DE TRANSPORT A STATUT JURIDIQUE PARTICULIER	459 254	71 241	530 495	33%	240 265	119 789	360 054	170 441
<b>TOTAL</b>	<b>1 501 362</b>	<b>345 084</b>	<b>1 846 446</b>		<b>869 023</b>	<b>303 012</b>	<b>1 172 035</b>	<b>674 411</b>

## 2. Immobilisations Financières :

Les immobilisations financières totalisent, au 31 décembre 2013, la somme de 38 000 TND et se détaillent comme suit :

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Titres de participation	28 000	28 000
Dépôts et cautionnements	16 290	21 600
Provision pour dépréciation des dépôts et cautionnements	<6 290>	<6 290>
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>38 000</b>	<b>43 310</b>

## 3. Stocks :

Les stocks nets totalisent, au 31 décembre 2013, la somme de 2 404 918 TND contre 4 895 746 TND au 31 décembre 2012.

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Téléphonie GSM	1 215 726	1 990 339
Stock SAV	625 248	269 241
Stock en transit	429 765	2 274 549
Accessoires «hi- line»	289 077	279 457
Accessoires informatiques	92 708	210 274
Electroménagers	67 538	119 753
Stocks divers	118 620	185 897
<b>Stocks en brut</b>	<b>2 838 682</b>	<b>5 329 510</b>
<b>Provision pour dépréciation des stocks</b>	<b>&lt;433 764&gt;</b>	<b>&lt; 433 764&gt;</b>
<b>Stocks en net</b>	<b>2 404 918</b>	<b>4 895 746</b>

#### 4. Clients et comptes rattachés :

Les comptes clients et comptes rattachés totalisent au 31 décembre 2013 un solde net de 13 210 622 TND qui se détaille comme suit :

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Clients ordinaires (*)	12 048 569	5 748 238
Effets à recevoir	665 547	594 506
Clients douteux	351 567	280 974
Chèques impayés	1 568 202	1 304 773
Traites impayées	319 446	283 509
Clients échange	500	2 386
Clients retenue de garantie	861	15 447
<b>Clients et comptes rattachés Bruts</b>	<b>14 954 692</b>	<b>8 229 833</b>
Provisions pour dépréciation clients	<351 567>	<280 973>
Provision pour clients chèques et effets impayés	<1 392 503>	<1 244 695>
<b>Provision pour dépréciation</b>	<b>&lt;1 744 070&gt;</b>	<b>&lt;1 525 668&gt;</b>
<b>Clients et comptes rattachés Nets</b>	<b>13 210 622</b>	<b>6 704 165</b>

(\*) : les données comparatives ont été retraitées pour des besoins de comparabilité

#### 5. Autres actifs courants :

Cette rubrique totalise 2 360 213 TND au 31 décembre 2013 contre 2 611 554 TND au 31 décembre 2012 et se détaille comme suit :

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Fournisseurs, Avances et acomptes (*)	41 315	68 570
Charges constatées d'avance	36 252	34 466
Comptes transitoires	581 462	601 963
Débiteurs divers (*)	2 243 207	2 455 879
Etats, Impôts et taxes	451 767	437 876
Prêts au personnel	4 923	11 513
<b>Total autres actifs courants</b>	<b>3 358 926</b>	<b>3 610 267</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>	<b>&lt;998 713&gt;</b>	<b>&lt;998 713&gt;</b>
<b>Total Net</b>	<b>2 360 213</b>	<b>2 611 554</b>

(\*) : les données comparatives ont été retraitées pour des besoins de comparabilité

## 6. Liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent 4 348 846 TND au 31 décembre 2013 contre 2 664 609 TND au 31 décembre 2012 et se détaillent comme suit :

	2013	2012
Virements en instance	0	318 631
Effets et chèques à l'encaissement	161 778	943 681
BIAT	0	6 021
BH	0	73 091
Amen Bank	796 560	0
C.C.P	117 988	19 391
Tunisie Factoring	433 342	1 107 243
Caisse commerciale	33 344	181 291
Caisse courante	4 979	19 136
Cession de créances professionnelles	2 004 731	0
Titres de Placements	800 000	0
<b>Liquidités et équivalents de liquidités bruts</b>	<b>4 352 722</b>	<b>2 668 485</b>
Provision sur effets à l'encaissement	<3 876>	<3 876>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités Nets</b>	<b>4 348 846</b>	<b>2 664 609</b>

## 7. Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Désignation	Solde 01/01/2013	Augmentation de capital	Affectation en Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Solde au 31/12/2013
Capital social	2 103 750	1 427 546			3 531 296
Réserves légales	51 000		22 600		73 600
Résultats reportés	36 010		<27 978>		8 032
Résultat de l'exercice	415 372		<415 372>	1 381 596	1 381 596
Dividendes			420 750		
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>2 606 132</b>	<b>1 427 546</b>	<b>0</b>	<b>1 381 596</b>	<b>4 994 524</b>

## 8. Passifs non courants :

Cette rubrique totalise, au 31 décembre 2013, un montant de 198 815 TND contre 197 274 TND au 31 décembre 2012. Elle se détaille comme suit :

	2013	2012
Emprunt Hannibal Lease	51 266	82 934
Provision pour risques et charges	147 549	114 340
<b>Total</b>	<b>198 815</b>	<b>197 274</b>

## 9. Fournisseurs et comptes rattachés :

Les dettes fournisseurs totalisent au 31 décembre 2013 un montant de 7 706 948 TND. Elles se détaillent comme suit:

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Fournisseurs locaux (*)	3 964 592	2 898 001
Fournisseurs étrangers	3 742 356	4 052 503
Fournisseurs-effets à payer	0	13 314
Fournisseurs-factures non parvenues	0	10 336
<b>Total Fournisseurs</b>	<b>7 706 948</b>	<b>6 974 154</b>

(\*) : les données comparatives ont été retraitées pour des besoins de comparabilité

## 10. Autres passifs courants

Les autres passifs courants totalisent, au 31 décembre 2013, un solde de 1 996 350TND se détaillant comme suit:

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Associés-Dividendes à payer	0	200 000
Assurance groupe	4 291	3 354
Autres débiteurs divers	18 014	91 593
Avances clients (*)	127 601	73 980
Charges à payer	123 564	187 385
Dettes envers le personnel	132 240	164 211
Dettes Fiscales	927 350	141 147
Dettes sociales	92 795	103 860
Recettes en instance d'affectation	193 645	193 646
Produits constatés d'avance	376 850	0
<b>Total</b>	<b>1 996 350</b>	<b>1 159 176</b>

(\*) : les données comparatives ont été retraitées pour des besoins de comparabilité

## 11. Concours bancaires et autres passifs financiers :

Cette rubrique totalise 8 140 373 TND au 31 décembre 2013. Elle se détaille comme suit :

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Crédit de financement en devises	4 732 690	2 042 359
Banque de l'Habitat	1 310 930	1 611 827
Chèques à payer	1 545	25 404
Virements en instance	0	2 842 144
Echéances à moins d'un an HANN.LEASE	90 477	93 253
Crédit de mobilisation de créances professionnelles	2 004 731	0
<b>Total</b>	<b>8 140 373</b>	<b>6 614 987</b>

## **V. Notes relatives à l'Etat de Résultat**

### **1. Revenus :**

Les revenus totalisent, au 31 décembre 2013, la somme de 31 776 488 TND contre 18 734 975 TND en 2012. Le détail du chiffre d'affaires par exercice se présente comme suit:

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Chiffre d'affaires brut	31 837 983	18 709 899
Ristournes à accorder nettes des reprises	<61 495>	25 077
<b>Total Net</b>	<b>31 776 488</b>	<b>18 734 975</b>

### **2. Achats de marchandises consommées :**

Les achats de marchandises consommées s'élèvent, au 31 décembre 2013, à 23 280 497 TND, et se détaillent comme suit :

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Achats de marchandises locaux	185 512	681 317
Achats de marchandises à l'étranger	20 574 729	11 669 398
Frais sur achats de marchandises	2 520 415	974 621
RRR obtenus	<159>	<4 281>
<b>Total</b>	<b>23 280 497</b>	<b>13 321 055</b>

### **3. Charges de personnel**

Les charges de personnel s'élèvent à 1 797 351 TND au 31 décembre 2013 contre 1 705 993 TND au 31 décembre 2012 et se détaillent comme suit :

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Rémunérations brutes (*)	1 488 735	1 423 320
Cotisations sociales	237 969	222 089
Assurances groupe	70 647	60 584
<b>Total</b>	<b>1 797 351</b>	<b>1 705 993</b>

(\*) Données comparatives retraitées à des fins de comparabilité

A noter que les rémunérations brutes englobent la variation de la provision au titre des congés payés

#### 4. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions nettes totalisent, au 31 décembre 2013, 554 622 TND et se détaillent comme suit:

	2013	2012
Dotation aux amortissements	303 012	218 928
Dotation aux provisions pour dépréciation des créances	219 194	423 771
Dotations pour risques et charges	33 209	55 940
Dotations aux provisions stocks	110 598	134 128
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	<793>	<255>
Reprise sur provisions stocks	<110 598>	<134 128>
<b>Total</b>	<b>554 622</b>	<b>698 384</b>

(\*) Données comparatives retraitées à des fins de comparabilité

#### 5. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent au 31 décembre 2013 la somme de 2 643 175 TND. Elles se composent de:

	2013	2012
Achats non stockés	225 695	220 270
Assurances	70 034	60 020
Autres services extérieurs	52 303	78 722
Déplacements Missions Réceptions	114 938	158 120
Entretien et réparation	96 304	97 680
Etudes, documentations et formations	9 273	11 222
Frais bancaires	337 627	192 056
Frais de télécommunication	72 391	84 468
Honoraires	346 423	240 629
Impôts et taxes	135 713	106 901
Locations	179 467	174 633
Frais de Marketing	832 361	1 484 473
Pertes ordinaires	1 158	5 753
Sous-traitance	15 800	9 967
Transfert de charges	<22 744>	<31 204>
Transport	176 432	132 846
<b>Total</b>	<b>2 643 175</b>	<b>3 026 556</b>

## 6. Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent 1 022 371 TND au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

	2013	2012
Différences de change nettes	637 287	227 155
Agios débiteurs	121 143	156 919
Intérêts bancaires sur opérations de financement	68 979	60 310
Intérêts Tunisie factoring	156 846	125 585
Intérêts d'escompte et encaissements effets	25 142	6 392
Intérêts Hannibal Lease	12 974	13 676
<b>Total</b>	<b>1 022 371</b>	<b>590 037</b>

## 7. Impôt sur les sociétés

Le tableau de détermination de l'impôt sur les sociétés se détaille comme suit :

	2013
<b>Résultat net après modifications comptables</b>	1 381 596
<b>I- Réintégrations</b>	<b>1 032 752</b>
* Impôt sur les sociétés	638 760
* Charges non déductibles congés payés	119 141
* Pénalités et amendes non déductibles	3 287
* Amortissements non déductibles	32 281
* Provisions non déductibles clients	58 268
* Provisions non déductibles chèques impayés	48 829
* Provisions non déductibles traites impayées	98 977
* Provision pour risque et charges	33 209
<b>II- Déductions</b>	<b>&lt;103 945&gt;</b>
* Reprise sur provision congés payés	<103 945>
<b>Résultat fiscal</b>	<b>2 310 403</b>
Déduction provision sur créances douteuses et stocks	<181 202>
<b>Résultat fiscal imposable (assiette de l'impôt sur les sociétés)</b>	<b>2 129 201</b>
<b>Impôts sur les sociétés au taux de droit commun (30%)</b>	<b>&lt;638 760&gt;</b>
* Crédit d'impôt sur les sociétés de l'exercice 2012	436 350
* Retenues à la source opérées par les tiers	635 450
* Avances IS sur importations	16 193
<b>Impôt sur les sociétés (Crédit + ou à payer -)</b>	<b>449 233</b>

## ***VI. Notes relatives à l'Etat de flux***

### **1. Flux de trésorerie liés à l'exploitation**

Les flux de trésorerie affectés à l'exploitation totalisent, en 2013, un flux négatif de 247 628 TND contre un flux négatif de 366 059 TND en 2012.

Le détail des principales variations est le suivant :

#### **Dotation aux amortissements et aux provisions**

La rubrique Dotation aux amortissements et aux provisions se détaille comme suit :

	<b>2013</b>
Dotation aux amortissements	303 012
Dotation aux provisions pour dépréciation des créances	219 194
Dotations pour risques et charges	33 209
Dotations aux provisions stocks	110 598
Dotations aux provisions pour congés	119 141
<b>Total</b>	<b>785 154</b>

#### **Reprises sur provisions**

La rubrique Dotation aux amortissements et aux provisions se détaille comme suit :

	<b>2013</b>
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	<793>
Reprise sur provisions pour congés	<103 945>
Reprise sur provisions sur dépréciation de stock	<110 598>
<b>Total</b>	<b>&lt;215 336&gt;</b>

#### **Variation des fournisseurs et autres passifs**

La rubrique variation des fournisseurs et autres passifs se détaille comme suit :

	<b>2013</b>
Variation des comptes de fournisseurs	732 794
Variation des comptes d'autres passifs	837 174
Ajustement	0
- Variation des dividendes à payer	200 000
- Variation des fournisseurs d'immobilisations	28 875
- Variation de la provision pour congés payés	<15 195>
<b>Total</b>	<b>1 783 648</b>

## 2. Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement totalisent, au cours de l'exercice 2013, la somme négative de 297 408 TND contre une somme négative de 326 070 TND en 2012.

### Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations

Les décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations se détaillent comme suit :

	<b>2013</b>
Variation des immobilisations incorporelles	23 450
Variation des immobilisations corporelles	250 393
Variation des immobilisations corporelles à statut juridique particulier	71 241
Ajustement	
- Variation des fournisseurs d'immobilisations	28 875
- Immobilisations acquises par leasing	<71 241>
<b>Total</b>	<b>302 718</b>

## 3. Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement totalisent au cours de l'exercice 2013 un flux positif de 701 110 TND, contre un flux négatif de 610 841 DT en 2012.

### Dividendes et autres distributions

La rubrique décaissements relatifs aux dividendes et autres distributions se détaille comme suit :

	<b>2013</b>
Dividendes 2011 distribuées en 2013	<200 000>
Dividendes 2012 distribuées en 2013	<420 750>
<b>Total</b>	<b>&lt;620 750&gt;</b>

### Encaissements suite à l'émission d'actions

Les encaissements suite à l'émission d'actions totalisant le montant de 1 427 546 TND correspondent aux encaissements suite à l'émission d'actions dans le cadre des augmentations du capital réalisées en 2013.

### Remboursements d'emprunts

Les remboursements d'emprunts totalisant le montant de 105 685 TND correspondent aux remboursements des loyers leasing en principal.

#### 4. Trésorerie de fin de période

La trésorerie nette à la fin de l'exercice 2013 est négative de **3 697 174** TND et se détaille comme suit :

	<b>2013</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	4 352 722
Concours bancaires et autres passifs financiers	<u>8 049 896</u>
<b>Total net</b>	<b>&lt; 3 697 174 &gt;</b>

## ***VII. Notes sur les parties liées***

### **1. Identification des parties liées :**

Les parties liées de la société CELLCOM SA sont les suivantes :

#### **- Les actionnaires**

- La société Y.K.H Holding avec un pourcentage de participation de 45,29%
- Monsieur Tarek Ben Yassine Hamila
- Monsieur Yassine Ben Tarek Hamila
- Mademoiselle Alya Bent Tarek Hamila
- Mademoiselle Eya Bent Tarek Hamila
- Monsieur Mohamed Ben Rhouma
- Madame Emna Djilani Hamila avec un pourcentage de participation de 44,71%

#### **- Le Président Directeur Général**

- Monsieur Mohamed Ben Rhouma

#### **- Les administrateurs**

- La société Y.K.H Holding
- Monsieur Mohamed Ben Rhouma
- Monsieur Farouk Bey
- Madame Aouatef Jouirou
- Madame Ghofrane Zitouni

#### **- Les sociétés du groupe HAMILA en Tunisie à savoir**

- La société KASSO SA
- La société YKH Consulting
- La société YKH Immobilière
- La société HIT Production
- La société Al Ataba Immobilière
- La société Cellcom retail
- La Société Hamila pour le Commerce et l'Industrie SHCI SA
- La société YKH Holding

### **2. Transactions et soldes avec les parties liées**

#### ***A- Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours de l'exercice***

##### ***Transactions avec la société Al Ataba***

- La société Al Ataba Immobilière SARL a mis à la disposition de votre société un ensemble immobilier constitué d'un terrain et d'une construction inachevée sis à la Charguia II. Votre société a effectué des travaux d'aménagement divers sur l'ensemble immobilier afin de l'exploiter comme dépôt. Aucune contrepartie n'a été demandée au titre de cette mise à disposition.

### ***Transactions avec la société Hamila Distribution***

- La société CELLCOM SA a procédé à l'achat de marchandises auprès de la société Hamila Distribution pour un montant de 4.301 dinars tunisiens. Le solde du compte Hamila Distribution au 31 décembre 2013 est nul.

### ***B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)***

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 :

### ***Transactions avec la société Y.K.H Consulting***

- La convention d'assistance, d'étude et de conseil conclue par CELLCOM SA en janvier 2003 avec la société Y.K.H Consulting. Les honoraires relatifs à cette convention s'élèvent, au titre de l'exercice 2013, à 218.006 dinars tunisiens hors taxes. Le solde du compte fournisseur Y.K.H Consulting au 31 décembre 2013 est débiteur de 560 dinars tunisiens.

### ***Transactions avec la société Y.K.H Holding***

- La société a conclu au 31 décembre 2012, une convention de compte courant avec la société Y.K.H Holding d'un montant de 864.000 dinars tunisiens au taux d'intérêt de 8%. Les produits à recevoir au titre de cet emprunt s'élèvent au 31 décembre 2013 à 69.160 dinars tunisiens. Au 31 décembre 2013, ce compte n'est pas encore remboursé.

### ***Transactions avec la société KASSO SA***

- La convention de location auprès de la société KASSO SA du local utilisé par CELLCOM SA à titre de siège social depuis 2005. Le loyer annuel au titre de l'exercice 2013 s'élève à 76.517 dinars tunisiens hors taxes.
- Au 31 décembre 2013, le compte débiteurs créditeurs divers « Société Kasso » présente un solde créditeur de 7.531 dinars tunisiens, datant des exercices antérieurs.

### ***Transactions avec la société YKH Immobilière***

- La convention de location par CELLCOM SA, auprès de la société Y.K.H Immobilière, d'un dépôt sis à la Soukra, pour un loyer de 5.000 dinars tunisiens hors taxes au titre de l'exercice 2013. Le solde du compte fournisseur Y.K.H Immobilière au 31 décembre 2013 est créditeur de 5.900 dinars tunisiens.

### ***Transactions avec la société Hit Production***

- Au 31 décembre 2013, le solde créditeur du fournisseur "Hit Production" s'élève à 3.372 dinars tunisiens. Les frais de publicité facturés par la société "Hit Production" à CELLCOM SA au titre de l'exercice 2013 sont nuls.
- Au 31 décembre 2013, le compte débiteurs et créditeurs divers «Hit production» présente un solde débiteur de 120 dinars tunisiens, datant des exercices antérieurs.

### ***Transactions avec la société Hamila pour le Commerce et l'Industrie SHCI SA***

- Au 31 décembre 2013, le compte «DCD SHCI» présente un solde débiteur de 246.841 dinars tunisiens, provenant des intérêts facturés par CELLCOM SA au titre de la créance qu'elle détenait sur la société SHCI SA durant les exercices 2009 à 2012.
- Le solde du compte «Société Hamila» présente, au 31 décembre 2013, un solde débiteur de 46.219 dinars tunisiens datant des exercices antérieurs.

### ***C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants***

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définis comme suit :

- En 2013, la rémunération annuelle brute du Président Directeur Général s'est élevée à 117.358 dinars tunisiens. En outre, le Président Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction, de la prise en charge des dépenses s'y rattachant ainsi que de la prise en charge de sa consommation téléphonique et de ses cotisations sociales.

## ***VIII. Engagements hors bilan***

### ***Engagements donnés***

- La société CELLCOM SA a consenti un nantissement de son fonds de commerce au profit de la Banque de l'Habitat en garantie des crédits de gestion auprès de cette banque.
- La société a consenti des cautions pour un montant de 5.046.723 TND au 31/12/2013.
- La société a consenti des engagements par signature au titre des crédits documentaires pour un montant de 6.112.693 TND au 31/12/2013.
- Le total des escomptes commerciaux s'élève à 792.297 TND au 31/12/2013.

### ***Engagements reçus***

- La société CELLCOM SA a reçu un nantissement de 1<sup>er</sup> rang sur une maison non enregistrée d'une valeur de deux cent soixante dix sept mille Dinars Tunisien de la part du client GHASSEN FLISS contre un impayé de 225 317 TND.
- La société CELLCOM SA a reçu un nantissement de 2<sup>ème</sup> rang d'une valeur de un million de Dinars Tunisien sur une propriété de la part du client ELECTROSAT en garantie des créances.

## ***IX. Vérification de la situation fiscale de la société***

La société CELLCOM SA a reçu, en date du 4 juin 2012, une notification de vérification approfondie de sa situation fiscale portant sur les impôts et taxes suivants :

<b>Impôts et taxes</b>	<b>Période</b>
Impôt sur les sociétés	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
Acomptes provisionnels	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
TVA	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
TCL	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
Retenues à la source	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
TFP	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
FOPROLOS	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011

La société a reçu, le 27 décembre 2012, une notification des résultats de la vérification approfondie de sa situation fiscale. Les impôts réclamés par l'administration fiscale s'élèvent à un total de 494.249 dinars tunisiens dont un principal de 369.233 dinars tunisiens et des pénalités de retard de 125.016 dinars tunisiens.

Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société «CELLCOM SA» rejetant les principaux chefs de redressement. La société a néanmoins admis le redressement pour certains points et a provisionné, au 31 décembre 2012, un complément d'impôts à payer à ce titre pour un montant de 114.340 dinars tunisiens.

La direction estime qu'au vu des justificatifs probants présentés et des textes légaux en la matière auxquels elle a fait référence au niveau de sa réponse, la provision comptabilisée est suffisante et couvre l'incidence probable de ce redressement.

## ***X. Note relative aux retraitements effectués sur la colonne comparative***

Les retraitements suivants ont été effectués sur la colonne comparative pour des besoins de comparabilité :

<b>Libellé</b>	<b>2012</b>	<b>Ancienne Rubrique</b>	<b>Nouvelle rubrique</b>
Clients créditeurs	- 52 902	Clients et comptes rattachés « clients ordinaires »	Autres passifs courants « avances clients »
Fournisseurs débiteurs	68 570	Fournisseurs et comptes rattachés « Fournisseurs locaux »	Autres actifs courants « Avances et acomptes »
Reprises sur provision congés	- 79 897	Dotations aux amortissements et provisions	Charges de personnel « Rémunérations brutes »
Débiteurs divers YKH	864 000	Clients et comptes rattachés « Clients ordinaires »	Autres Actifs courants « Débiteurs divers »

## ***XI. Soldes intermédiaires de Gestion***

<b>Produits</b>		<b>Charges</b>		<b>Soldes</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
<b>Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation</b>	<b>31 776 488</b>	<b>Achats de marchandises consommées et variation de stock</b>	<b>23 926 542</b>	<b>Marge commerciale</b>	<b>7 849 946</b>	<b>6 210 070</b>
<b>Marge commerciale</b>	<b>7 849 946</b>	Autres charges externes	2 507 462			
<b>Total</b>	<b>7 849 946</b>	<b>Total</b>	<b>2 507 462</b>	<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>5 342 484</b>	<b>3 290 415</b>
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>5 342 484</b>	Impôts et taxes	135 713			
		Charges de personnel	1 797 351			
<b>Total</b>	<b>5 342 484</b>	<b>Total</b>	<b>1 933 064</b>	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>3 409 420</b>	<b>1 477 521</b>
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>3 409 420</b>					
Autres gains	127 471	Autres pertes	9 524			
Autres Produits	72 544	Charges financières	1 024 933			
Reprise sur provisions	111 391	Dotations aux amortissements et provisions	666 013			
		Impôts et taxes	638 760			
<b>Total</b>	<b>3 720 826</b>	<b>Total</b>	<b>2 339 230</b>	<b>Résultat net</b>	<b>1 381 596</b>	<b>415 372</b>

# *Rapport Général*

Tunis, le 2 juin 2014

Messieurs les Actionnaires  
de la société **CELLCOM SA**  
23, rue de l'Artisanat Charguia II

Messieurs,

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013.

## ***Rapport sur les états financiers***

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société «CELLCOM SA», joints au présent rapport et comprenant le bilan au 31 décembre 2013, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres de 4.994.524 dinars tunisiens y compris le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1.381.596 dinars tunisiens.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Opinion sans réserve

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de la société «CELLCOM SA» au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion sans réserve ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur la note IX aux états financiers.

En effet, la société a reçu, le 27 décembre 2012, une notification des résultats de la vérification approfondie de sa situation fiscale au titre de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2011. Les impôts réclamés par l'administration fiscale s'élèvent à un total de 194.249 dinars tunisiens en principal et pénalités de retard.

Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société «CELLCOM SA» rejetant les principaux chefs de redressement. La société a néanmoins admis le redressement pour certains points et une provision au titre d'un complément d'impôts à payer à ce titre est constatée, au 31 décembre 2013, pour un montant de 114.340 dinars tunisiens.

Au stade actuel de la procédure en cours, l'incidence finale de ce redressement sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2013 ne peut être appréciée.

### ***Rapport sur les vérifications et informations spécifiques***

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations comptables historiques données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

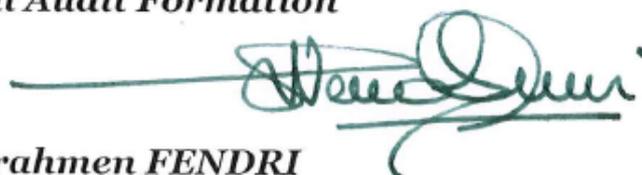
## ***Rapport sur les vérifications et informations spécifiques***

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels consolidés des informations comptables historiques données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels consolidés.

Par ailleurs, nous n'avons pas d'observations significatives sur le système de contrôle interne.

***Conseil Audit Formation***



***Abderrahmen FENDRI***

# *Rapport Spécial*

Tunis, le 2 juin 2014

Messieurs les Actionnaires  
de la société **CELLCOM SA**  
23, rue de l'Artisanat Charguia II

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

## A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis de la convention suivante conclue au cours de l'exercice 2013 et visée par les articles précités.

- La société Al Ataba Immobilière SARL a mis à la disposition de votre société un ensemble immobilier constitué d'un terrain et d'une construction inachevée sis à la Charguia II. Votre société a effectué des travaux d'aménagement divers sur l'ensemble immobilier afin de l'exploiter comme dépôt. Aucune contrepartie n'a été demandée au titre de cette mise à disposition.

### B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 :

- La société a conclu au 31 décembre 2012, une convention de compte courant avec la société Y.K.H Holding d'un montant de 864.000 dinars tunisiens au taux d'intérêt de 8%. Les produits à recevoir au titre de cet emprunt s'élèvent au 31 décembre 2013 à 69.160 dinars tunisiens. Au 31 décembre 2013, ce compte n'est pas encore remboursé.
- La convention d'assistance, d'étude et de conseil conclue par CELLCOM SA en janvier 2003 avec la société Y.K.H Consulting. Les honoraires relatifs à cette convention s'élèvent, au titre de l'exercice 2013, à 218.006 dinars tunisiens hors taxes. Le solde du compte fournisseur Y.K.H Consulting au 31 décembre 2013 est débiteur de 560 dinars tunisiens.
- La convention de location auprès de la société KASSO SA du local utilisé par CELLCOM SA à titre de siège social depuis 2005. Le loyer annuel au titre de l'exercice 2013 s'élève à 76.517 dinars tunisiens hors taxes.
- La convention de location par CELLCOM SA, auprès de la société Y.K.H Immobilière, d'un dépôt sis à la Soukra, pour un loyer de 5.000 dinars tunisiens hors taxes au titre de l'exercice 2013. Le solde du compte fournisseur Y.K.H Immobilière au 31 décembre 2013 est créditeur de 5.900 dinars tunisiens.
- Au 31 décembre 2013, le solde créditeur du fournisseur "Hit Production" s'élève à 3.372 dinars tunisiens. Les frais de publicité facturés par la société "Hit Production" à Cellcom au titre de l'exercice 2013 sont nuls.
- Au 31 décembre 2013, le compte «DCD SHCI» présente un solde débiteur de 246.841 dinars tunisiens, provenant des intérêts facturés par Cellcom au titre de la créance qu'elle détenait sur la société SHCI SA durant les exercices 2009 à 2012.
- Le solde du compte «Société Hamila» présente, au 31 décembre 2013, un solde débiteur de 46.219 dinars tunisiens datant des exercices antérieurs.
- Au 31 décembre 2013, le compte débiteurs créditeurs divers « Société Kasso » présente un solde créditeur de 7.531 dinars tunisiens, datant des exercices antérieurs.
- Au 31 décembre 2013, le compte débiteurs et créditeurs divers «Hit production» présente un solde débiteur de 120 dinars tunisiens, datant des exercices antérieurs.

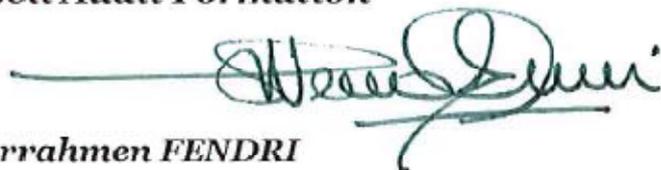
### C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définis comme suit :

- En 2013, la rémunération annuelle brute du Président Directeur Général s'est élevée à 117.358 dinars tunisiens. En outre, le Président Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction, de la prise en charge des dépenses s'y rattachant ainsi que de la prise en charge de sa consommation téléphonique et de ses cotisations sociales.
- Il n'est pas alloué de jetons de présence aux administrateurs de la société pour l'exercice 2013.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

**Conseil Audit Formation**



**Abderrahmen FENDRI**

## **AVIS DES SOCIETES**

### **ETATS FINANCIERS DEFINITIFS**

**POULINA GROUP HOLDING -PGH -**  
Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous-

La société Poulina Group Holding, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 26 juin 2014. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Salah MEZIOU et Mr Mohamed FESSI.

<b>ACTIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<i>Immobilisations incorporelles</i>	<b>1</b>		
Immobilisations incorporelles		4 831	4 831
Moins amortissements		- 4 831	- 4 831
		<b>0</b>	<b>0</b>
<i>Immobilisations corporelles</i>	<b>1</b>		
Immobilisations corporelles		8 361 684	7 750 334
Moins amortissements		-2 664 354	- 2 023 625
		<b>5 697 330</b>	<b>5 726 709</b>
<i>Immobilisations financières</i>	<b>2</b>		
Titres de participation		315 550 831	293 415 095
Moins provisions		0	-1 297 206
Titres de participation nets		<b>315 550 831</b>	<b>292 117 890</b>
Prêts		315 168	294 417
		<b>315 865 999</b>	<b>292 412 307</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES</b>		<b>321 563 328</b>	<b>298 139 015</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>321 563 328</b>	<b>298 139 015</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Clients et comptes rattachés	<b>3</b>	2 325 240	1 998 526
Autres actifs courants	<b>4</b>	2 558 331	2 482 871
Placements et autres actifs financiers	<b>5</b>	129 413	3 811 613
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>6</b>	697 101	49 710
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>5 710 085</b>	<b>8 342 720</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>327 273 414</b>	<b>306 481 735</b>

*Les notes de 1 à 20 font partie intégrante des états financiers.*

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social		180 003 600	180 003 600
Réserves légales		9 554 975	7 439 643
Autres réserves		67 785 860	63 595 900
Résultats reportés		621	66
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>7</b>	<b>257 345 055</b>	<b>251 039 209</b>
<i>Résultat net de l'exercice</i>		<i>53 376 999</i>	<i>42 306 566</i>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>	<b>7</b>	<b>310 722 055</b>	<b>293 345 775</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts	<b>8</b>	8 242 408	9 458 781
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>8 242 408</b>	<b>9 458 781</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>9</b>	1 236 841	739 575
Autres passifs courants	<b>10</b>	1 045 582	1 116 606
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>11</b>	6 026 528	1 820 998
<b>Total des passifs courants</b>		<b>8 308 951</b>	<b>3 677 179</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>16 551 359</b>	<b>13 135 960</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>327 273 414</b>	<b>306 481 735</b>

*Les notes de 1 à 20 font partie intégrante des états financiers.*

	Notes	31/12/2013	31/12/2012
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Revenus	12	63 876 204	52 665 642
Autres produits d'exploitation	12	14 250	0
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>63 890 454</b>	<b>52 665 642</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Charges de personnel	13	- 5 406 450	- 5 380 897
Dotations aux amortissements et aux provisions	14	325 163	- 809 946
Autres charges d'exploitation	15	- 4 366 892	- 4 168 011
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>9 448 179</b>	<b>-10 358 854</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>54 442 275</b>	<b>42 306 788</b>
Charges financières nettes	16	-1 256 568	-116 294
Produits des placements	17	71 663	65 142
Autres gains ordinaires	18	174 328	114 923
Autres pertes ordinaires	19	- 28 401	- 18 901
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>53 403 298</b>	<b>42 351 657</b>
Impôt sur les sociétés		- 26 299	- 45 090
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>53 376 999</b>	<b>42 306 566</b>

Les notes de 1 à 20 font partie intégrante des états financiers.

<i>Désignation</i>	<i>31/12/2013</i>	<i>31/12/2012</i>
<b><i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i></b>		
Résultat net de l'exercice	<b>53 376 999</b>	<b>42 306 566</b>
<b><u>Ajustements pour :</u></b>		
* Dotations aux amortissements et aux provisions	972 042	809 946
* Reprises sur provisions	- 1 297 206	0
* Moins-values sur cessions d'immobilisations financières	339 890	12 145
* Plus-values latentes sur placements	- 449	0
* Plus-values sur cessions d'immobilisations	- 113 322	- 92 149
* Variation du BFR	251 807	- 718 454
* Charges d'intérêts	935 594	129 562
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>54 465 355</b>	<b>42 447 616</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i></b>		
Décassements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 798 268	- 319 863
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	300 241	217 073
Décassements sur acquisitions d'immobilisations financières	- 22 475 625	- 20 678 134
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>- 22 973 652</b>	<b>- 20 780 924</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i></b>		
Distribution de dividendes	- 36 000 720	- 30 600 612
Encaissements provenant des emprunts	185 525	10 000 000
Charges d'intérêts	- 935 594	- 129 562
Remboursement des emprunts	- 1 792 776	0
Variation de trésorerie provenant des placements de billets de trésorerie	4 150 000	0
Variation de trésorerie provenant placement courants	3 682 649	- 1 037 093
Variation de trésorerie provenant des prêts	- 20 752	34 246
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>	<b>- 30 731 668</b>	<b>- 21 733 021</b>
Variation de la trésorerie	<b>760 034</b>	<b>- 66 329</b>
Trésorerie au début de l'exercice	- 79 875	- 13 546
<b>TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>680 160</b>	<b>- 79 875</b>

*Les notes de 1 à 20 font partie intégrante des états financiers.*

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS DE L'EXERCICE 2013

### **I- PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ :**

POULINA GROUP HOLDING est une société anonyme de droit Tunisien constituée en Juin 2008 ayant pour activité principale :

- La promotion des investissements par la détention et/ou la gestion d'un portefeuille de de titres de valeurs mobilières cotées ou non cotées en Tunisie et/ou à l'étranger ;
- La prise de participations dans le capital de toutes entreprises créées ou à créer notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport de fusion, alliance, souscription, achats de titres ou droit sociaux ou associations...;
- L'assistance, l'étude, le conseil, le marketing et l'ingénierie financière, comptable, juridique et autres...;
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus indiqués ou à tous autres objets similaires.

Le capital social de la société PGH, à la constitution, s'élevant à 150 000 000 DT représente des apports en nature sous forme d'actions ou de parts sociales de 72 sociétés du groupe POULINA (à l'exclusion du sous-groupe La Paix : tourisme).

Une augmentation du capital de la société PGH a été réalisée en 2008 par appel public à l'épargne et souscription de 16 670 000 actions de 1 DT chacune avec une prime d'émission de 4,950 par action.

Une augmentation de capital par incorporation de réserves pour un montant de 13 333 600 DT a été effectuée en 2011.

Des opérations de restructuration du capital des sociétés émettrices des titres objet des apports en nature ci-dessus indiqués, ont été réalisées avant la création de la société PGH.

Il est à signaler que le groupe POULINA, créé à l'initiative de promoteurs privés Tunisiens en 1967, a démarré son activité avec une première entité d'élevage avicole.

Au fil des années, la taille du groupe s'est considérablement développée, son activité s'est largement diversifiée ce qui lui a permis d'occuper une place très importante sur le marché tunisien au niveau de plusieurs secteurs d'activités, et notamment :

- L'agriculture et l'agroalimentaire ;
- L'industrie métallurgique et l'industrie du bois ;
- La céramique ;
- Le carton ;
- L'immobilier.

## **II- PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION :**

### **1- Référentiel comptable :**

Les états financiers individuels de la société POULINA GROUP HOLDING S.A. sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la Loi 96-112 et le Décret 96-2459 du 30 Décembre 1996.

### **Conventions comptables et Hypothèses sous-jacentes :**

Les états financiers individuels de la société sont libellés en Dinars Tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, et plus précisément :

- *Hypothèse de continuité d'exploitation ;*
- *Hypothèse de comptabilité d'engagement ;*
  
- Convention de l'entité ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention du coût historique ;
- Convention de réalisation du revenu ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'objectivité ;
- Convention de l'information complète ;
- Convention de l'importance relative ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

### **2- Principes et méthodes comptables :**

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société POULINA GROUP HOLDING S.A. pour la préparation de ses états financiers sont les suivants:

#### ***a-Exercice comptable :***

La société POULINA GROUP HOLDING S.A. arrête ses comptes et clôture son exercice comptable au 31 Décembre de chaque année. L'exercice 2008 est le 1<sup>er</sup> exercice.

### ***b- Immobilisations corporelles :***

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes déductibles

Elles sont amorties linéairement sur la durée de vie estimée. Les taux appliqués sont les suivants :

<b>Rubriques</b>	<b>Taux</b>
<i>Logiciels</i>	<b>33 %</b>
<i>Bâtiments et constructions</i>	<b>5 %</b>
<i>Installations technique matériel et outillage</i>	<b>20 %</b>
<i>Matériel et mobilier roulant</i>	<b>10 %</b>
<i>Equipements de bureaux</i>	<b>20 %</b>
<i>Matériel Informatique</i>	<b>15 %</b>
<i>Agencements, Aménagements et Installations</i>	<b>10 %</b>

### ***c-Revenus :***

Les revenus de la société PGH représentent essentiellement des dividendes, des intérêts de placements et de prestations de services d'assistance administratives facturées aux sociétés de groupe.

### **3- Etat des flux de trésorerie :**

Le tableau de trésorerie est préparé selon le modèle autorisé.

### **4- Evénements postérieurs à la date de clôture :**

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité ou la situation financière de la société, n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de préparation du présent rapport.

## **III- NOTES EXPLICATIVES :**

### **I-1 ACTIFS :**

#### **NOTE 1/IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES :**

Les immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les amortissements sont détaillés dans le tableau des immobilisations et des amortissements présenté ci-après :

POULINA GROUP HOLDING S.A.  
TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS  
AU 31 DECEMBRE 2013  
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Désignations	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				V.C.N.	
	Solde au	Cessions ou / et	Nouvelles acquisitions	Cumul au	Cumul au	Dotations de	Régl. Amt.	Cumul au	31/12/2013	31/12/2012
	31/12/2012	Régularisations		31/12/2013	31/12/2012	l'exercice	et cessions	31/12/2013		
<b><u>Immobilisations Incorporelles</u></b>										
<i>Logiciels</i>	4 831	0	0	4 831	4 831	0	0	4 831	0	0
<b><u>Total Des Immobilisations Incorporelles</u></b>	<b>4 831</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 831</b>	<b>4 831</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 831</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b><u>Immobilisations Corporelles</u></b>										
<i>Terrains</i>	1 692 295	0	0	1 692 295	0	0	0	0	1 692 295	1 692 295
<i>Constructions</i>	1 087 601	0	0	1 087 601	178 175	54 380	0	232 555	855 046	909 426
<i>Installations Tech. matériel et outillages indus.</i>	2 967	2 967	0	0	773	0	773	0	0	2 194
<i>Matériel de Transport</i>	3 601 938	519 553	761 076	3 843 461	1 362 519	729 402	331 313	1 760 607	2 082 854	2 239 419
<i>Installations générales ag &amp; amé. Divers</i>	91 402	0	17 918	109 320	15 212	12 351	0	27 563	81 757	76 190
<i>Equipements de bureaux</i>	1 261 226	0	348 793	1 610 019	461 851	173 828	0	635 679	974 339	799 375
<i>Petit matériel d'exploitation</i>	6 929	-2 967	3 116	13 012	5 095	2 081	-773	7 949	5 062	1 834
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	5 975	0	0	5 975	0	0	0	0	5 975	5 975
<b><u>Total Des Immobilisations Corporelles</u></b>	<b>7 750 334</b>	<b>519 553</b>	<b>1 130 903</b>	<b>8 361 684</b>	<b>2 023 625</b>	<b>972 042</b>	<b>331 313</b>	<b>2 664 354</b>	<b>5 697 330</b>	<b>5 726 709</b>
<b>Totaux</b>	<b>7 755 164</b>	<b>519 553</b>	<b>1 130 903</b>	<b>8 366 514</b>	<b>2 028 456</b>	<b>972 042</b>	<b>331 313</b>	<b>2 669 185</b>	<b>5 697 330</b>	<b>5 726 709</b>

### 1-1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Au 31/12/2013, cette rubrique présente un solde brut débiteur de 4 831 DT, il se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2013</i>	<i>Solde au 31/12/2012</i>	<i>Variations</i>
Logiciels	4 831	4 831	0
<b>Total Brut</b>	<b>4 831</b>	<b>4 831</b>	<b>0</b>
<b>Amortissements</b>	<b>-4 831</b>	<b>-4 831</b>	<b>0</b>
<b>Total Net</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 1-2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Au 31/12/2013, cette rubrique présente un solde brut débiteur de 8 361 684 DT, contre un solde brut débiteur de 7 750 334 DT au 31/12/2012. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2013</i>	<i>Solde au 31/12/2012</i>	<i>Variations</i>
Terrains	1 692 295	1 692 295	0
Constructions	1 087 601	1 087 601	0
Installations techniques matériel & outillages industriels	0	2 967	-2 967
Matériel de transport	3 843 461	3 601 938	241 523
Equipements de bureaux	1 610 019	1 261 226	348 793
Installations générales. ag. Am. Divers	109 320	91 402	17 918
Petits matériels d'exploitation	13 012	6 929	6 083
Immobilisations corporelles en cours	5 975	5 975	0
<b>Total Brut</b>	<b>8 361 684</b>	<b>7 750 334</b>	<b>611 350</b>
<b>Amortissements</b>	<b>-2 664 354</b>	<b>-2 023 625</b>	<b>-640 729</b>
<b>Total Net</b>	<b>5 697 330</b>	<b>5 726 709</b>	<b>-29 379</b>

✓ Les acquisitions de l'exercice se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

<i>Eléments</i>	<i>Montants</i>
Matériel de transport	761 076
Equipements de bureaux	348 793
Installations générales agencements et aménagements divers	17 918
Petits matériels d'exploitation	3 116
<b>Total acquisitions</b>	<b>1 130 903</b>

✓ Les décaissements sur acquisitions d'immobilisations se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

Rubriques	Montants
Acquisitions d'immobilisations autres que celles financées par leasing	412 766
Remboursements anticipés	71 664
Remboursements échéances a -1 an sur crédit leasing	313 838
<b>Total décaissements sur acquisitions d'immobilisations</b>	<b>798 268</b>

✓ Les cessions de l'exercice s'analysent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Valeurs d'origine	VCN	Prix de cessions	Plus-values	Moins-values
Matériel de transport	519 553	188 239	300 241	140 380	-28 378
<b>Total</b>	<b>519 553</b>	<b>188 239</b>	<b>300 241</b>	<b>140 380</b>	<b>-28 378</b>

## NOTE 2 / IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Au 31/12/2013, cette rubrique présente un solde net débiteur de 315 865 999 DT contre un solde au 31/12/2012 de 292 412 307 DT. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012	Variations
Titres de participation	315 550 831	293 415 095	22 135 735
Provisions pour dépréciation	0	-1 297 206	1 297 206
<b>Titres de participation nets</b>	<b>315 550 831</b>	<b>292 117 890</b>	<b>23 432 941</b>
Prêts	315 168	294 417	20 752
<b>Total</b>	<b>315 865 999</b>	<b>292 412 307</b>	<b>23 453 692</b>

Au 31/12/2013 les titres de participations se détaillent comme suit :

Titres	Au 31/12/2013		Au 31/12/2012		Acquisitions et Cessions 2013	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Acquisitions	Cessions
POULINA S.A.	599 994	29 918 710	599 994	29 918 710		
ALMES S.A.	1 742 400	11 437 797	1 742 400	11 437 797		
CEDRIA	11 502	1 030 235	11 502	1 030 235		
ENNAJAH	38 953	1 352 448	38 953	1 352 448		
ESSANA OUBAR	14 893	81 765	14 893	81 765		
OASIS	52 668	1 652 905	52 668	1 652 905		
SABA	211 407	2 830 241	33 251	239 853	2 590 388	

Titres	Au 31/12/2013		Au 31/12/2012		Acquisitions et Cessions 2013	
SELMA	74 384	1 043 658	74 384	1 043 658		
SIDI OTHMAN	12 724	769 449	12 724	769 449		
AGRICOLE DICK	283 707	1 446 816	283 707	1 446 816		
AGRICOLE EL JENENE	0	0	25 000	229 087		-229 087
AGRICOLE SAOUF	21 577	32 118	21 577	32 118		
SNA S.A.	1 896 539	12 390 096	1 339 889	6 105 842	6 284 254	
EL MAZRAA	1 069 620	2 611 942	1 069 620	2 611 942		
YASMINE	16 869	29 461	16 869	29 461		
ZAHRET MORNAG S.A.	73 471	2 803 666	73 471	2 803 666		
AGROBUSINESS	137 994	8 009 486	137 994	8 009 486		
ASTER INFORMATIQUE	0	0	97 505	808 538		-808 538
ASTER TRAINING	20 014	200 136	20 014	200 136		
I.T.C S.A.	479	4 583	479	4 583		
G.I.P.A S.A.	129 858	8 785 230	129 182	8 727 770	57 460	
I.B.P.	16 043	1 641 525	16 043	1 641 525		
MED OIL COMPANY	242 375	2 625 423	21 125	135 119	2 490 304	
POULINA TRADING	786	1 057	786	1 057		
ROMULUS VOYAGES	701	40 681	701	40 681		
TRANSPPOOL	7 443	838 384	2 444	264 884	573 500	
INDUSTRIE ET TECHNIQUE	4 799 993	54 884 390	4 799 993	54 884 390		
GAN	212 329	541 373	212 329	541 373		
M.B.G	41 822	3 101 202	36 072	2 516 597	584 605	
P.A.F.	540 940	1 582 260	540 940	1 582 260		
PROMETAL PLUS	20	6 940	20	6 940		
SCI	0	0	57 483	3 068 171		-3 068 171
POULINA BATIMENT	32 870	165 894	32 870	165 894		
PPM	982	29 387	982	29 387		
UNIPACK	2 408 671	25 225 770	2 610 274	26 505 313	4 444 975	-5 724 518
LE PASSAGE	5 336	22 404 277	5 337	22 408 476		-4 199
PROINJECT	33 779	3 654 070	1 049	52 133	3 601 937	
T'PAP	185 489	602 474	185 489	602 474		
CARTHAGO	72 420	7 653 696	61 195	6 962 922	690 774	
EL MAZRAA MARKET	2 674 994	57 138 069	2 899 994	61 944 086		-4 806 017
ETTAAMIR	903 327	24 936 516	419 994	3 186 531	21 749 985	
ETTAAMIR NEGOCE	2 000	2 690	2 000	2 690		
CGB	1 980	184 999	1 980	184 999		
TDS	23 995	2 399 500	23 995	2 399 500		
NORDPACK	500	5 000	500	5 000		
CB	209	20 368	209	20 368		
BANQUE ZITOUNA	2 000 000	4 000 000	2 000 000	4 000 000		
LARIA INTERNATIONAL	1	100	1	100		
MEDFACTOR	9 995	999 500	9 995	999 500		
<b>Titres</b>	<b>Au 31/12/2013</b>		<b>Au 31/12/2012</b>		<b>Acquisitions et Cessions 2013</b>	

PARTNER INVESTEMENT S.A.	800	8 000	900 800	9 008 000		-9 000 000
AGROMED	1 095 267	1 057 347	1 095 267	1 057 347		
EL HASSANA	0	0	50	5 000		-5 000
CHAHRAZED	1 437	14 370	1 437	14 370		
KISSES	115 997	1 159 970	115 997	1 159 970		
ENNAKL S.A.	652 947	8 332 560	652 107	8 324 006	8 554	
TECHNOFLEX	5 000	50 000	5 000	50 000		
BRIQUETERIE BIR M'CHERGA S.A.	29 637	3 514 798	8 000	942 768	2 572 030	
LINPACK	15 000	150 000	15 000	150 000		
CM LASER	1 000	15 000	1 000	15 000		
BITUMEX	1 325	132 500	0	0	132 500	
<b>Total</b>		<b>315 550 830</b>		<b>293 415 095</b>	<b>45 781 264</b>	<b>-23 645 529</b>

✓ Les mouvements sur titres de participation de l'exercice 2013 se détaillent comme suit :

Acquisitions 2013			
Titre	Nature de l'acte	Nombre de Titres	Valeurs d'acquisition
SABA	Acquisition	178 156	2 590 388
BRIQUETERIE BIR M'CHERGA S.A. (BBM)	Acquisition	21 637	2 572 030
CARTHAGO	Acquisition	7 225	690 774
ENNAKL	Acquisition	840	8 554
M.B.G	Acquisition	5 750	584 605
MED OIL COMPANY	Acquisition	221 250	2 490 304
STE DE NUTRITION ANIMALE	Acquisition	556 650	6 284 254
TRANSPPOOL	Acquisition	5 000	573 500
UNIPACK	Acquisition	345 000	4 444 975
PROINJECT	Acquisition	32 730	3 601 937
<b>Total Acquisitions</b>			<b>23 841 319</b>

Souscriptions 2013			
Titre	Nature de l'acte	Nombre de Titres	Valeurs de Souscription
ETTAAMIR	Souscription	483 333	21 749 985
BITUMEX	Souscription	1 325	132 500
G.I.P.A S.A.	Souscription	676	57 460
<b>Total Souscriptions</b>			<b>21 939 945</b>

Cessions 2013						
Titre	Nature de l'acte	Nombre de Titres	Coût Historique	Prix de Cession	+/-	Values
SCI	Cession	57 483	3 068 171	2 754 000		-314 171
PARTNER INVEST	Cession	900 000	9 000 000	9 000 000		0
ASTER INFORMATIQUE	Cession	97 505	808 538	945 799		137 261
EL JENENE	Cession	25 000	229 087	252 500		23 413
EL HASSANA	Cession	50	5 000	5 000		0
UNIPACK	Cession	546 603	5 724 518	7 105 839		1 381 321
LE PASSAGE	Cession	1	4 199	2 501		-1 697
EL MAZRAA MARKET	Cession	225 000	4 806 017	3 240 000		-1 566 017
<b>Total Cessions</b>			<b>23 645 529</b>	<b>23 305 639</b>		<b>-339 890</b>

### NOTE 3 / CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :

Au 31/12/2013, cette rubrique présente un solde brut débiteur de 2 325 240 DT contre un solde de 1 998 526 DT au 31/12/2012. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012	Variations
Clients (i)	1 891 348	1 721 130	170 218
Clients, effets à recevoir	433 891	277 396	156 495
<b>Total</b>	<b>2 325 240</b>	<b>1 998 526</b>	<b>326 714</b>

(i) Il s'agit de créances sur les sociétés du groupe relatives à des prestations administratives et techniques.

### NOTE 4 / AUTRES ACTIFS COURANTS :

Au 31/12/2013, cette rubrique présente un solde débiteur de 2 558 331 DT contre un solde débiteur de 2 482 871 DT au 31/12/2012. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012	Variations
Etat, Impôt sur les bénéfices	2 514 560	2 054 489	460 071
Produits à recevoir	1 956	416 871	-414 915
Charges constatées d'avance	18 197	0	18 197
Personnel avances et acomptes	3 109	5 002	-1 893
Créances sur cessions d'immobilisations	20 508	6 508	14 000
<b>Total</b>	<b>2 558 331</b>	<b>2 482 871</b>	<b>75 460</b>

**NOTE 5 / PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :**

Au 31/12/2013, cette rubrique présente un solde débiteur de 129 413 DT contre un solde débiteur de 3 811 613 DT au 31/12/2012. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2013</i>	<i>Solde au 31/12/2012</i>	<i>Variations</i>
<i>Placements Courants</i>	29 413	11 613	17 800
<i>Placements en Billets de trésorerie</i>	100 000	3 800 000	-3 700 000
<b><i>Total</i></b>	<b>129 413</b>	<b>3 811 613</b>	<b>-3 682 200</b>

**NOTE 6 / LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :**

Au 31/12/2013, cette rubrique présente un solde débiteur de 697 101 DT contre un solde débiteur de 49 710 DT au 31/12/2012. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2013</i>	<i>Solde au 31/12/2012</i>	<i>Variations</i>
<i>Banques</i>	671 563	24 710	646 853
<i>Caisses</i>	25 538	25 000	538
<b><i>Total</i></b>	<b>697 101</b>	<b>49 710</b>	<b>647 391</b>

La trésorerie de la société PGH à la clôture de l'exercice 2013 se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2013</i>	<i>Solde au 31/12/2012</i>	<i>Variations</i>
<i>Liquidités et équivalents de liquidités</i>	697 101	49 710	647 391
<i>Découverts Bancaires</i>	-16 942	-129 585	112 643
<b><i>Total</i></b>	<b>680 160</b>	<b>-79 875</b>	<b>760 034</b>

### III-2 CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS :

#### NOTE 7-1 / CAPITAUX PROPRES :

Au 31/12/2013, cette rubrique présente un solde créditeur de 310 722 055 DT se détaillant comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012	Variations
<i>Capital social</i>	180 003 600	180 003 600	0
<i>Réserves légales</i>	9 554 975	7 439 643	2 115 332
<i>Autres réserves (y compris les primes d'émission)</i>	67 785 860	63 595 900	4 189 960
<i>Résultats reportés</i>	621	66	555
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>257 345 055</b>	<b>251 039 209</b>	<b>6 305 846</b>
<i>Résultat de l'exercice</i>	53 376 999	42 306 566	11 070 433
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>310 722 055</b>	<b>293 345 775</b>	<b>17 376 280</b>

Le tableau des variations des capitaux propres se présente comme suit :

 <b>TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES</b> arrêté au 31 Décembre 2013 (Exprimé en TND)							
	Capital social	Autres réserves (y compris primes d'émission)	Réserve Légale	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Dividendes à payer	Total
<b>Total Capitaux propres au 31/12/2012</b>	180 003 600	63 595 900	7 439 643	66	42 306 566	0	293 345 775
<i>Affectation 2012</i>		4 189 960	2 115 332	555	-42 306 566	36 000 720	0
<i>Dividendes</i>						-36 000 720	-36 000 720
<b>Résultat au 31/12/2013</b>					53 376 999		53 376 999
<b>Total Capitaux propres au 31/12/2013</b>	<b>180 003 600</b>	<b>67 785 860</b>	<b>9 554 975</b>	<b>621</b>	<b>53 376 999</b>	<b>0</b>	<b>310 722 055</b>

Le bénéfice par action de valeur nominale de 1 DT s'élève en 2013 à 0,296 DT contre 0,235 DT en 2012.

#### NOTE 7-2 / NOTE SUR LES FONDS PROPRES :

Note sur les fonds propres disponibles au 31/12/2013 régis par le paragraphe 7 de l'Article 19 de la loi de finances n°2013-54 du 30 Décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014 :

(Exprimés en TND)

<b>Fonds propres figurant au bilan clos au 31-12-2013</b>	<b>Montants</b>
Réserve légale	9 554 975
Primes d'émission	27 195 900
Réserves pour réinvestissements exonérés	1 954 460
Autres réserves (statutaires, facultatives...)	38 635 500
Résultats reportés créditeurs	621
Bénéfices de l'exercice 2013	53 376 999
<b>Total des fonds propres régis par le paragraphe 7 de l'article 19 de la loi n°2013-54 du 30 Décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014</b>	<b>130 718 455</b>
Dividendes décidés et prélevés sur résultats et réserves avant le 31/12/2013 à payer	10 921
<b>Total général régis par le point 7 de l'article 19 de la loi de finances n°2013-54 du 30 Décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014</b>	<b>130 729 375</b>

**NOTE 8 / EMPRUNTS A LONG ET MOYEN TERME :**

Au 31/12/2013, cette rubrique présente un solde créditeur de 8 242 408 DT contre un solde créditeur de 9 458 781 DT au 31/12/2012. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	<b>Solde au 31/12/2013</b>	<b>Solde au 31/12/2012</b>	<b>Variations</b>
<i>Echéances à + 1 an sur Crédit U.B.C.I.</i>	7 142 857	8 571 429	-1 428 572
<i>Echéances à + 1 an sur Crédits U.I.B.</i>	92 762	0	92 762
<i>Echéances à + 1 an sur Crédits Leasing</i>	1 006 789	887 352	119 437
<b>Total</b>	<b>8 242 408</b>	<b>9 458 781</b>	<b>-1 216 373</b>

**NOTE 9 / FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :**

Au 31/12/2013, cette rubrique présente un solde créditeur de 1 236 841 DT contre un solde créditeur de 739 575 DT au 31/12/2012. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	<b>Solde au 31/12/2013</b>	<b>Solde au 31/12/2012</b>	<b>Variations</b>
<i>Fournisseurs locaux et comptes rattachés</i>	1 094 699	726 308	368 391
<i>Fournisseurs étrangers</i>	6 685	2 927	3 758
<i>Fournisseurs, retenues de garantie</i>	4 340	4 340	0
<i>Fournisseurs, effets à payer</i>	6 000	6 000	0
<i>Fournisseurs factures non parvenues</i>	125 116	0	125 116
<b>Total</b>	<b>1 236 841</b>	<b>739 575</b>	<b>497 266</b>

**NOTE 10/ AUTRES PASSIFS COURANTS :**

Au 31/12/2013, cette rubrique présente un solde créditeur de 1 045 582 DT contre un solde créditeur de 1 116 606 DT au 31/12/2012. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2013</i>	<i>Solde au 31/12/2012</i>	<i>Variations</i>
<i>Personnel, rémunérations dues</i>	677	1 963	-1 286
<i>Prêts CNSS</i>	1 310	1 660	-350
<i>Retenues à la source sur personnel</i>	120 454	116 810	3 644
<i>Retenues à la source sur tiers</i>	11 316	23 903	-12 587
<i>Autres impôts, taxes et versements assimilés</i>	22	29	-7
<i>Associés, dividendes à payer</i>	10 921	10 459	462
<i>CNSS</i>	275 286	286 757	-11 471
<i>Etat, taxes sur le Chiffre d'affaires</i>	30 076	198 097	-168 021
<i>Charges à payer</i>	450 321	464 034	-13 713
<i>Créditeurs divers</i>	144 401	3 896	140 505
<i>Autres Créditeurs divers</i>	798	798	0
<i>Produits constatés d'avance</i>	0	8 200	-8 200
<b>Total</b>	<b>1 045 582</b>	<b>1 116 606</b>	<b>-71 025</b>

**NOTE 11/ CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :**

Au 31/12/2013, cette rubrique présente un solde créditeur de 6 026 528 DT contre un solde créditeur de 1 820 998 DT au 31/12/2012. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2013</i>	<i>Solde au 31/12/2012</i>	<i>Variations</i>
<i>Echéances à moins d'un an sur Crédit U.B.C.I.</i>	1 428 571	1 428 571	0
<i>Echéances à moins d'un an sur Crédit U.I.B.</i>	61 842	0	61 842
<i>Echéances à moins d'un an sur Crédits Leasing</i>	369 173	262 842	106 331
<i>Billets de trésorerie</i>	4 150 000	0	4 150 000
<i>Découverts bancaires</i>	16 942	129 585	-112 643
<b>Total</b>	<b>6 026 528</b>	<b>1 820 998</b>	<b>4 205 530</b>

**NOTE 12/ REVENUS ET AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION :**

Au 31/12/2013, les revenus ont totalisé 63 890 454 DT contre un total de 52 665 642 DT au 31/12/2012.

La variation de cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012	Variations
<i>Prestations de Services</i>	11 429 626	10 780 561	649 065
<i>Dividendes Reçus</i>	52 446 578	41 885 081	10 561 497
<i>Autres produits d'exploitation</i>	14 250	0	14 250
<b>Total</b>	<b>63 890 454</b>	<b>52 665 642</b>	<b>11 224 812</b>

**NOTE 13/ CHARGES DE PERSONNEL :**

Au 31/12/2013, les charges de personnel ont totalisé 5 406 450 DT contre un total de 5 380 897 DT au 31/12/2012. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012	Variations
<i>Salaires et compléments de salaires</i>	4 733 270	4 716 997	16 273
<i>Charges sociales légales</i>	673 180	663 900	9 280
<b>Total</b>	<b>5 406 450</b>	<b>5 380 897</b>	<b>25 553</b>

**NOTE 14/ DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :**

Les dotations aux amortissements et aux provisions présentent un produit de à 325 163 DT en 2013 contre une charge de 809 946 DT en 2012 et se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012	Variations
<i>Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles</i>	972 042	809 946	162 096
<i>Reprises sur provisions sur Titres SCI</i>	-1 297 206	0	-1 297 206
<b>Total</b>	<b>-325 163</b>	<b>809 946</b>	<b>-1 135 109</b>

**NOTE 15 / AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :**

Au 31/12/2013, les autres charges d'exploitation ont totalisé 4 366 892 DT contre un total de 4 168 011 DT au 31/12/2012. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2013</i>	<i>Solde au 31/12/2012</i>	<i>Variations</i>
<i>Electricité, eau et carburant</i>	377 005	351 519	25 486
<i>Sous-traitance, fournitures et consommables</i>	329 585	335 289	-5 704
<i>Locations</i>	511 714	475 194	36 520
<i>Entretien et réparations</i>	253 969	203 936	50 033
<i>Rémunérations d'intermédiaires et honoraires</i>	1 455 882	1 237 569	218 313
<i>Publicités</i>	121 707	164 902	-43 195
<i>Transport et déplacements</i>	156 758	171 900	-15 142
<i>Missions et réceptions</i>	208 925	230 845	-21 920
<i>Primes d'assurance</i>	105 948	71 955	33 993
<i>Frais postaux et frais de télécommunications</i>	211 168	275 961	-64 793
<i>Impôts et taxes</i>	270 396	254 900	15 496
<i>Charges diverses ordinaires</i>	270 623	313 702	-43 079
<i>Jetons de présence</i>	35 000	40 000	-5 000
<i>Subventions et dons</i>	58 212	40 339	17 873
<b>Total</b>	<b>4 366 892</b>	<b>4 168 011</b>	<b>198 881</b>

**NOTE 16 / CHARGES FINANCIERES NETTES :**

Au 31/12/2013, les charges financières nettes ont totalisé 1 256 568 DT contre une charge nette de 116 295 DT au 31/12/2012. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2013</i>	<i>Solde au 31/12/2012</i>	<i>Variations</i>
<i>Charges d'intérêt</i>	935 594	129 562	806 032
<i>Produits financiers</i>	-17 685	-12 965	-4 720
<i>Pertes de change</i>	2 397	1 411	986
<i>Gains de change</i>	-3 180	-2 090	-1 090
<i>Plus-values latentes sur placements</i>	-449	0	-449
<i>Charges nettes sur cessions des titres de participation</i>	1 881 885	377	1 881 508
<i>Produits nets sur cessions des titres de participation</i>	-1 541 995	0	-1 541 995
<b>Total</b>	<b>1 256 568</b>	<b>116 295</b>	<b>1 140 273</b>

**NOTE 17 / PRODUITS DES PLACEMENTS :**

Au 31/12/2013, les produits des placements totalisent la somme de 71 663 DT contre un produit de 65 142 DT au 31/12/2012. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2013</i>	<i>Solde au 31/12/2012</i>	<i>Variations</i>
<i>Revenus des valeurs mobilières de placement</i>	71 663	65 142	6 521
<b>Total</b>	<b>71 663</b>	<b>65 142</b>	<b>6 521</b>

**NOTE 18 / AUTRES GAINS ORDINAIRES :**

Au 31/12/2013, les autres gains ordinaires ont totalisé 174 328 DT contre 114 923 DT au 31/12/2012 et se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2013</i>	<i>Solde au 31/12/2012</i>	<i>Variations</i>
<i>Produits nets sur cessions d'immobilisations (Note 1)</i>	152 380	92 149	60 231
<i>Autre produits exceptionnels</i>	21 948	22 774	-824
<b>Total</b>	<b>174 328</b>	<b>114 923</b>	<b>59 405</b>

**NOTE 19 / AUTRES PERTES ORDINAIRES :**

Au 31/12/2013, les autres pertes ordinaires ont totalisé 28 401 DT contre 18 901 DT au 31/12/2012 et se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2013</i>	<i>Solde au 31/12/2012</i>	<i>Variations</i>
<i>Charges nettes sur cessions d'immobilisations</i>	28 352	12 146	16 206
<i>Autres pertes exceptionnelles</i>	49	6 755	-6 706
<b>Total</b>	<b>28 401</b>	<b>18 901</b>	<b>9 500</b>

**NOTE 20 / INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN :****1- Opérations d'achats inter groupe de biens et de prestations de services, et soldes fournisseurs correspondants au 31/12/2013 :**

Les achats HT auprès des sociétés liées au groupe PGH, et les soldes fournisseurs correspondants arrêtés au 31/12/2013, se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

Sociétés liées au groupe	2013		2012	
	Achats HTVA	Soldes Fournisseurs	Achats en HTVA	Soldes Fournisseurs
Société GIPA	108	90	115	0
Société Aster Informatique	145 800	41 493	31 261	23 653
Société Aster Training	174 382	2 353	76 567	477
Société Le Passage	8 804	603	2 040	0
Société El Mazraa Market (Ex. Ezzahia)	58 854	0	57 218	0
Société Romulus	62 985	858	65 073	3 777
Société El Mazraa	80 952	27 088	74 870	6 260
Société Dick	37 596	6 930	40 582	4 354
Société Agro Business	410	5 330	55 626	123
Société Med Oil	10 646	2 006	11 544	1 437
Société Oasis	10 382	2 057	25 084	9 065
Société GAN	20 684	788	5 150	10 931
Société Ettamir Négoce	6 824	0	5 300	6 255
Société Proinject	701	297	0	0
Société Essanaoubar	34 741	5 617	29 471	3 853
Société Stéo	1 478	0	0	0
Société Sokapo	39 356	737	8 194	3 138
Société Industrie Technique	224	0	100	0
Société Global Trading	13 005	3 233	10 915	6 515
Société AGROMED	17	0	0	0
Société EL HASSANA	0	0	75 100	7 915
Société Sozam (Ex ZahratMornag)	0	0	22 715	0
Société PAF	0	0	-112	0
<b>Total</b>	<b>707 949</b>	<b>99 479</b>	<b>596 813</b>	<b>87 753</b>

**2- Opérations de ventes inter-groupe de biens et de prestations de services, et soldes clients correspondants au 31/12/2013 :**

Les ventes en HT auprès des sociétés liées au groupe PGH, et les soldes clients correspondants arrêtés au 31/12/2013, se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

Sociétés liées au groupe	2013		2012	
	Ventes en HTVA	Soldes Clients	Ventes en HTVA	Soldes Clients
Société Aster Informatique	22 949	15 181	27 851	2 311
Société Aster training	596 264	64 234	433 728	71 945
Société PollSider	8 700	1 062	9 150	2 361
Société GAN	564 624	51 309	445 580	40 792
Société Paf	363 303	57 671	306 260	22 874
Société STEO (Ex. Gan Distribution)	82 385	0	68 622	7 765
Société MBG	251 663	12 971	271 295	12 496
Société Transpool	55 754	1 983	71 202	11 785
Société SCI	45 391	2 416	45 980	5 469
Société Industrie Technique	1 229	0	0	0
Société Briqueterie Bir Mchergua	109 134	19 812	0	0
Société Le Passage	56 076	33 643	28 308	4 246
Société El Mazraa	1 136 777	277 507	1 102 404	183 654
Société Dick	558 595	109 579	470 863	21 051
Société Maghreb Industrie	23 053	4 601	23 044	0
Société Med Oil	674 020	177 822	717 793	168 787
Société FMA	400	400	3 312	0
Société Yasmine	88 640	3 296	70 496	4 194
Société PPM	86 661	4 697	130 645	6 765
Société Ettaamir Négoce	61 348	0	34 776	0
Société Essanaoubar	52 005	2 587	66 683	0
Société Unipack	177 289	16 387	196 472	357 586
Société Almés	838 326	0	726 905	17 165
Société Agricole Saouef	109 654	8 985	91 203	1 916
Société T'PAP	86 011	22 147	78 730	22 003
Société Global Trading	158 021	38 313	63 187	9 903
Société Selma	5 447	71	14 598	0
Société Ettaamir	194 262	12 773	95 095	2 383
Société Avipack	19 702	850	16 654	3 478
Société Prometal Plus	8 280	3 270	10 997	1 735
Société Sud Pack	46 614	6 362	34 555	11 287
Société Carthago Béton Cellulaire	174 722	27 518	208 843	200
Société Carthago Briques	146 850	33 218	177 100	0
Société El Jenene	15 171	5 310	14 598	105
Société Ennajeh	21 281	0	19 552	1 234
Société Les Fruits de Carthage	23 580	-4 430	0	0
Société Med Industries (Ex. Medwood)	42 321	0	48 873	2 466
Société Oasis	51 488	33 050	26 760	2 816
Société Proinject	207 728	58 618	214 678	60 416

(Exprimés en TND)

Sociétés liées au groupe	2013		2012	
	Ventes en HTVA	Soldes Clients	Ventes en HTVA	Soldes Clients
Société Romulus	6 095	1 429	6 475	1 240
Société Saba	54 630	89	85 573	8 550
Société Sovit (Ex. Salambo Céramic)	19 550	21 832	6 600	590
Société Sidi Othmane	114 828	5 074	77 066	14 220
Tunisie Développement SICAR	162 650	0	189 100	28 556
Société Technoflex	68 322	0	47 465	6 774
Société Orcade Négoce	1 100	366	2 050	65
Société AGROMED	139 172	34 152	127 452	17 444
Société Medfactor	4 411	0	0	0
Société G.P.L	129 849	0	137 438	8 814
Société Poulina Trading	4 900	600	18 941	0
Société Chahrazed	45 741	5 929	46 584	8 119
Société Sokapo	110 207	4 707	116 802	14 042
Société ITC	48 803	0	66 104	25 112
Société Cedria	476 884	64 482	578 865	53 980
Société SNA	1 100 715	115 480	1 010 834	87 896
Société GIPA	747 856	193 918	688 764	71 136
Société Carthago	335 843	60 099	352 015	61 852
Société Equipement	109 575	27 952	104 123	8 790
Société Elborak	20 183	4 280	24 270	3 034
Société Kisses	19 467	5 826	9 880	6 991
Société El MazraaMarket (Ex. Ezzahia)	27 051	14 784	7 385	0
Société Sozam (Ex. Zahrat Mornag)	279 710	53 513	311 243	77 912
Société Agrobusiness	44 436	0	0	0
Société Laria International	1 707	27 247	48 929	7 706
Société Elios Localisation	0	0	1 760	0
Société STAS	0	0	660	0
Société Gipa Trading	0	0	56 539	4 160
Industrie Technique	0	0	5 235	0
Briqueterie Bir Mchergua	0	0	116 358	37 303
Société CTCI	0	0	6 550	0
Société IBP	0	58	3 150	58
Société Provital	0	0	30 000	30 001
Société Sidi Daoud	0	0	31 614	0
Société El Hana	0	0	1 450	0
Société Dakhla	0	0	42 145	177
Société El Hadayek	0	0	2 500	0
Société Borchana	0	0	105	105
<b>Total</b>	<b>11 239 404</b>	<b>1 745 032</b>	<b>10 728 816</b>	<b>1 645 815</b>

### 3- Engagements de la société envers ses dirigeants :

La rémunération brute annuelle servie par PGH au Président Directeur Général au titre de l'année 2013 telle que décidée par le Conseil d'administration s'élève à 562 734 Dinars.

La rémunération brute annuelle servie par les sociétés du Groupe PGH à un Administrateur telle que décidée par le conseil d'administration de la société du groupe concernée au titre de l'année 2013 s'élève à 123 108 DT.

### 4- Engagements hors bilan et Garanties données :

Sociétés Cautionnées	Montant du Crédit en DT	Nature d'engagement	Banque
SNA	5 000 000	Caution	ATB
Dick	5 000 000	Caution	ATB
Almes	5 000 000	Caution	ATB
Med OilCompany	5 000 000	Caution	ATB
Med OilCompany	5 850 000	Caution Solidaire	BNA
Gipa	1 400 000	Caution Solidaire	BNA
Industrie Technique	1 000 000	Aval et Cautionnement	AMEN BANK
Gipa	42 480	Caution Solidaire	BTE
Gipa	289 049	Caution Solidaire	BTE
El Mazraa	3 000 000	Caution	UBCI
El Mazraa	6 500 000	Caution	UBCI
Saba	6 000 000	Caution Solidaire	ATTIJARI BANK
Gipa	4 600 000	Caution Solidaire	BNA
El Mazraa	3 000 000	Caution Solidaire	BTK
Agricole Dick	6 000 000	Caution Solidaire	UIB
Almés	2 500 000	Caution Solidaire	UIB
Kisses	2 000 000	Caution Solidaire	UBCI
Sokapo	2 932 000	Caution	BIAT
PAF	5 000 000	Caution	UIB
GAN	3 000 000	Caution	UIB
MBG	1 500 000	Caution	UIB
Agro Business	3 000 000	Caution	BNA
Carthago	2 675 000	Caution	UBCI
T'PAP	4 000 000	Caution	UBCI
BBM	3 400 000	Caution	UBCI
Gipa	6 000 000	Caution	UBCI
Ettaamir	6 000 000	Caution	UBCI
Gipa	1 377 466	Caution	BTE
El Mazraa	7 000 000	Caution	ATTIJARI BANK

Messieurs les actionnaires,  
Poulina Group Holding S.A.  
GP1 KM 12 EZZAHRA

**RAPPORT GENERAL**  
**DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
*Avis d'auditeurs indépendants*  
*Etats financiers individuels*  
*Exercice clos au 31 Décembre 2013*

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport d'audit légal des états financiers de la société Poulina Group Holding S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

**1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :**

Nous avons audité les états financiers de la société Poulina Group Holding S.A. arrêtés au 31 Décembre 2013. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**2. Responsabilité de l'auditeur :**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement professionnel de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

### 3. Opinion sur les états financiers :

(i) Les participations indirectes de la société PGH dans les sociétés établies en Libye, sont comptabilisées au niveau des états financiers des filiales pour un montant de 62 403 179 DT.

Compte tenu des circonstances géopolitiques actuelles dans ce pays, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des informations sur les états financiers de ces filiales.

A notre avis, et sous réserve du point (i) ci-dessus indiqué, les états financiers ci-annexés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société « POULINA GROUP HOLDING S.A. », ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2013, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### 4. Vérifications spécifiques :

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le projet de rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'Article 3 de la loi N° 94-117 du 14 Novembre 1994, tel que modifiée par la Loi N° 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'Article 19 du Décret N° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes de valeurs mobilières émises par la société Poulina Group Holding S.A. conformément à la réglementation en vigueur.

Tunis le 30 Avril 2014,

### LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

*Salah MEZOU*

*Mohamed FESSI*

Messieurs les actionnaires,

**RAPPORT SPECIAL**  
**DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

*Avis d'auditeurs indépendants*  
*Etats financiers individuels*  
*Exercice clos au 31 Décembre 2013*

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions des Articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par lesdits articles.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**1- Souscriptions, acquisitions et cessions des titres de participation :**

Les souscriptions, les acquisitions et les cessions de titres de participation dans les sociétés du Groupe PGH sont présentées à la **Note 2** annexée aux états financiers. Le montant total des acquisitions et souscriptions auprès des sociétés du groupe réalisées en 2013 s'élèvent à 45 781 264 DT. Le montant total des cessions des titres de participations réalisés en 2013 s'élèvent à 23 645 529 DT.

**2- Crédits Bancaires :**

Au cours de l'exercice 2013 la société PGH a contracté deux crédits bancaires auprès de l'U.I.B selon les conditions suivantes :

**Premier crédit :**

- Montant de crédit : 79 510 DT
- Taux d'intérêt : TMM+3%
- Date de déblocage : 07/08/2013 ;
- Date de dernière échéance : 30/06/2016 ;
- Durée : 3 ans soit 36 mois (12 échéances avec une 1<sup>ère</sup> échéance le 30/09/2013) ;
- Commission de montage : 795 DT HTVA ;

**Deuxième crédit :**

- Montant de crédit : 106 014 DT
- Taux d'intérêt : TMM+3%
- Date de déblocage : 10/09/2013 ;
- Date de dernière échéance : 30/06/2016 ;
- Durée : 3 ans soit 36 mois (12 échéances avec une 1<sup>ère</sup> échéance le 30/09/2013) ;
- Commission de montage : 1 060 DT HTVA ;

**3- Billets de Trésorerie :**

L'encours des billets de trésorerie figurant au passif du bilan s'élève à 4 150 000 DT. Ces billets de trésorerie sont rémunérés au taux de 4,25 %.

*4- Engagements de la société envers les dirigeants :*

La rémunération brute annuelle servie par PGH au Président Directeur Général au titre de l'année 2013 telle que décidée par le Conseil d'administration s'élève à 562 734 Dinars.

La rémunération brute annuelle servie par les sociétés du Groupe PGH à un Administrateur telle que décidée par le conseil d'administration de la société du groupe concernée au titre de l'année 2013 s'élève à 123 108 DT.

*5- Informations sur les parties liées :*

Les achats et les ventes réalisés par la société PGH avec ses parties liées sont présentés dans la **Note 20** relative aux informations sur les parties liées et aux engagements hors bilan. Le montant total des ventes s'élève en H TVA à 11 239 404 DT. Celui des achats, au cours de 2013, s'élève en H TVA à 707 949 DT.

D'autre part, au cours de nos investigations, nous n'avons pas relevé d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis le 30 Avril 2014,

**LES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

*Salah MEZOU*

*Mohamed FESSI*

## AVIS DES SOCIÉTÉS

### **ETATS FINANCIERS DEFINITIFS**

#### **SOCIETE TUNISENNE D'EQUIPEMENT « S.T.E.Q. »**

Siège social : 8, Rue 8061 – Zone industrielle Charguia I

La Société Tunisienne d'équipement « STEQ » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2013. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Hichem KACEM et Mr Walid BEN AYED.

**BILAN**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013**  
(Montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIFS	Notes	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
<b><u>ACTIFS NON COURANTS</u></b>			
<b>Actifs Immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles		55 588	54 088
Moins : amortissements		-41 798	-38 917
Moins : provisions		-10 000	-10 000
<i>Immobilisations incorporelles nettes</i>	1	<b>3 790</b>	<b>5 171</b>
Immobilisations corporelles		14 299 449	14 084 833
Moins : amortissements		-3 927 620	-3 438 495
<i>Immobilisations corporelles nettes</i>	2	<b>10 371 829</b>	<b>10 646 338</b>
Immobilisations financières		19 031 194	18 562 937
Moins : provisions		-811 521	-810 771
<i>Immobilisations financières nettes</i>	3	<b>18 219 673</b>	<b>17 752 166</b>
<b>Total net des actifs immobilisés</b>		<b>28 595 292</b>	<b>28 403 675</b>
<b>Autres actifs non courants</b>		-	-
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>ANC</b>	<b>28 595 292</b>	<b>28 403 675</b>
<b><u>ACTIFS COURANTS</u></b>			
Stocks		5 650 849	5 477 128
Moins : provisions		-888 169	-922 892
<i>Stocks nets</i>	4	<b>4 762 680</b>	<b>4 554 236</b>
Clients et comptes rattachés		7 238 148	6 248 394
Moins : provisions		-1 406 518	-1 383 181
<i>Clients nets</i>	5	<b>5 831 630</b>	<b>4 865 213</b>
Autres actifs courants		4 294 580	3 018 630
Moins : provisions		-553 519	-425 030
<i>Autres actifs courants nets</i>	6	<b>3 741 061</b>	<b>2 593 600</b>
Placements et autres actifs financiers		3 035 345	2 328 383
Moins : provisions		-1 786 304	-1 370 926
<i>Placements nets</i>	7	<b>1 249 041</b>	<b>957 457</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	8	<b>2 764 168</b>	<b>968 954</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>	<b>AC</b>	<b>18 348 580</b>	<b>13 939 460</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>A</b>	<b>46 943 872</b>	<b>42 343 135</b>

**BILAN**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013**  
(Montants exprimés en dinar tunisien)

<b>CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>31 Décembre 2013</b>	<b>31 Décembre 2012</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>			
Capital social		7 000 000	7 000 000
Réserves		4 333 503	4 273 503
Réserves pour fonds social		168 585	164 100
Avoirs des actionnaires		-150 183	-150 183
Résultats reportés		2 893 248	3 463 315
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</b>	<b>9</b>	<b>14 245 153</b>	<b>14 750 735</b>
Résultat de l'exercice		436 189	-510 067
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>	<b>CP</b>	<b>14 681 342</b>	<b>14 240 668</b>
<b><u>PASSIFS</u></b>			
<b><u>PASSIFS NON COURANTS</u></b>			
Emprunts	10	5 215 429	7 109 956
Autres passifs financiers		-	-
Provisions		5 440	5 440
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>PNC</b>	<b>5 220 869</b>	<b>7 115 396</b>
<b><u>PASSIFS COURANTS</u></b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	11	9 236 281	5 856 147
Autres passifs courants	12	2 446 761	1 243 319
Autres passifs financiers	13	13 269 786	11 179 664
Concours bancaires	14	2 088 833	2 707 941
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>	<b>PC</b>	<b>27 041 661</b>	<b>20 987 071</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>P</b>	<b>32 262 530</b>	<b>28 102 467</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</b>		<b>46 943 872</b>	<b>42 343 135</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**PERIODE DE 01 JANVIER 2013 AU 31 DECEMBRE 2013**  
(Montants exprimés en dinar tunisien)

Désignation	Notes	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Revenus	R1	39 385 787	39 072 592
Coût des ventes	R2	-30 493 727	-31 253 228
<b>MARGE BRUTE</b>		<b>8 892 060</b>	<b>7 819 364</b>
Autres produits d'exploitation	R3	234 997	228 593
Frais de distribution	R4	-2 459 613	-2 265 423
Frais d'administration	R5	-2 045 606	-2 494 855
Autres charges d'exploitation		-403 851	-315 176
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>4 217 987</b>	<b>2 972 503</b>
Charges financières nettes	R6	-3 500 674	-3 395 856
Produits financiers	R7	51 974	49 697
Autres gains ordinaires	R8	90 795	178 279
Autres pertes ordinaires		-42 613	-17 609
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>817 469</b>	<b>-212 986</b>
Impôt sur les bénéfices	R9	381 280	-297 081
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<b>436 189</b>	<b>-510 067</b>
Eléments extraordinaires (Gains/pertes)		-	-
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>436 189</b>	<b>-510 067</b>
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		-	-
<b>RESULTAT APRES MODIF.COMPTABLES</b>		<b>436 189</b>	<b>-510 067</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
**PERIODE DE 01 JANVIER 2013 AU 31 DECEMBRE 2013**  
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Notes	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
<b><u>Flux de Trésorerie liés à l'exploitation</u></b>			
Encaissements reçus des clients	FEX1	45 131 288	46 881 063
Sommes versées aux fournisseurs	FEX2	-16 899 054	-23 597 760
Sommes versées au personnel & organismes sociaux	FEX3	-2 274 630	-2 271 603
Paiements à l'Etat	FEX4	-10 179 092	-10 048 392
Intérêts de gestion payés	FEX5	-2 973 934	-1 676 208
Autres Encaissements	FEX6	262 159	692 445
Autres Décaissements	FEX7	-7 000	-164 064
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>FEX</b>	<b>13 059 737</b>	<b>9 815 481</b>
<b><u>Flux de Trésorerie liés aux activités d'investissements</u></b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles	FI1	-412 382	-608 720
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	FI2	112 700	14 000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. Financières	FI3	-460 000	-767 687
Encaissements provenant de la cession d'immob. Financières	FI4	1 000 000	391 680
Autres Encaissements	FI5	-	289 315
Autres Décaissements	FI6	-707 000	-1 819 646
<b>Flux de trésorerie affecté aux activités d'investissements</b>	<b>FI</b>	<b>-466 682</b>	<b>-2 501 058</b>
<b><u>Flux de Trésorerie liés aux activités de financement</u></b>			
Encaissement dividendes		-	-
Dividendes & autres distributions		-	-
Encaissements provenant des emprunts	FF1	16 733 584	19 648 651
Remboursement d'emprunts	FF2	-26 912 318	-26 578 700
Autres Encaissements		-	1 200
<b>Flux de trésorerie affecté aux activités de financement</b>	<b>FF</b>	<b>-10 178 734</b>	<b>-6 928 849</b>
Incidences des variations de taux de change sur les liquidités & équivalents de liquidités		-	-
<b>Variations de trésorerie</b>		<b>2 414 321</b>	<b>385 574</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>-1 737 868</b>	<b>-2 123 442</b>
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>		<b>676 453</b>	<b>-1 737 868</b>

**SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**  
**PERIODE DE 01 JANVIER 2013 AU 31 DECEMBRE 2013**  
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	31 Décembre 2013	%	31 Décembre 2012	%
Ventes de marchandises	39 385 787	100%	39 072 592	100%
Cout d'achat de marchandises vendues	-30 493 727	-77%	-31 253 228	-80%
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>8 892 059</b>	<b>23%</b>	<b>7 819 364</b>	<b>20%</b>
Autres charges externes	-1 738 634	-4%	-1 682 177	-4%
Autres produits d'exploitation	213 385	1%	225 966	1%
<b>VALEUR AJOUTEE BRUTE</b>	<b>7 366 811</b>	<b>19%</b>	<b>6 363 153</b>	<b>16%</b>
Charges de personnel	-2 175 742	-6%	-2 517 154	-6%
Impôts et taxes	-219 189	-1%	-190 086	0%
Subventions d'exploitation	21 612	0%	2 627	0%
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>4 993 491</b>	<b>13%</b>	<b>3 658 540</b>	<b>9%</b>
Autres produits et gains	90 795	0%	76 871	0%
Produits financiers	51 974	0%	49 697	0%
Autres charges et pertes	-42 613	0%	-17 609	0%
Charges financières	-3 047 879	-8%	-2 350 756	-6%
Dotations aux amortissements & provisions	-1 753 680	-4%	-3 148 004	-8%
Reprises sur provisions & amortissements	525 381	1%	1 518 275	4%
<b>RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOT</b>	<b>817 469</b>	<b>2%</b>	<b>-212 986</b>	<b>-1%</b>
Impôt sur les sociétés	-381 280	-1%	-297 081	-1%
<b>RESULTAT ORDINAIRE APRES IMPOT</b>	<b>436 189</b>	<b>1%</b>	<b>-510 067</b>	<b>-1%</b>
Effets des modifications comptables	-	-	-	-
<b>RESULTAT NET APRES MODIF. COMPTABLES</b>	<b>436 189</b>	<b>1%</b>	<b>-510 067</b>	<b>-1%</b>



# NOTES AUX ETATS FINANCIERS

## PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » est une société anonyme, créée en 1978, dont le capital social est de 7 000 000 dinars, réparti en 1 400 000 actions de 5 dinars chacune.

Son siège social est domicilié au n° 8, Rue 8601, Zone Industrielle Charguia I, Tunis Ville.

La société a pour principale activité l'achat et la vente en gros de pièces de rechanges autos et poids lourds.

## REFERENTIEL COMPTABLE

### 1. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers de la « STEQ » sont établis et arrêtés conformément aux dispositions et aux conventions comptables énoncées par le système comptable des entreprises (Arrêté du Ministre des Finances du 31 décembre 1996).

Les états financiers qui en découlent, sont établis par la société selon le modèle de référence.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice, ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

### 2. CONVENTIONS ET NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel comptable.

Les méthodes comptables retenues par la société, sont en conformité avec les normes comptables mises en vigueur en 1997 par l'arrêté du Ministère des Finances du 30 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes, se résument comme suit :

#### **2.1 LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES**

Les immobilisations sont enregistrées à leur prix d'achat en hors taxes déductibles, augmenté des frais directs d'acquisition.

Ces immobilisations sont amorties linéairement. La règle du prorata temporis est appliquée pour les acquisitions faites au cours de l'exercice.

Les taux d'amortissement utilisés sont les suivants :

Désignation	Taux	Méthodes
Logiciels	33,33 %	Linéaire
Constructions	5 %	Linéaire
Matériel & Outillage	15 %	Linéaire
A.A.I	10 %	Linéaire
Matériel de Transport	20 %	Linéaire
Equipement de Bureau	20 %	Linéaire
Matériel Informatique	33,33 %	Linéaire

Les dépenses postérieures, relatives aux immobilisations corporelles, sont ajoutées aux valeurs comptables de celles-ci lors de sa contribution à l'amélioration des rendements futurs attendus.

## 2.2 IMMOBILISATIONS ACQUISES EN LEASING

Les immobilisations exploitées dans le cadre de contrats de Leasing, contrats conclus à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008, sont enregistrées parmi les immobilisations corporelles de la société à leurs prix d'acquisition auprès des établissements de Leasing (en hors TVA déductible).

Ces immobilisations sont amorties sur la base de la durée du contrat sans que cette durée ne soit inférieure à une durée minimale fixée par le décret n° 2008-492.

## 2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

A la fin de la période, les titres cotés en bourse sont évalués à la valeur de marché, les plus-values latentes ne sont pas constatées alors que les moins-values dégagées, sont provisionnées.

Les titres non-côtés sont évalués, à la date de clôture, à leur juste valeur correspondante soit au prix retenu dans les transactions récentes, soit à leur valeur mathématique. Dans les deux cas, les dépréciations constatées font l'objet de provisions alors que les plus-values potentielles ne sont pas prises en compte.

## 2.4 LES VALEURS D'EXPLOITATION

Les stocks de la « STEQ » sont évalués conformément à la norme NC n° 4.

Les articles achetés par la société, sont évalués au coût d'acquisition, à l'exception des articles non movimentés qui font l'objet d'une provision selon la politique approuvée par le conseil d'administration réuni en date du 23 août 2006.

Ce coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Compte tenu de l'interchangeabilité de ces éléments, la formule pratiquée pour la valorisation des stocks de la « STEQ » est la méthode du coût moyen pondéré.

Conformément à la norme NC n° 4, la « STEQ » a procédé, au 31 décembre 2013, à l'évaluation de la recevabilité de la valeur de ses stocks. Des provisions sont constituées pour traduire la dépréciation de la valeur des stocks gelés, des stocks à marge négative et des stocks à rotation lente. Par contre, les stocks à rotation moyenne ou élevée ne sont pas provisionnés. Les critères de provisions appliqués, sont approuvés par le conseil d'administration réuni en date du 23 août 2006.

## **2.5 LES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

Les créances sont évaluées sur la base de leur valeur d'entrée en toutes taxes comprises. Les créances compromises, ont fait l'objet d'une provision estimée compte tenu des possibilités de recouvrement établies à la date de clôture.

Les provisions sont déterminées, conformément aux critères approuvés par le conseil d'administration réuni en date du 23 août 2006, en fonction de la classification des impayés et des taux de provisions arrêtés comme suit :

<b>AGE IMPAYE</b>	<b>TAUX</b>
COMPRIS ENTRE 90 JOURS ET 180 JOURS	25%
COMPRIS ENTRE 180 JOURS ET 360 JOURS	50%
SUPERIEUR A 360 JOURS	100%

## **2.6 REGIME FISCAL**

La « STEQ » est régie par les textes du droit commun. De ce fait, elle est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 30%, conformément à l'article premier de la loi 2006-80 du 18 décembre 2006, relative à la réduction des taux de l'impôt et à l'allègement de la pression fiscale sur les entreprises, modifiant l'article 49 du code de l'IRPP et de l'IS.

## **2.7 UNITE MONETAIRE**

Les états financiers de la « STEQ » sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères, ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

## **2.4 PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

La présentation des états financiers annuels de la société n'a pas connu de changements significatifs par rapport à l'exercice précédent.

## NOTES RELATIVES AU BILAN

### NOTE ANC - ACTIFS NON COURANTS :

Au 31 décembre 2013, cette rubrique totalise un montant net de 28 595 292 DT contre 28 403 675 DT au 31 décembre 2012.

En DT

Désignation	Note	VCN 31.12.2013	VCN 31.12.2012
Immobilisations Incorporelles	1	3790	5 171
Immobilisations Corporelles	2	10 371 829	10 646 338
Immobilisations Financières	3	18 219 673	17 752 166
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>28 595 292</b>	<b>28 403 675</b>

### NOTE 1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles totalisent, au 31 décembre 2013, une valeur brute de 55 588 DT, soit une augmentation de 1500 DT relative à l'acquisition de la licence du logiciel de suivi du parc automobile GPRS.

La provision constatée au niveau de ce poste 10 000 DT est rattachée à la situation du fonds de commerce associé à l'ancien local de la société (Rue Houcine Bouzaïfene –Tunis).

Le détail des variations enregistrées au niveau des immobilisations incorporelles, figure au niveau du tableau suivant :

En DT

Libellé	<u>Valeur Brut</u>				<u>Amortissements</u>				VCN	
	Début	Acqui.	Cession	Reclass.	Valeur au 31.12.13	Amortiss. Antérieur	Dotation	Cession		Amortiss. cumulées
Logiciel	44 088	1 500	-	-	45 588	38 917	2 881	-	41 798	3 790
Fonds de commerce	10 000	-	-	-	10 000	10 000	-	-	10 000	0
<b>Total</b>	<b>54 088</b>	<b>1 500</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>55 588</b>	<b>48 917</b>	<b>2 881</b>	<b>-</b>	<b>51 598</b>	<b>3 790</b>

### NOTE 2 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles totalisent, au 31 décembre 2013, une valeur brute de 14 299 449 DT contre 14 084 833 DT au 31 décembre 2012, soit une augmentation nette de 214 616 DT (580 532 DT d'acquisitions contre 365 916 DT de cessions).

Les principaux comptes d'immobilisations concernés par ces variations sont les suivants :

- **Terrain** : Augmentation de la valeur du terrain sis à la Charguia suite au paiement du complément du droit d'enregistrement ;
- **Bâtiments** : Acquisition d'un appartement sise à « ELMOUROUJ 5 » contre apurement de solde d'un client pour une valeur de 61 605 DT;

- **A.A.I** : Agencement administratif pour un montant de 120 064 DT ;
- **Matériel de transport** : Acquisition de six véhicules et un camion pour un montant de 309 745 DT contre la cession de sept véhicules pour un montant brut de 365 916 DT;
- **Équipement de bureaux** : Augmentation de 20 282 DT suite à l'acquisition de chaises de bureau pour un montant de 12 788 DT, un réfrigérateur et 2 deux GSM à usage commercial pour un montant de 2 118 DT, un coffre-fort pour un montant de 1 317 DT, et autres équipements pour un montant de 4 059 DT.

Le détail des variations enregistrées au niveau des immobilisations corporelles, figure au niveau du tableau suivant :

Libellé	Valeur Brute				Amortissements				VCN	
	Valeur au 31/12/12	Acquisit.	Cession	Recl.	Valeur au 31.12.13	Amortiss. Antérieur	Dotation	Cession		Amortiss. Cumulés
Terrain	2 497 922	46 804	0	0	2 544 726	0	0	0	0	2 544 726
Bâtiments	6 067 817	61 605	0	0	6 129 422	960 793	302 562	0	1 263 355	4 866 067
Agen. Amen. Insta	1 951 362	120 064	0	0	2 071 426	1 183 671	110 312	0	1 293 983	777 443
Matériel industriel	23 149	253	0	0	23 402	11 323	2 657	0	13 980	9 422
Matériel de transport ❶	1 125 080	313 572	365 916	0	1 072 736	760 481	157 929	203 063	715 347	357 389
Équipement de Bureau	222 656	20 282	0	0	242 938	165 829	22 412	0	188 241	54 697
Matériel Informatique	466 827	15 162	0	0	481 989	356 398	96 316	0	452 714	29 275
Immobilisation en Cours ❷	1 730 020	2 790	0	0	1 732 810	0	0	0	0	1 732 810
<b>Total</b>	<b>14 084 833</b>	<b>580 532</b>	<b>365 916</b>	<b>0</b>	<b>14 299 449</b>	<b>3 438 495</b>	<b>692 188</b>	<b>203 063</b>	<b>3 927 620</b>	<b>10 371 829</b>

❶ Les mouvements de l'exercice sur la rubrique matériel de transport, se détaillent comme suit :

- Les acquisitions de l'exercice se détaillent comme suit :

Libelle	Montant
PARTNER	20 000
FIAT GRANDI PUNTO	20 000
3 BERLINGO	60 000
CAMION	60 000
MERCEDES CLA BENZ	149 745
Autres	3 827
<b>Total</b>	<b>313 572</b>

- Le résultat de la cession de l'exercice, se détaille comme suit :

Désignation	Valeur Brute	Cumul Amortissement	VCN	Prix de Cession	(+/-) value
ISUZU	8 500	-8 500	-	7 000	7 000
LAND ROVER	180 275	-81 575	98 700	75 000	-23 700
CLIO	16 854	-16 854	-	11 500	11 500
IVECO	36 532	-36 532	-	12 000	12 000
CLIO	1 308	-1 308	-	6 000	6 000
MERCEDES SPRINTER	26 500	-25 613	887	8 200	7 313
PEUGEOT RCZ	95 947	-32 681	63 266	65 114	1 849
<b>TOTAL</b>	<b>365 916</b>	<b>-203 063</b>	<b>162 853</b>	<b>184 814</b>	<b>21 961</b>

② Les immobilisations en cours correspondent principalement aux travaux de construction du deuxième étage (département administratif) du nouveau siège social sis au 8, rue 8601 Z.I Charguia I. La société a suspendu momentanément ces travaux et a réservé les fonds initialement alloués à cette construction pour l'extension de ses activités d'exploitation.

### NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2013, un montant brut de 19 031 194 DT contre 18 562 937 DT au 31 décembre 2012, soit une augmentation de 468 257 DT, se ventile comme suit :

		En DT	
DESIGNATION	NOTE	31/12/2013	31/12/2012
TITRES DE PARTICIPATIONS	03-1	18 932 887	18 465 729
PRETS AU PERSONNEL		52 767	47 314
CAUTIONS DOUANIERES ACCORDEES		45 540	49 894
<b>TOTAL BRUT</b>		<b>19 031 194</b>	<b>18 562 937</b>
PROVISIONS / TITRES DE PARTICIPATIONS	03-1	-778 834	-778 834
PROVISIONS /PRETS AU PERSONNEL		-1 100	-1 100
PROVISIONS / CAUTIONS ACCORDEES		-31 587	-30 837
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		<b>-811 521</b>	<b>-810 771</b>
<b>TOTAL NET</b>		<b>18 219 673</b>	<b>17 752 166</b>

#### 3.1 Titres de participations :

Les mouvements enregistrés, au niveau des titres de participation, se résument comme suit :

- La participation à l'augmentation du capital « MERIDIANA» de 40 000 actions pour un montant de 400 000 DT
- La participation à l'augmentation du capital « PALMA» de 6 000 actions pour un montant de 60 000 DT
- L'acquisition de 375 actions « PIMA» pour un montant de 7 158 DT.

Les détails de la composition du portefeuille titre de participation ainsi que les variations enregistrées et les provisions constatées, par nature de participation, se présentent au niveau du tableau suivant :

TITRES DE PARTICIPATIONS	SOLDE INITIAL			ACQUISITION			CESSIONS			SOLDE FINAL			En DT	
	NBRE	CMP	MONTANT	NBRE	CMP	MONTANT	NBRE	CMP	MONTANT	NBRE	CMP	MONTANT	PROV	VCN
	PIMA	438 586	10.68	4 684 654	375	19.09	7 158				438 961	10.69	4 691 812	
BTS	700	10.00	7 000							700	10.00	7 000		7 000
DAR EDDOHEN	500	100.00	50 000							500	100.00	50 000	50 000	0
GRANADA HOTEL	44 287	10.00	442 889							44 287	10.00	442 889		442 889
KOKET	22 547	106.98	2 412 004							22 547	106.98	2 412 004		2 412 004
EXPRESS INTERNATIONAL	6 000	10.00	60 000							6 000	10.00	60 000		60 000
MAISON TMIMI	17 166	102.63	1 761 789							17 166	102.63	1 761 789		1 761 789
JARGER	14 000	10.00	140 000							14 000	10.00	140 000	45 731	94 269
JNAYNA	2 625	100.00	262 500							2 625	100.00	262 500		262 500
SHAMSY	27 773	4.60	127 780							27 773	4.60	127 780	127 780	0
PALMA	43 843	11.68	512 273	6 000	10.00	60 000				49 843	11.48	572 273	455 323	116 950
STE PATRIMOINE	17 233	100.00	1 723 300							17 233	100.00	1 723 300		1 723 300
MERIDIANA	120 126	21.14	2 539 290	40 000	10.00	400 000				160 126	18.36	2 939 290		2 939 290
BAYA DISTRIBUTION	10 000	10.00	100 000							10 000	10.00	100 000	100 000	0
JNAYNAT EL MANAR	50 060	53.26	2 666 000							50 060	53.26	2 666 000		2 666 000
CLIM	625	10.00	6 250							625	10.00	6 250		6 250
STE EXPERT AUTO	79 000	10.00	790 000							79 000	10.00	790 000		790 000
STE STHS	1 800	100.00	180 000							1 800	100.00	180 000		180 000
<b>TOTAL</b>			<b>18 465 729</b>			<b>467 158</b>			<b>0</b>			<b>18 932 887</b>	<b>778 834</b>	<b>18 154 053</b>

## NOTE AC - ACTIFS COURANTS :

Les actifs courants s'élèvent, au 31 décembre 2013, à 18 348 580 DT contre 13 939 460 DT au 31 décembre 2012. Le tableau suivant présente le détail comparé de cette rubrique :

En DT

<i>Désignation</i>	NOTE	SOLDE 31.12.2013	SOLDE 31.12.2012
STOCKS	4	4 762 680	4 554 236
CLIENTS & COMPTES RATTACHES	5	5 831 630	4 865 213
AUTRES ACTIFS COURANTS	6	3 741 061	2 593 600
PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS	7	1 249 041	957 457
LIQUIDITES & EQUIVALENTS LIQUIDITES	8	2 764 168	968 954
<b>TOTAL</b>		<b>18 348 580</b>	<b>13 939 460</b>

## NOTE 4 – STOCKS DE MARCHANDISES

Cette rubrique totalise un solde, net de provisions, de 4 762 680 DT, au 31 décembre 2013, contre 4 554 236 DT, au 31 décembre 2012, soit une augmentation de 208 444 DT.

En DT

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2013	SOLDE 31.12.2012	VARIATION
STOCK	5 650 849	5 477 128	173 721
PROVISIONS / STOCKS	-888 169	-922 892	34 723
<b>TOTAL</b>	<b>4 762 680</b>	<b>4 554 236</b>	<b>208 444</b>

Les stocks sous douane non constatés, sont évalués à 1 473 193 DT au 31 décembre 2013 contre 241 048 DT au 31 décembre 2012.

## NOTE 5 – CLIENTS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2013, la rubrique « clients et comptes rattachés », nette des provisions totalise un montant net de provisions de 5 831 630 DT contre 4 865 213 DT au 31 décembre 2012, soit une augmentation de 966 417 DT. Le détail comparé de cette rubrique se présente comme suit :

En DT

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2013	SOLDE 31.12.2012
CLIENTS ORDINAIRES (*)	6 087 931	5 072 113
CLIENTS, EFFETS A RECEVOIR	167 357	188 342
CLIENTS DOUTEUX	982 860	987 939
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>7 238 148</b>	<b>6 248 394</b>
PROVISIONS/DEPRECIATION COMPTES CLIENTS	-1 406 518	-1 383 181
<b>TOTAL NET</b>	<b>5 831 630</b>	<b>4 865 213</b>

(\*) : Y compris les valeurs à encaisser (1 974 189 DT au 31/12/2013 contre 2 048 458 DT au 31/12/2012).

Sont regroupés dans le compte « Clients Douteux » les impayés dont le règlement intégral, à court terme, serait possible (**Impayés courants**) et les impayés dont le recouvrement serait entaché d'incertitude entraînant, pour des cas, le recours aux voies judiciaires (**Impayés litigieux**). Les provisions constatées correspondent à l'application d'un coefficient

déterminé en fonction de l'ancienneté de l'ensemble des créances (chèques impayés, effets impayés et factures non réglées).

## NOTE 6 – AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants totalisent un montant net de 3 741 061 DT au 31 décembre 2013, contre 2 593 600 DT, au 31 décembre 2012. Les soldes comparés des comptes figurants dans cette rubrique, se présentent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	SOLDE 31.12.2013	SOLDE 31.12.2012
FOURNISSEURS, AVANCES & ACOMPTES	973 844	764 480
PRETS AU PERSONNEL	85 914	106 900
ETAT, IMPOTS & TAXES	1 567 109	1 386 420
DEBITEURS DIVERS	1 274 998	564 963
COMPTE D'ATTENTE	16 555	17 259
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	376 160	178 608
PROVISIONS SUR DEPRECIATION ACTIF	-553 519	-425 030
<b>TOTAL</b>	<b>3 741 061</b>	<b>2 593 600</b>

(\*) Le solde de la rubrique « Débiteurs Divers » correspond essentiellement aux intérêts sur placement pour un montant de 145 113 DT, aux ristournes fournisseurs étrangers pour un montant de 411 384 DT et aux soldes des comptes intergroupe pour un montant de 646 818 DT.

## NOTE 7 – PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Le solde de la rubrique « Placements & autres actifs financiers » se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	SOLDE 31.12.2013	SOLDE 31.12.2012
ALHIFADH SICAV	1 934	1 972
PLACEMENT JNAYNET EL MANAR	59 340	59 340
PLACEMENT JNAYNA	441 200	441 200
PLACEMENT SHAMSY ❶	1 819 646	1 819 646
TUNISIE PLACEMENT	6 225	6 225
PROVISION SUR PLACEMENT ❷	-1 786 304	-1 370 926
<b>TOTAL</b>	<b>1 249 041</b>	<b>957 457</b>

❶ La société « STEQ » a conclu avec la société « SHAMSY » un avenant portant sur l'annulation de la constatation des intérêts sur ces placements à partir de 1er janvier 2013.

❷ Au 31/12/2013, le détail des provisions se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	MONTANT	
PLACEMENT JNAYNET EL MANAR	59 340	
PLACEMENT JNAYNA	441 200	
PLACEMENT SHAMSY	1 279 539	
TUNISIE PLACEMENT	6 225	
<b>TOTAL</b>	<b>1 786 304</b>	

## NOTE 8 – LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La valeur des liquidités et équivalents de liquidités passe de 968 954 DT au 31 décembre 2012, à 2 764 168 DT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 1 795 214 DT entre les deux périodes. Les liquidités et équivalents de liquidités, se détaillent comme suit :

En DT

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2013	SOLDE 31.12.2012
EFFETS REMIS A L'ENCAISSEMENT	2 337	2 337
EFFETS REMIS A L'ESCOMPTE	1 138	1 138
BANQUES	2 761 311	945 887
CAISSE	3 975	24 185
PROVISION / EFFETS NON ENCAISSES	-4 593	-4 593
<b>TOTAL</b>	<b>2 764 168</b>	<b>968 954</b>

## NOTE CP – CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION :

Les capitaux propres avant affectation totalisent, au 31 décembre 2013, un montant de 14 681 342 DT contre 14 240 668 DT, au 31 décembre 2012, soit une augmentation de 440 674 DT.

En DT

DESIGNATION	NOTE	SOLDE 31.12.2013	SOLDE 31.12.2012
CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT	9	14 245 153	14 750 735
RESULTAT DE L'EXERCICE		436 189	-510 067
<b><u>TOTAL</u></b>		<b><u>14 681 342</u></b>	<b><u>14 240 668</u></b>

## NOTE 9 – CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE

L'évolution des capitaux propres, avant résultat, se présente comme suit :

En DT

DESIGNATION	NOTE	SOLDE 31.12.2013	SOLDE 31.12.2012
CAPITAL SOCIAL		7 000 000	7 000 000
RESERVES LEGALES		1 000 000	1 000 000
AUTRES RESERVES		3 333 503	3 273 503
RESERVES POUR FONDS SOCIAL	09-1	168 585	164 100
AVOIRS DES ACTIONNAIRES		- 150 183	- 150 183
RESULTAT REPORTE		2 893 248	3 463 315
<b>Total</b>		<b>14 245 153</b>	<b>14 750 735</b>

Le tableau des variations des capitaux propres se présente comme suit :

En DT

DESIGNATION	CAPITAL SOCIAL	RESERVE LEGALE	RESERVE POUR REINV. EXONERE	AUTRES RESERVES	RESERVE POUR FONDS SOCIAL	ACTIONS PROPRES	RESULTAT REPORTEES	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2012	7 000 000	1 000 000	1 880 000	1 393 503	164 100	-150 183	3 463 315	-510 067	14 240 668
AFFECT. RESULTAT DE L'EXERCICE 2012 SUIVANT DECISION DE L'AGO DU 21/06/2013			60 000				-570 067	510 067	
VARIATION 2013					4 485			436 189	440 674
<b>SOLDE AU 31/12/2013</b>	<b>7 000 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>1 940 000</b>	<b>1 393 503</b>	<b>168 585</b>	<b>-150 183</b>	<b>2 893 248</b>	<b>436 189</b>	<b>14 681 342</b>

En application de l'article 19 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finance pour la gestion de l'exercice 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue, s'élèvent au 31 décembre 2013 à 6 662 940 dinars et se détaillent comme suit :

Autres réserves	3 333 503 DT
Résultat reporté	2 893 248 DT
Résultat de l'exercice	436 189 DT

### 9.1 Réserve pour fond social :

Le bilan du fond social se détaille comme suit :

En DT

DESIGNATION	RESSOURCES			EMPLOIS			RECLASS.	SOLDE AU 31.12.2013
	SOLDE AU 31.12.2012	PRODUITS DU COMPTE FONDS SOCIAL	REMBOUR.	PRETS ACCORDES	DEPENSES A FONDS PERDUS			
TRESORERIE	20 901	-	156 823	-161 439	-40	-	-	16 245
ECHEANCES A PLUS D'UN AN	47 313	4 525	-170 656	151 099	-	20 485	20 485	52 766
PRET AU PERSONNEL	47 313	4 525	-170 656	151 099	-	-	20 485	52 766
ECHEANCES A MOINS D'UN AN	95 886	-	13 373	10 800	-	-20 485	-20 485	99 574
PRET AU PERSONNEL	106 400	-	-	-	-	-	-20 485	85 915
REMBOURS. PRET PERSONNEL EN COURS	286	-	13 373	-	-	-	-	13 659
PRETS ACCORDES NON ENCORE SERVIS	-10 800	-	-	10 800	-	-	-	-
DEPENSES A FONDS PERDUS	-	-	-	-	40	-	-	-
COMMISSIONS BANCAIRES	-	-	-	-	40	-	-	-
<b>Solde réserve pour fonds social</b>	<b>164 100</b>	<b>4 525</b>	<b>-460</b>	<b>460</b>	<b>-40</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>168 585</b>

## **NOTE P – PASSIFS :**

Les passifs totalisent, au 31 décembre 2013, un montant de 32 262 530 DT contre 28 102 467 DT au 31 décembre 2012, soit une augmentation de 4 160 063 DT entre les deux périodes.

En DT

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2013	SOLDE 31.12.2012
PASSIFS NON COURANTS	5 220 869	7 115 396
PASSIFS COURANTS	27 041 661	20 987 071
<b>TOTAL</b>	<b>32 262 530</b>	<b>28 102 467</b>

## **NOTE PNC – PASSIFS NON COURANTS :**

### **NOTE 10 – EMPRUNTS**

Les emprunts, à moyen et long terme, présentent, au 31 décembre 2013, un solde de 5 215 429 DT contre un solde de 7 109 956 DT, au 31 décembre 2012, soit une diminution de 1 894 527 DT.

Au 31 décembre 2013, le détail des emprunts encours se présente comme suit :

En DT

DESIGNATION	ECHEANCE + 1 AN	ECHEANCE - 1 AN
AMEN BANK (633.333 D)	-	92 039
AMEN BANK (566.666 D)	75 030	105 938
AMEN BANK(400.000 D)	17 030	98 361
AMEN BANK(2.000.000D)	951 999	285 938
AMEN BANK (300.000 D)	210 714	42 857
AMEN BANK (360.000 D)	360 000	-
AMEN BANK (400.000 D)	355 436	44 564
BIAT (1.800.000 D)	-	171 428
BIAT (2.664.000D)	1 127 782	508 256
BIAT (1.500.000D)	833 437	249 530
BIAT (2.000.000D)	300 000	400 000
BIAT (1.000.000D)	-	53 571
BIAT (1.000.000D)	432 348	167 570
BT (1.250.000D)	416 668	416 667
HANNIBAL (CONTRAT N°227050)	108 879	33 075
CIL (CONTRAT N°152733)	-	3 484
CIL (CONTRAT N°152960)	-	3 789
CIL (CONTRAT N°153135)	-	5 027
CIL (CONTRAT N°153689)	12 452	17 409
CIL (CONTRAT N°153688)	13 654	15 161
CIL (CONTRAT N°153045)	-	12 327
<b>TOTAL</b>	<b>5 215 429</b>	<b>2 726 991</b>

## **NOTE PC – PASSIFS COURANTS :**

Le solde des passifs courants, au 31 décembre 2013, s'élève à 27 041 661 DT contre 20 987 071 DT, au 31 décembre 2012, soit une augmentation de 6 054 590 DT entre les deux périodes. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

En DT

DESIGNATION	NOTE	SOLDE 31.12.2013	SOLDE 31.12.2012
FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	11	9 236 281	5 856 147
AUTRES PASSIFS COURANTS	12	2 446 761	1 243 319
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	13	13 269 786	11 179 664
CONCOURS BANCAIRES	14	2 088 833	2 707 941
<b>TOTAL</b>		<b>27 041 661</b>	<b>20 987 071</b>

## **NOTE 11 – FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES**

Au 31 décembre 2013, les fournisseurs et comptes rattachés totalisent un montant de 9 236 281 DT contre 5 856 147 DT, au 31 décembre 2012. Les soldes comparés des comptes figurants dans cette rubrique, se présentent comme suit :

En DT

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2013	SOLDE 31.12.2012
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	8 011 781	4 806 412
FOURNISSEURS D'EXPLOIT° EFFETS A P.	561 646	367 539
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATION	653 068	656 714
F. D'IMMOB. EFFETS A PAYER	8 545	23 949
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	1 241	1 533
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>9 236 281</u></b>	<b><u>5 856 147</u></b>

## **NOTE 12 - AUTRES PASSIFS COURANTS**

Les autres passifs courants totalisent un montant de 2 446 761 DT au 31 décembre 2013, contre 1 243 319 DT, au 31 décembre 2012. Les soldes comparés des comptes figurants dans cette rubrique, se présentent comme suit :

En DT

DESIGNATION	NOTE	SOLDE 31.12.2013	SOLDE 31.12.2012
CLIENTS, AVANCES & ACOMPTES/CDE		142 436	133 598
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	12-1	232 172	277 670
ETAT, IMPOTS & TAXES	12-2	171 508	145 335
ASSOCIES, COMPTES COURANTS		21 657	21 657
CREDITEURS DIVERS	12-3	1 606 525	507 149
COMPTE D'ATTENTE		1 300	1 300
PROVISIONS/DIFFERENCE DE CHANGE		226 238	132 494
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		44 925	24 116
<b>TOTAL</b>		<b>2 446 761</b>	<b>1 243 319</b>

### 12-1 Personnel et comptes rattachés :

Cette rubrique s'élève à 232 172 DT au 31 décembre 2013 et regroupe les postes suivants :

En DT	
DESIGNATION	MONTANT
REMUNERATION DUES	226
OPPOSITION SUR SALAIRE	1 829
PROVISIONS POUR CONGES A PAYER	146 139
PRIME	83 978
<b>TOTAL</b>	<b>232 172</b>

### 12.2 Etats, Impôts et Taxes :

Ce poste totalisant 171 508 DT, se détaille comme suit :

En DT	
DESIGNATION	MONTANT
ETATS, RECEVEURS DES FINANCES	162 266
ETATS, RECEVEURS DES REGIS MUNICIPALES	8 820
ETATS, RECEVEURS DE DOUANE	422
<b>TOTAL</b>	<b>171 508</b>

### 12.3 Crédoiteurs divers :

Ce poste totalisant 1 606 525 DT, se détaille comme suit :

En DT	
DESIGNATION	MONTANT
AVANCE SUITE AU PROTOCOLE DE CESSION ACTION PALMA	1 000 000
CHARGE A PAYER	291 556
ORGANISMES SOCIAUX CNSS	165 998
AUTRES CREDITEURS	148 971
<b>Total</b>	<b>1 606 525</b>

### NOTE 13 - AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers totalisent un montant de 13 269 786 DT au 31 décembre 2013, contre 11 179 664 DT, au 31 décembre 2012. Les soldes comparés des comptes figurants dans cette rubrique, se présentent comme suit :

En DT			
DESIGNATION	NOTE	SOLDE 31.12.2013	SOLDE 31.12.2012
EMPRUNTS A MOINS D'UN AN	10	2 726 991	3 592 345
BILLETs DE TRESORERIE	13-1	3 358 887	1 964 620
AUTRES CONCOURS BANCAIRES	13-2	7 149 783	5 577 947
INTERETS COURUS / EMPRUNTS		34 125	44 752
<b>TOTAL</b>		<b>13 269 786</b>	<b>11 179 664</b>

**13-1 Billets de trésorerie :**

En DT

DESIGNATION	31/12/2013	31/12/2012
BILLET DE TRESORERIE HIFADH	550 000	1 000 000
BILLET DE TRESORERIE TQB	100 000	250 000
BILLET DE TRESORERIE AB	-	350 000
BILLET DE TRESORERIE SICAV	2 500 000	-
EMPRUNTS MERIDIANA	6 550	164 620
EMPRUNTS CHIC	-	200 000
EMPRUNTS KOKET	200 000	-
EMPRUNT JAMELAREM	2 337	-
<b>TOTAL</b>	<b>3 358 887</b>	<b>1 964 620</b>

**13-2 Autres concours bancaires :**

En DT

DESIGNATION	31/12/2013	31/12/2012
FINANCEMENT DROIT DE DOUANES BIAT	915 732	651 000
FINANCEMENT DROIT DE DOUANES AB	949 804	891 130
FINANCEMENT DROIT DE DOUANES ATTIJARI	262 320	108 260
FINANCEMENT DROIT DE DOUANES TQB	176 110	119 317
FINANCEMENT DROIT DE DOUANES BTK	261 848	421 647
CREDIT MOUREBHAZITOUNA	2 672 016	1 305 814
FINANCEMENT DEVICES	1 911 953	2 080 779
<b>TOTAL</b>	<b>7 149 783</b>	<b>5 577 947</b>

**NOTE 14 - CONCOURS BANCAIRES**

Les concours bancaires totalisent un montant de 2 088 833 DT au 31 décembre 2013, contre 2 707 941 DT, au 31 décembre 2012. Les soldes comparés des comptes figurants dans cette rubrique, se présentent comme suit :

En DT

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2013	SOLDE 31.12.2012
BANQUE DE L'HABITAT	-	81 519
BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE	449 187	610 288
ATTIJARI BANK	202 209	621 741
TUNISO-QATARIE BANK	105 671	186 318
AMEN BANK	500 186	467 372
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	182 044	82 809
BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE	351 553	348 804
BANQUE TUNISO-LIBYENNE	29	29
BANQUE DE TUNISIE	297 954	309 061
<b>TOTAL</b>	<b>2 088 833</b>	<b>2 707 941</b>

## NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat comparé et simplifié, se présente comme suit :

	En DT	
DESIGNATION	SOLDE 31.12.2013	SOLDE 31.12.2012
+ REVENUS	39 385 787	39 072 592
- COUT DE VENTES	-30 493 727	-31 253 228
<b>= MARGE BRUTE</b>	<b>8 892 060</b>	<b>7 819 364</b>
- CHARGES D'EXPLOITATION	- 4 909 070	- 5 075 454
+PRODUITS D'EXPLOITATION	234 997	228 593
<b>= RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>4 217 987</b>	<b>2 972 503</b>
- CHARGES HORS EXPLOITATION	- 3 543 287	- 3 413 465
+PRODUITS HORS EXPLOITATION	142 769	227 976
<b>= RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>817 469</b>	<b>-212 986</b>
- IMPOTS SUR LES BENEFICES	-381 280	-297 081
<b>= RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>436 189</b>	<b>-510 067</b>

### NOTE R1 – REVENUS

Les revenus réalisés concernent des ventes en hors taxes déduction faite des ristournes sur ventes.

	En DT	
DESIGNATION	31/12/2013	31/12/2012
- CHIFFRE D'AFFAIRES	40 409 428	40 236 330
- ristourne	-1 023 641	- 1 163 738
<b>TOTAL</b>	<b>39 385 787</b>	<b>39 072 592</b>

### NOTE R2 – COUT DES VENTES

Le cout des ventes, enregistré au cours de l'exercice 2013, totalisent un montant de 30 493 727 DT contre un montant de 31 253 228 DT au 31 décembre 2012.

	En DT	
désignation	31/12/2013	31/12/2012
-achats locaux	899 928	715 507
-achats étrangers	30 267 205	30 885 252
-ristourne	-499 686	-374 291
-variation des stocks	-173 720	26 760
<b>total</b>	<b>30 493 727</b>	<b>31 253 228</b>

Le cout des vents a connu une diminution de (759 MD) suite à l'effort supplémentaire pour la diminution des coûts de stockage.

### NOTE R3 – AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ces produits totalisant un montant de 234 997 DT, proviennent principalement :

- Des revenus générés par la location d'un étage du local situé à rue Ali Dargouth au centre ville de Tunis (pour un montant de 26 163 DT),
- Des revenus générés par la location de l'ancien siège social de la « STEQ » sis au 5, rue 8603 la Charguia I (pour un montant de 54 250 DT),
- Des revenus générés par la location d'une partie du local de la « STEQ » sis au 8, rue 8601 la Charguia I (pour un montant de 132 972 DT)
- La souscription au programme de l'avance sur la taxe de formation professionnelle prévue par les articles de 27 à 29 de la loi n° 2007-69 du 27 décembre 2007, relative à l'initiative économique (pour un montant de 21 612 DT).

### NOTE R4 – FRAIS DE DISTRIBUTION

Les frais de distribution, enregistrés au cours de l'exercice 2013, totalisent un montant de 2 459 613 DT contre un montant de 2 265 423 DT au 31 décembre 2012.

	En DT	
DESIGNATION	31/12/2013	31/12/2012
- SALAIRE COMMERCIAL	1 427 567	1 383 384
- DOTATION AUX AMORTISSEMENT	461 412	460 950
-ENTRETIEN ET REPARATION	128 645	112 444
-ASSURANCE	46 205	34 342
-AUTRES CHARGES	395 784	274 303
<b>TOTAL</b>	<b>2 459 613</b>	<b>2 265 423</b>

### NOTE R5 – FRAIS D'ADMINISTRATION

Les frais d'administration, enregistrés au cours de l'exercice 2013, totalisent un montant de 2 045 606 DT contre un montant de 2 494 855 DT au 31 décembre 2012.

	En DT	
DESIGNATION	31/12/2013	31/12/2012
-SALAIRE ADMINISTRATIF	856 051	1 243 684
-DOTATION AUX AMORTISSEMENT	2 880	2 400
-ENTRETIEN ET REPARATION	85 764	74 962
-ASSURANCE	30 803	22 895
-ACHATS NON STOCKES	386 916	370 227
-AUTRES CHARGES	683 192	780 687
<b>TOTAL</b>	<b>2 045 606</b>	<b>2 494 855</b>

### NOTE R6 – CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes, enregistrées au cours de l'exercice 2013, totalisent un montant de 3 500 674 DT contre un montant de 3 395 856 DT au 31 décembre 2012.

	En DT	
DESIGNATION	31/12/2013	31/12/2012
- CHARGE D'INTERET	1 983 920	1 771 722
- DOTATION AUX PROVISIONS	452 795	1 045 099
-PERTE DE CHANGE	1 078 483	627 951
-GAIN DE CHANGE	-14 524	-48 916
<b>TOTAL</b>	<b>3 500 674</b>	<b>3 395 856</b>

L'augmentation des charges financières est due, principalement, à la variation défavorable du taux de change des devises.

#### **NOTE R7 – PRODUITS FINANCIERS**

Les produits financiers, enregistrés au cours de l'exercice 2013 d'un montant de 51 974 DT, proviennent essentiellement des placements à court terme au sein des sociétés « JNAYNET EL MANAR » (4 760 DT), « JNAYNA » (35 394 DT), « FLOWER » (4 998 DT) et « MERIDIANA » (3 862 DT).

#### **NOTE R8 – AUTRES GAINS ORDINAIRES**

Les autres gains ordinaires proviennent, essentiellement, de la plus value sur cession de matériel de transport (45 661 DT) et des participations au bénéfice des contrats d'assurances (41 157 DT).

#### **NOTE R9 – IMPOT SUR LES BENEFICES**

La détermination de l'impôt sur les bénéfices, est détaillée au niveau du tableau de calcul du résultat fiscal.

**DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL  
AU  
31 DECEMBRE 2013**

( Unité : Dinar )

<b>RESULTAT COMPTABLE</b>		<b>436 189.259</b>
<b>A REINTEGRER :</b>		
IMPOT/BENEFICES		381 280.200
PROVISIONS POUR DEPRECIATION STOCKS		342 829.802
PROVISIONS POUR DEPRECIATION CLIENTS		169 786.908
PROVISIONS POUR PERTES DE CHANGE		265 914.517
GAIN DE CHANGE ANTERIEUR NON IMPOSABLE		35 620.757
PROVISIONS POUR DEBITEURS DIVERS		545 994.528
CHARGE A REINTEGRER RELATIVES AUX VEHICULES		6 403.213
PERTE SUR DIFFERENCE DE REGLEMENT		26 170.668
CADEAUX ET FRAIS DE RECETION EXCEDENTAIRE		4 920.838
PENALITES & AMENDES		11 442.082
DONS & SUBVENTIONS		66 519.603
AUTRES REINTEGRATIONS		45 700.000
TIMBRES DE VOYAGE		480.000
<b>RESULTAT FISCAL APRES REINTEGRATIONS</b>		<b>2 339 252.375</b>
<b>A DEDUIRE</b>		
DIVIDENDES		1 400.742
REPRISES / PROVISIONS PERTES DE CHANGE		168 114.000
REPRISES / PROVISIONS POUR DEPRECIATION CLIENTS		102 541.895
REPRISES / PROVISIONS STOCKS (NON DEDUCTIBLE)		151 242.199
GAIN DE CHANGE ANTERIEUR NON IMPOSABLE		39 637.755
REPRISE / PROVISIONS AUTRES COMPTES		1 377.412
<b>1er RESULTAT FISCAL APRES REINTEGRATIONS &amp; DEDUCTIONS</b>		<b>1 876 339.114</b>
<b>Limite légale de déduction des provisions) :</b>	<b>938 169.557</b>	938 169.557
<b>A DEDUIRE (LIMITE LEGALE DES PROVISIONS )</b>		
PROVISIONS POUR DEPRECIATION STOCKS	204 003.524	
PROVISIONS POUR TITRES COTES		
PROVISIONS POUR DEPRECIATION CLIENTS		
<b>2nd RESULTAT FISCAL APRES REINTEGRATIONS &amp; DEDUCTIONS</b>		<b>1 672 335.590</b>
REINTEGRATION PROVISIONS CLIENTS ANTERIEURES ( 3 ANS)		
DEDUCTION PROVISIONS CLIENTS ANTERIEURES ( 3 ANS )		
REINVESTISSEMENTS EXONERES		400 000.000
<b>3nd RESULTAT FISCAL APRES REINVESTISSEMENTS EXONORES</b>		<b>1 270 934.848</b>
<b>BENEFICE IMPOSABLE (ARRONDI)</b>		<b>1 270 934.000</b>
<b>IMPOT SUR LES BENEFICES</b>	<b>( 30% )</b>	<b>381 280.200</b>
	RETENUE A LA SOURCE A IMPUTER	-563 215.930
	ACOMPTE PROVISIONNEL PAYE	
	EXCEDENT IS	-1 384 923.350
	<b>IS DU (EXCEDENT)</b>	<b>-1 566 859.080</b>

## NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2013 la trésorerie nette dégagée par la société « STEQ » a atteint +676 453 DT contre -1737 868 DT au 31 décembre 2012 ; soit une variation de 2 414 321 DT ainsi ventilée :

		En DT
DESIGNATION	NOTE	31/12/2013
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	F.EX	13 059 737
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	F.IN	-466 682
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	F.FI	- 10 178 734
<b><u>TOTAL</u></b>		<b><u>2 414 321</u></b>

### **F.EX- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION**

Ces flux dégagant un solde 13 059 737 DT au 31 décembre 2013, se détaillent comme suit :

		En DT
DESIGNATION	NOTE	31/12/2013
ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS	F.EX.1	45 131 288
SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS	F.EX.2	-16 899 054
SOMMES VERSEES AU PERSONNEL & ORGANISMES SOCIAUX	F.EX.3	-2 274 630
PAIEMENTS A L'ETAT	F.EX.4	-10 179 092
INTERETS DE GESTION PAYES	F.EX.5	-2 973 934
AUTRES ENCAISSEMENTS	F.EX.6	262 159
AUTRES DECAISSEMENTS	F.EX.7	-7 000
<b><u>TOTAL</u></b>		<b><u>13 059 737</u></b>

### **F.EX.1 – ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS**

Ce poste totalise 45 131 288 DT, au 31 décembre 2013, et se détaille comme suit :

	En DT
DESIGNATION	31/12/2013
ENCAISSEMENT CLIENTS (ESPECE)	+3 548 742
ENCAISSEMENT CLIENTS (CHEQUES + EFFETS)	+41 582 546
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>45 131 288</u></b>

### **F.EX.2 – SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS**

Ce poste totalise -16 899 054 DT, au 31 décembre 2013, et se détaille comme suit :

	En DT
DESIGNATION	31/12/2013
ACHATS NON STOCKES	-49 499
SERVICES EXTERIEURS	-28 565
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	-448 370
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	-16 372 620
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>-16 899 054</u></b>

### **F.EX.3 – SOMMES VERSEES AU PERSONNEL & AUX ORGANISMES SOCIAUX**

Ce poste totalise -2 274 630 DT, au 31 décembre 2013, et se détaille comme suit :

	En DT
<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2013</b>
DECAISSEMENT SUITE A L'OCTROIE DE PRETS AU PERSONNEL	-128 681
ASSURANCES GROUPE	-78 695
REMUNERATIONS DUES	-1484 262
CHARGES SOCIALES	-582 992
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>-2 274 630</u></b>

### **F.EX.4 – PAIEMENTS À L'ETAT**

Ce poste totalise -10 179 092 DT, au 31 décembre 2013, et se détaille comme suit :

	En DT
<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2013</b>
RETENUES À LA SOURCE, TFP, FOPROLOS, DROIT DE TIMBRE ET TCL	-1 095 700
DROITS DE DOUANE	-9 044 020
AUTRES IMPÔTS & TAXES	-39 372
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>-10 179 092</u></b>

### **F.EX.5 – INTERETS DE GESTION PAYES**

Ce poste totalise -2 973 934 DT, au 31 décembre 2013, et se détaille comme suit :

	En DT
<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2013</b>
INTERETS SUR EMPRUNTS	-895 974
INTERET SUR BILLET DE TRESORS	-44 886
INTERET SUR COMPTE COURANT DEBITEUR	-41 698
INTERET SUR AUTRES OPERATIONS BANCAIRES	- 1 991 376
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>-2 973 934</u></b>

### **F.EX.6 – AUTRES ENCAISSEMENTS**

Ce poste totalise 262 159 DT au 31 décembre 2013, et se détaille comme suit :

	En DT
<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2013</b>
REMBOURSEMENT NOTE DE DEBIT INTERGROUPE	21 951
ENCAISSEMENTS LOYERS	229 941
AUTRES ENCAISSEMENTS	10 267
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>262 159</u></b>

### **F.EX.7 – AUTRES DECAISSEMENTS**

Ce poste regroupe les opérations de décaissement suite aux cautions versées (7000 DT).

## **FI : FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT**

Ces flux dégagant un solde -466 682 DT au 31 décembre 2013, se détaillent comme suit :

		En DT
DESIGNATION	NOTE	31/12/2013
DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	F.I.1	- 412 382
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	F.I.2	+112 700
DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	F.I.3	-460 000
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	F.I.4	+ 1 000 000
AUTRES DECAISSEMENTS	F.I.5	-707 000
<b><u>TOTAL</u></b>		<b><u>-466 682</u></b>

### **F.I.1 – DECAISSEMENTS LIES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES**

Les décaissements pour l'acquisition d'immobilisations, au 31 décembre 2013, totalisent un montant de 412 382 DT concernant principalement le paiement de la retenue de garantie ainsi que diverses dépenses liées à l'édification du nouveau centre d'exploitation de la « STEQ ».

### **F.I.2 – ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES**

Les encaissements suite aux cessions d'immobilisations, au 31 décembre 2013, totalisent un montant de 112 700 DT résultant principalement de la vente des véhicules.

### **F.I.3 – DECAISSEMENTS LIES À L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Le montant total figurant dans ce poste correspond, principalement, aux décaissements suite à l'acquisition des titres de participation de la société « PALMA » (60 MD), et de la société « MERIDIANA » (400 MD).

### **F.I.4 – ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Les encaissements suite aux cessions d'immobilisations financières, au 31 décembre 2013, totalisent un montant de 1 000 MD résultant d'un protocole de vente des actions « PALMA ».

### **F.I.5 – AUTRES DECAISSEMENT**

Ce poste correspond aux sommes versées aux sociétés « MERIDIANA », « FLOWER » et « MY CAR ».

## **F.F : FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT**

Ces flux dégagant un solde de -10 178733 DT au 31 décembre 2013, se détaillent comme suit :

		En DT
DESIGNATION	NOTE	31/12/2013
ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS	F.F.1	+16 733 584
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	F.F.2	-26 912 318
<b><u>TOTAL</u></b>	-	<b><u>-10 178 734</u></b>

## **F.F.1– ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS**

Les encaissements se détaillent comme suit :

- Les crédits à court terme contractés dans le cadre des lignes de financement des droits de douane (8 953 584 DT) ;
- Les billets de trésorerie émis (5 450 000 DT) ;
- Crédit à court-terme (2 360 000 DT).

## **F.F.2– REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS**

Les emprunts remboursés, au cours de l'exercice 2013, concernent :

- Les crédits à court-terme contractés dans le cadre des lignes de financement des droits de douane sur importations (8 549 122 DT) ;
- Les billets de trésorerie échus et réglés (3 450 000 DT);
- Les remboursements des financements en devise (6 630 246 DT) ;
- Les règlements des échéances 2013des crédits à long & moyen terme (8 282 950 DT).

## NOTE D'INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES

Les informations se rapportant aux parties liées, se présentent comme suit :

### A- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « EXPERT AUTO »

#### 1) Transactions réalisées

Les transactions effectuées avec la société « EXPERT AUTO », ont pour objet l'importation et la vente des produits suivants :

- Carrosserie (tôle, pare-choc...).
- Pare-brise.

Le volume des opérations réalisées avec cette société, en 2013, se détaille comme suit :

DESIGNATION	SOLDE 2012	SOLDE 2013	En DT
CLIENTS, FACTURES A PAYER	4 488		28 777
CLIENTS, EFFET A RECEVOIR	23 146		-
EFFETS ESCOMPTES NON ECHUS	401 756		220 176
<b><u>TOTAL</u></b>			<b><u>248 953</u></b>

#### 2) Contrat de location

Par contrat sous seing privé, la Société Tunisienne d'Equipement « STEQ » a mis à la disposition de la société « EXPERT AUTO », un espace de stockage faisant partie d'un local sis à la CHARGUIA I et 4 bureaux se trouvant à l'étage du même local, moyennant un loyer annuel de 60 000 DT. Ce loyer est augmenté de 5% à compter de la troisième année de location. Cette location prend effet à partir du 1er janvier 2011 pour une durée de deux années renouvelables par tacite reconduction.

Les loyers constatés durant l'année 2013, s'élèvent à 63000 DT.

#### 3) Caution solidaire au profit de la « BIAT »

La « STEQ » a consenti une caution solidaire au profit de la « BIAT » pour le compte de la société « EXPERT AUTO » en garantie du remboursement d'un crédit moyen-terme pour un montant principal de 200 000 DT.

La « STEQ » a consenti une caution Solidaire pour la couverture des engagements de la société « EXPERT AUTO » dans le cadre des lignes des crédits de gestion contractés par cette dernière pour un montant de 2 075 000 DT.

## **B- OPERATION REALISEE AVEC LA SOCIETE « KOKET»**

### **1) Promesses de vente**

La société de promotion immobilière « KOKET» a conclu avec la société « STEQ » deux promesses de vente portant sur des terrains, sis à JEBEL EL OUEST à Zaghouan, détaillées comme suit :

- La totalité des parts indivises de la parcelle n° 10 d'une superficie de 5 033 m<sup>2</sup> pour un montant de 503 300 DT H. TVA, payable sur 84 mois à raison de 5 992 DT par mois ;
- La totalité des parts indivises de la parcelle n° 11 d'une superficie de 5 115 m<sup>2</sup> pour un montant de 511 500 DT H. TVA, payable sur 84 mois à raison de 6 089 DT par mois.

Au 31/12/2013, l'avance versée par la société « STEQ » au titre de cette acquisition s'élève à 396 438 DT.

### **2) Crédits contractés**

La société « STEQ » a contracté un crédit auprès de la société « KOKET », qui se détaille comme suit :

DATE DE LA CONVENTION	SOCIETE	MONTANT DU CREDIT	REMBOURSEMENT	TAUX	En DT
					CHARGES ANNEE 2013 EN DT
22/04/2013	KOKET	200 000	0	8%	11 046

## **C- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « EXPRESS ASCENSEUR»**

### **1) Contrat de location**

Par contrat sous seing privé en date du 06/01/2007, la Société Tunisienne d'Equipement « STEQ » a mis à la disposition de la société « EXPRESS ASCENSEUR » le premier étage et la mezzanine, ainsi que six places de parking d'un ensemble immobilier sis au 34, rue ALI DARGHOUTH - TUNIS, moyennant un loyer annuel de 42 000 DT HT payable par trimestre et d'avance. Ce loyer est augmenté de 5% par année de renouvellement à partir de la troisième année. Ce contrat a été résilié à partir du 30 Juin 2013.

Les loyers constatés durant l'année 2013 pour ce contrat, s'élèvent à 26 164 DT.

### **2) Contrat de location**

Par contrat sous seing privé en date du 01/07/2013, la Société Tunisienne d'Equipement « STEQ » a mis à la disposition de la société « EXPRESS ASCENSEUR » 9 bureaux au RDC et deux bureaux au 1<sup>er</sup> étage du même local, moyennant un loyer annuel de 24 000 DT. Ce loyer est augmenté de 5% chaque année.

Les loyers constatés durant l'année 2013 pour ce contrat, s'élèvent à 12000 DT.

## ***D- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE SHAMSY***

### **1) Conventions réalisées**

- En vertu de la convention signée en date du 08/05/2012, la société « STEQ » a accordé à la société « SHAMSY » un crédit de 58 000 DT, pour une période de six mois renouvelable, moyennant une rémunération au taux de 8%.
- En vertu de la convention signée en date du 11/06/2012, la société « STEQ » a accordé à la société « SHAMSY » un crédit de 49 085 DT, pour une période de six mois renouvelable, moyennant une rémunération au taux de 8%.
- En vertu de la convention signée en date du 24/06/2012, la société « STEQ » a accordé à la société « SHAMSY » un crédit de 61 000 DT, pour une période de six mois renouvelable, moyennant une rémunération au taux de 8%.
- En vertu de la convention signée en date du 29/09/2012, la société « STEQ » a accordé à la société « SHAMSY » un crédit de 80 000 DT, pour une période de six mois renouvelable, moyennant une rémunération au taux de 8%.
- En vertu de la convention signée en date du 26/12/2012, la société « STEQ » a accordé à la société « SHAMSY » un crédit de 1 610 000 DT, pour une période d'une année renouvelable, moyennant une rémunération au taux de 8%.

Au 31/12/2013, le montant versé par la société « STEQ » a atteint 1 819 646 DT. La « STEQ » a provisionné une partie de ce montant soit 1 279 539 DT.

### **2) Caution solidaire au profit de « AMEN BANK »**

La « STEQ » a consenti deux cautions solidaires au profit de « AMEN BANK » pour le compte de la société « SHAMSY » en garantie du remboursement des crédits de gestion pour une enveloppe de 2 150 000 DT et 650 000 DT.

En 2013, La « STEQ » a obtenu une main levée auprès de « AMEN BANK » sur les deux cautions.

### **3) Acquisition du matériel de transport auprès de la société « SHAMSY »**

La Société Tunisienne d'Equipelement « STEQ » a procédé à l'acquisition du matériel de transport auprès de la société « SHAMSY » pour une valeur globale de 160 000 DT se détaillant ainsi :

<b>LIBELLE</b>	<b>MONTANT</b>
PARTNER	20 000
FIAT GRANDI PUNTO	20 000
BERLINGO	20 000
BERLINGO	20 000
BERLINGO	20 000
CAMION	60 000
<b>TOTAL</b>	<b>160 000</b>

Des avances, pour un montant de 35 270 DT, ont été servies à la société « SHAMSY » en 2013.

## **E- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « PALMA »**

### **1) Contrat de location**

Par contrat sous seing privé, la Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » a mis à la disposition de la société « PALMA », 9 bureaux aménagés et ce, pour l'exercice de ses activités administratives, moyennant un loyer annuel de 18 000 DT HT. Ce loyer est augmenté de 5% à compter de la troisième année de location. Ce contrat a été résilié à partir du 30 septembre 2013. Les loyers constatés durant l'année 2013, s'élèvent à 14 175 DT.

## **F- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « AREM GROUP »**

### **1) Convention réalisée**

La société « AREM GROUPE », et la Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » ont conclu le 1er septembre 2006, une convention d'ingénierie, d'assistance, de conseil et d'audit.

Les honoraires convenus sont fixés à un forfait annuel de 144 000 DT HT, payable mensuellement et d'avance à raison de 12 000 DT. Cette convention est convenue pour une durée de trois ans renouvelable par tacite reconduction commençant à courir à partir du 1er septembre 2006.

Les travaux ne rentrant pas dans le champ d'application de la présente convention, et pouvant être effectués par le prestataire, seront facturés au taux journalier de 300 DT HT.

Par un avenant en date du 1er février 2010, les honoraires annuels ont été portés à un montant de 180 000 DT HT, payables mensuellement et d'avance à raison de 15 000 DT.

Au 31/12/2013, le montant total facturé à la « STEQ » s'élève à 180 000 DT.

### **2) Contrat de location**

Par contrat sous seing privé, la Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » a mis à la disposition de la société « AREM GROUPE », deux étages aménagés pour utilisation à usage de bureaux, moyennant un loyer annuel de 40 000 DT. Ce loyer est augmenté de 5% à compter de la troisième année de location.

Les loyers constatés durant l'année 2013, s'élèvent à 42 000 DT.

### **3) Détachement du personnel au profit de la société « AREM GROUPE » :**

La Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » a conclu avec la société « AREM GROUPE » une convention de mise à disposition du personnel. En 2013, la « STEQ » a facturé à la société « AREM GROUPE » un montant de 357 821 DT Hors Taxes.

## **G- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « MY CAR »**

### **1) Contrat de location**

Par contrat sous seing privé en date du 01/05/2011, la Société Tunisienne d'Equipement « STEQ » a mis à la disposition de la société « MY CAR », un local à usage commercial sis au RDC du local sis au 5, Rue 8603 Charguia 1 Tunis et un local administratif comportant cinq bureaux avec un hall pour secrétariat sis au 1er étage du même local, moyennant un loyer annuel de 50 000 DT HT. Ce loyer est augmenté de 5% chaque année par rapport à l'année précédente et ce, à partir du 01/05/2012.

Les loyers constatés durant l'année 2013, s'élèvent à 54 250 DT.

### **2) Convention de placement**

La société « STEQ » a conclu une convention de placement avec la société « MY CAR », qui se détaille comme suit :

SOCIETE	MONTANT DE PLACEMENT	TAUX	PRODUIT 2013	DATE DE PLACEMENT
MY CAR	100 000	8%	1 205	06/11/2013

## **H- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « FLOWER »**

### **1) Convention de placement**

La société « STEQ » a conclu une convention de placement avec la sociétés « FLOWER » qui se détaille comme suit :

SOCIETE	MONTANT DE PLACEMENT	TAUX	PRODUIT 2013	DATE DE PLACEMENT
FLOWER	400 000	8%	4 997	04/11/2013

## **I- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « CHIC »**

### **1) Convention réalisée**

En vertu de la convention signée en date du 17/10/2012, la société « CHIC » a alloué à la société « STEQ » un crédit de 350 000 DT, moyennant une rémunération au taux de 8%. Ce crédit est réglé à raison de 150 000 DT en 2012 et de 200 000 DT en 2013.

Au 31/12/2013, les charges financières générées par cette convention, totalisent 10 560 DT.

## **J- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « MERIDIANA »**

### **1) Convention réalisée**

- En vertu de la convention signée en date du 19/09/2012, la société « MERIDIANA » a alloué à la société « STEQ » un crédit de 600 000 DT, moyennant une rémunération au taux de 8%.
- En vertu de la convention signée en date du 20/09/2012, la société « MERIDIANA » a alloué à la société « STEQ » un crédit de 700 000 DT, moyennant une rémunération au taux de 8%.

Ce crédit est réglé à raison de 1 135 380 DT en 2012 et de 164 620 DT en 2013.

### **2) Conventions de placement**

La société « STEQ » a conclu des conventions de placement avec la société « MERIDIANA » qui se détaille comme suit :

SOCIETE	MONTANT DE PLACEMENT	TAUX	PRODUIT 2013	DATE DE PLACEMENT
	22 000	8%	309	28/10/2013
	20 000	8%	802	01/07/2013
	20 000	8%	311	21/10/2013
	20 000	8%	447	20/09/2013
	20 000	8%	316	20/10/2013
MERIDIANA	15 000	8%	352	15/09/2013
	15 000	8%	256	14/10/2013
	20 000	8%	338	15/10/2013
	15 000	8%	201	31/10/2013
	25 000	8%	532	25/09/2013
	30 000	8%	7	30/12/2013
	-15 000	8%	0	31/12/2013
<b>TOTAL MERIDIANA</b>	<b>207 000</b>	<b>8%</b>	<b>3 871</b>	

## **K- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « CLIM »**

### **1) Convention réalisée**

La société « CLIM » et la Société Tunisienne d'Equipe ment « STEQ » ont conclu le 1er juin 2012, une convention d'entretien de l'installation de conditionnement d'air.

Les frais d'entretien convenus, sont fixés à un forfait annuel de 3 600 DT HT, payable semestriellement à raison de 1 800 DT. Ces frais sont révisables chaque année de 5% HT

## **L- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « CLAIR & NET »**

### **1) Contrat de location conclu avec « Clair & Net »**

La Société Tunisienne d'Equipe ment « STEQ » loue une partie de l'immeuble sis au 8, rue 8601 ZI Charguia I au profit de la société « CLAIR & NET- PARE BRISE », à partir du 14 août 2012 à concurrence de 100 DT par mois avec une majoration annuelle de 5%. Les loyers constatés durant l'exercice 2013, s'élèvent à 1 680 DT HT.

## NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

### I- ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés, se ventilent ainsi :

#### **I.1- Nantissements et Hypothèques**

##### **Engagement envers la BIAT :**

###### \* En couverture des crédits de gestion :

- Nantissement sur fonds de commerce (Local Charguia) à hauteur de 480 000 DT.

###### \* En couverture du crédit à moyen-terme (4,5 MDT) :

- Hypothèque de 1<sup>er</sup> rang sur la totalité de la propriété constituée par la parcelle n° 42 sise à la Z.I Charguia I, Objet du titre foncier n° 53472 dénommé « ARD ELHARROUBA » ;

###### \* En couverture du crédit à moyen-terme (2,664 MDT) :

- Nantissement de cinquante milles (50 000) parts sociales « JNAYNET EL MANAR ».

###### \* En couverture des crédits de gestion et des crédits à moyen-terme de la société « EXPERT AUTO »:

- Caution solidaire pour la couverture des engagements de la société « EXPERT AUTO » dans le cadre des lignes de crédits à moyen-terme contractés par cette dernière pour un montant de 200 000 DT.

- Caution solidaire pour la couverture des engagements de la société « EXPERT AUTO » dans le cadre des lignes des crédits de gestion contractés par cette dernière pour un montant de 2075 000 DT.

##### **Engagements envers L'AMEN BANK :**

###### \* En couverture des crédits de gestion :

- Nantissement sur fonds de commerce (Local Charguia) et matériel à hauteur de 5 000 000 DT.

###### \* En couverture du crédit à moyen-terme (1,9 MDT) :

- Hypothèque de 1<sup>er</sup> rang sur la totalité de la propriété « TEMIMI » (Parcelle n° 693 et n° 694 sise à la Z.I. Charguia I, rue 8601, n° 8).

\* En couverture des crédits de gestion de la Société « SHAMSY »:

- Caution solidaire pour la couverture des engagements de la société « SHAMSY » dans le cadre des lignes de crédits de gestion contractés par cette dernière pour un montant de 2 800 000 DT. En 2013, la société « STEQ » a obtenu une main levée auprès de « AMEN BANK »

\* En couverture des crédits à moyen-terme de 300 000 DT, 360 000 DT et 400 000 DT

-Hypothèque de 1<sup>er</sup> rang sur la totalité de la propriété dénommée « MAHALTEMIMI » sise à la Z.I. Charguia I, rue 8601, n° 8 d'une superficie de 14295 m<sup>2</sup>, objet du titre foncier n° 160929 Tunis.

-Hypothèque de la totalité des parts indivises revenant à la société « STEQ » dans la propriété constituées par la parcelle n° 694 sise à la Z.I. Charguia I, rue 8601, n° 8 d'une superficie de 1228 m<sup>2</sup>, à distraire du titre foncier N°57562

**Engagements envers « STB BANK » :**

\* En couverture des crédits de gestion :

- Nantissement sur fonds de commerce (Local Charguia) à hauteur de 1 600 000 DT.

**Engagements envers la « BTK » :**

\* En couverture de crédits de gestion

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 5 rue 8603 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 2 500 000 DT.

**Engagements envers « BANK ZITOUNA » :**

\* En couverture des crédits MOURABHA :

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 5 rue 8603 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 3 000 000 DT.

**Engagements envers « BNA » :**

\* En couverture des crédits de gestions :

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 8 rue 8601 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 1 550 000 DT.

\* En couverture de l'aval d'un billet de trésorerie :

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 8 rue 8601 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 2 500 000 DT.

**I.2- EFFETS ESCOMPTEES NON ECHUS :**

Au 31 décembre 2013, les effets escomptés non échus s'élèvent à 8 373 835 DT.

### **I.3- CESSION DE CREANCES PROFESSIONNELLES NON ECHUES :**

Au 31 décembre 2013, les créances professionnelles non échues cédées, s'élèvent à 1 940 785 DT.

### **II- ENGAGEMENTS RECUS**

Les engagements reçus se ventilent ainsi :

#### **II.1- Caution**

- Caution au profit de la société « TOTAL TUNISIE » pour un montant de 10 000 DT relative à l'exécution du contrat d'adhésion au système GP ACTYS (Caution établie le 10/01/2005) ;
- Caution au profit de la société « TOTAL TUNISIE » pour un montant de 2 000 DT relative à l'exécution du contrat d'adhésion au système GP ACTYS (Caution établie le 11/04/2005) ;
- Caution au profit de la société « TOTAL TUNISIE » pour un montant de 13 000 DT relative à l'exécution du contrat d'adhésion au système GP ACTYS (Caution établie le 02/02/2009).
- Caution donné par Mr JAMEL AREM à hauteur de 1 060 000 DT et ce, en couverture des crédits à moyen terme contractés auprès de « AMEN BANK ».
- La caution solidaire de MR JAMEL AREM et ce, en couverture des crédits de gestion contractés auprès de la BNA pour un montant de 1 550 000 DT et l'aval des billets de trésorerie pour un montant de 2 500 000 DT.

#### **II.2- Nantissements**

##### **\* Nantissement donné par MR JAMEL AREM :**

- Nantissement de 100 000 actions « STEQ » accordé par MR JAMEL AREM pour le compte de la « STEQ » et ce, en contrepartie du nantissement, au profit de « AMEN BANK », en garantie d'un CMT pour un montant de 2 000 000 DT ;
- Nantissement de 80 000 actions « STEQ » accordé par MR JAMEL AREM pour le compte de la « STEQ » et ce, en contrepartie du nantissement, au profit de la « BIAT », en garantie d'un CMT pour un montant de 1 000 000 DT.

##### **\* Nantissement donné par la société « CONSULT INTERNATIONAL » :**

- Nantissement de 44 000 actions « STEQ » accordé par la société « CONSULT INTERNATIONAL » pour le compte de la « STEQ » et ce, en contrepartie du nantissement, au profit de la « BIAT », en garantie d'un CMT pour un montant de 1 800 000 DT ;
- Nantissement de 8 000 actions « STEQ » accordé par la société « CONSULT INTERNATIONAL » pour le compte de la « STEQ » et ce, en contrepartie du nantissement, au profit de la « BIAT », en garantie d'un CMT pour un montant de 1 000 000 DT.

\* Nantissement donné par la société « EXPRESS ASCENSEUR » :

- Nantissement de 56 000 actions « STEQ » accordé par la société « EXPRESS ASCENSEUR » pour le compte de la « STEQ » et ce, en contrepartie du nantissement, au profit de la « BIAT », en garantie d'un CMT pour un montant de 1 800 000 DT.

### **II.3- Hypothèques**

\* En couverture des crédits à moyen terme contractés auprès de « AMEN BANK »

-Hypothèque donnée par la société « FLOWER » de la totalité des parts indivises revenant à la société « FLOWER » dans la propriété constituée par la parcelle n° 694 sise à la Zone Industrielle Charguia, Rue 8601 n° 8, d'une superficie de 1228 m<sup>2</sup> à distraire du titre foncier n° 57562 en couverture du crédit à moyen terme de 400 000 DT.

\* En couverture des crédits contractés auprès de la « BNA » :

-Hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété revenant à MR JAMEL AREM et à MADAME LAMIA AREM, objet du titre foncier n° 142243 TUNIS.

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

**Mesdames, Messieurs les actionnaires,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport général sur le contrôle des états financiers de la « Société Tunisienne d'Équipement - STEQ », relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons audité les états financiers de la « Société Tunisienne d'Équipement - STEQ », faisant apparaître un total de l'actif net d'amortissements & de provisions de 46 943 872 DT et un résultat bénéficiaire de 436 189 DT au 31 décembre 2013.

### **I. Responsabilité du conseil d'administration dans l'établissement et la présentation des états financiers**

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **II. Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers de la « Société Tunisienne d'Équipement - STEQ », arrêtés au 31 décembre 2013, ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par les organes de direction et d'administration, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour fonder notre opinion avec les réserves ci-après exprimées.

### **III. Fondement de l'opinion avec réserves**

- 1) La rubrique « immobilisations corporelles » comprend des locaux d'exploitation sis au 8, rue 8601, ZI Charguia I et construits par la « Société Tunisienne d'Équipement - STEQ » pour une valeur nette de 6 539 634 DT. Ces locaux ont été édifiés sur un terrain en copropriété dans l'indivision. En l'absence d'un titre foncier précisant les parts du terrain et des constructions revenant à chaque copropriétaire, nous ne pouvons pas nous exprimer sur les droits de propriété et les conditions d'exploitation relatifs à ces immobilisations.

Par ailleurs, les travaux d'inventaire physique des immobilisations, effectués par la société n'ont pas fait l'objet d'un rapprochement avec les données comptables. De ce fait, nous n'avons pas pu nous assurer de l'exhaustivité du matériel d'exploitation, des équipements de bureaux et du matériel informatique totalisant une valeur nette de 93 394 DT.

- 2) Ainsi qu'il en est fait mention à la note 7 aux états financiers, la « Société Tunisienne d'Équipement - STEQ » a conclu avec la société « SHAMSY » des conventions de placement pour un montant total versé de 1 819 646 DT. Au 31/12/2013, la « STEQ » a provisionné ces créances à hauteur de 1 279 539 DT.

Par ailleurs, et sur la base des informations financières qui nous ont été communiquées, la société « SHAMSY » présente une dégradation de l'ensemble de ses indicateurs financiers. Une provision complémentaire pour un montant de 415 377 DT aurait dû être constatée, afin de couvrir le risque éventuel de dépréciation de ces créances.

### **IV. Opinion avec réserves sur les états financiers**

A notre avis, sous réserve de l'incidence des points (1) et (2) ci-dessus mentionnés, les états financiers sont sincères et réguliers et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la « Société Tunisienne d'Équipement - STEQ » ainsi que du résultat de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **V. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des points ci-dessus évoqués, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport du

conseil d'administration sur la gestion de l'exercice et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous vous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs, en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la « Société Tunisienne d'Équipement - STEQ » eu égard à la réglementation en vigueur.

**Tunis, le 20 Mai 2014**

**Les commissaires aux comptes**

**United Experts in Management & Auditing**

**Hichem KACEM**

**Cabinet Walid BEN AYED**

**Walid BEN AYED**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

**Mesdames, Messieurs les actionnaires,**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et les autres opérations réglementées réalisées ou reconduites durant l'exercice clos le 31 décembre 2013, conformément aux dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leurs utilités et leurs biens fondés.

Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

**1- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT  
L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2013**

**1.1 - Convention avec la société « AREM GROUP SA »**

La « Société Tunisienne d'Equipement - STEQ » a conclu avec la société « AREM GROUP SA », le 1<sup>er</sup> septembre 2006, une convention d'ingénierie, d'assistance, de conseil et d'audit, pour une durée de trois ans, renouvelable par tacite reconduction.

Les honoraires ont été fixés à un forfait annuel de 144 000 DT HT.

Les travaux hors champ d'application de la convention et pouvant être effectués par le prestataire, seront facturés au taux journalier de 300 DT en HT.

Par un avenant en date du 1<sup>er</sup> février 2010, les honoraires annuels sont été portés à un montant de 180 000 DT en HT.

Cette convention a été approuvée par votre conseil d'administration réuni en date du 23 août 2006 et l'avenant a été ratifié par le conseil d'administration réuni en date du 25 février 2010.

Au titre de l'exercice 2013, le montant total facturé à la « STEQ » s'élève à 180 000 DT en HT.

**1.2 - Convention avec la société « EXPRESS ASCENSEUR »**

La « Société Tunisienne d'Equipement - STEQ » loue à la société « EXPRESS ASCENSEUR »,

le premier étage, la mezzanine et six places de parking d'un ensemble immobilier sis au 34, rue ALI DARGHOUTH - TUNIS, moyennant un loyer annuel de 42 000 DT en HT.

Ce loyer est majoré de 5% par année de renouvellement à partir de la troisième année et ce, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2007 pour une période d'une année renouvelable par tacite reconduction.

Cette convention a été ratifiée par votre conseil d'administration réuni en date du 22 février 2007. Ce contrat a été résilié à partir du 30 juin 2013.

Les loyers constatés et réglés durant l'exercice 2013, s'élèvent à 26 164 DT en HT.

### 1.3 - Transactions effectuées avec la société « EXPERT AUTO »

La « Société tunisienne d'équipement STEQ » a procédé à la filialisation de l'activité carrosserie (Pare-brise, Tôlerie et Optique) via sa filiale « EXPERT AUTO » détenue à hauteur de 99% par la « STEQ ».

Les transactions effectuées avec la société « EXPERT AUTO » sont conditionnées comme suit :

- Un taux de marge brute de 6% après l'imputation de tous les frais d'approche,
- Un délai de règlement de 180 jours.

Ces conditions ont été autorisées par votre conseil d'administration du 16 août 2010.

En 2013, le chiffre d'affaires réalisé avec cette société s'élève à 584 506 DT en TTC. Les soldes des divers comptes comptables associés, se présentent comme suit :

	<i>En DT</i>	
DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2012	SOLDE AU 31/12/2013
CLIENTS, FACTURES A PAYER	4 488	28 777
CLIENTS, EFFET A RECEVOIR	23 146	-
EFFETS ESCOMPTEES NON ECHUS	401 756	220176
<b>TOTAL</b>	<b>429 390</b>	<b>248 953</b>

### 1.4 - Conventions de placement

La société « STEQ » a effectué divers placements auprès des sociétés liées, qui se détaillent ainsi :

	<i>En DT</i>			
PARTIES LIEES	DATE	MONTANT	TAUX	PRODUITS CONSTATES EN 2013
JNAYNET EL MANAR	14/10/2010	44 340	8%	4 747
	18/11/2010	15 000	8%	
JNAYNA MED V	17/09/2010	166 667	8%	35 296
	08/11/2010	10 000	8%	
	08/12/2010	264 533	8%	
<b>TOTAL</b>		<b>500 540</b>		<b>40 043</b>

Ces conventions ont été ratifiées par votre conseil d'administration réuni en date du 18 mars 2011. Faute de remboursement, ce montant a été totalement provisionné en principal et intérêts cumulés pour les montants respectifs de 500 540 DT et 126 372 DT.

En outre, la société « STEQ » a conclu des conventions de placement avec la société « SHAMSY » qui se détaillent comme suit :

DATE DE LA CONVENTION	AUTORISATION CONSEIL D'ADMINISTRATION	PERIODE	TAUX	MONTANT EN DT	PRODUITS ANNEE 2013 EN DT
08/05/2012	31/05/2012	6 mois renouvelables	8%	58 000	-
11/06/2012	24/07/2012	6 mois renouvelables	8%	49 085	-
24/06/2012	24/07/2012	6 mois renouvelables	8%	61 000	-
29/09/2012	20/09/2012	6 mois renouvelables	8%	80 000	-
26/12/2012	26/12/2012	1 an renouvelable	8%	1 610 000	-
<b>TOTAL</b>				<b>1 858 085</b>	<b>0</b>

La société « STEQ » a conclu avec la société « SHAMSY » un avenant afin d'annuler la constatation des intérêts sur ces placements à partir de 1er janvier 2013.

Cet avenant a été ratifié par votre conseil d'administration réuni en date du 30/04/2014.

Au 31/12/2013, le montant versé par la société « STEQ » a atteint 1 819 646 DT. Faute de remboursement, ce montant a été provisionné en principal et intérêts cumulés pour les montants respectifs de 1 279 539 DT et 8 676 DT.

#### **1.5 - Promesses de vente avec la société « KOKET »**

La société « STEQ » a conclu avec la société de promotion immobilière « KOKET » deux promesses de vente portant sur des terrains, sis à JEBEL EL OUEST à Zaghouan, détaillées comme suit :

- La totalité des parts indivises de la parcelle n° 10 d'une superficie de 5 033 m<sup>2</sup> pour un montant de 503 300 DT HT payable sur 84 mois à raison de 5 992 DT par mois ;
- La totalité des parts indivises de la parcelle n° 11 d'une superficie de 5 115 m<sup>2</sup> pour un montant de 511 500 DT HT payable sur 84 mois à raison de 6 089 DT par mois.

Au 31/12/2013, l'avance versée par la société « STEQ » au titre de cette acquisition s'élève à 396 438 DT. Ce montant a été provisionné dans la limite de 152 783 DT.

Ces promesses ont été autorisées par votre conseil d'administration réuni en date du 23 avril 2010.

#### **1.6 - Cautions solidaires pour le compte de la société « SHAMSY »**

La « STEQ » a consenti deux cautions solidaires au profit de « AMEN BANK » pour le compte de la

société « SHAMSY » en garantie du remboursement des crédits de gestion pour une enveloppe de 2 150 000 DT et 650 000 DT.

Ces cautions ont été autorisées par votre conseil d'administration du 25/01/2010 et celui du 16/12/2011.

En 2013, La « STEQ » a obtenu une main levée auprès de « AMEN BANK » sur les deux cautions.

#### **1.7 - Contrat de location des locaux sis au 5, rue 8603 ZI Charguia I**

La « Société Tunisienne d'Équipement STEQ » loue un local administratif sis au 5, rue 8603 ZI Charguia I au profit de la société « MY CAR », à partir de 1<sup>er</sup> mai 2011 à concurrence de 50 000 DT l'année. Ce loyer est augmenté de 5% chaque année par rapport à l'année précédente et ce, à partir du 01/05/2012. Ce contrat a été ratifié par le conseil d'administration du 03/08/2011. Les loyers constatés durant l'exercice 2013, s'élèvent à 54 250 DT HT.

Les contrats de location conclus avec les sociétés « NAKCHA » et « PATRIMOINE » ont été résiliés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

#### **1.8 - Contrat de location des locaux sis au 8, rue 8601 ZI Charguia I**

La « Société Tunisienne d'Équipement STEQ » loue divers locaux annexés à ses locaux d'exploitation sis au 8, rue 8601 ZI Charguia I au profit des sociétés liées et ce, comme suit :

LOCATAIRE	ESPACE LOUE	MONTANT EN DT
AREM GROUP SA	2 étages aménagés	42 000
PALMA (*)	9 bureaux aménagés	14 175
EXPERT AUTO	Espace de stockage et 4 bureaux	63 000

(\*) Ce contrat a été résilié à partir du 30/09/2013.

Ces conventions ont été ratifiées par votre conseil d'administration réuni en date du 13 avril 2012.

#### **1.9 - Convention avec la société « CLIM »**

La « Société Tunisienne d'Équipement - STEQ » a conclu avec la société « CLIM », en date du 1<sup>er</sup> juin 2012, une convention d'entretien de l'installation de conditionnement d'air, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

Les frais d'entretien convenus sont fixés à un forfait annuel de 3 600 DT en HT, payables semestriellement à raison de 1 800 DT. Ces frais sont majorés chaque année de 5%.

Cette convention a été ratifiée par votre conseil d'administration réuni en date du 20 septembre 2012.

### **1.10 - Cautions solidaires au profit de la « BIAT »**

La « STEQ » a consenti une caution solidaire pour la couverture des engagements de la société « EXPERT AUTO » dans le cadre des lignes des crédits de gestion contractés par cette dernière pour un montant de 2 075 000 DT.

Cette caution a été autorisée par votre conseil d'administration du 18/03/2011.

Par ailleurs, la « STEQ » a consenti une caution solidaire au profit de la « BIAT » pour le compte de la société « EXPERT AUTO » en garantie du remboursement d'un crédit à moyen terme pour un montant en principal de 200 000 DT.

Cette caution a été ratifiée par votre conseil d'administration du 03 août 2011.

## **2- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2013**

### **2.1 - Frais relatifs aux missions exceptionnelles confiées au Président du Conseil d'Administration**

Compte tenu de sa grande connaissance de l'activité, des partenaires et du marché de la « STEQ », en Tunisie et à l'étranger, le conseil d'administration réuni en date du 30/04/2014 a confié au président du conseil d'administration des missions exceptionnelles, non rémunérées, de négociation et de développement des relations commerciales avec les partenaires de la société.

Ces missions ont occasionné, pour l'année 2013, des frais de déplacement et de communication de 97 441 DT.

La société a mis aussi à la disposition du président du conseil d'administration une voiture de fonction. Cette décision a été ratifiée par votre conseil d'administration réuni en date du 18 mars 2011.

### **2.2 - Contrat de location conclue avec la société « EXPRESS ASCENSEUR »**

La « Société Tunisienne d'Equipelement - STEQ » loue onze bureaux (neuf bureaux au RDC et deux bureaux au 1<sup>er</sup> étage) faisant partie de l'immeuble sis au 8, rue 8601ZI Charguia I au profit de la société « EXPRESS ASCENSEUR », à partir de 1<sup>er</sup> juillet 2013 à concurrence de 24 000 DT l'année avec une majoration annuelle de 5%. Les loyers constatés durant l'exercice 2013, s'élèvent à 12 000 DT en HT. Ce contrat a été ratifié par votre conseil d'Administration réuni en date du 30/04/2014.

### **2.3 - Contrat de location conclue avec « CLAIR & NET»**

La « Société Tunisienne d'Equipelement – STEQ » loue une partie de l'immeuble sis au 8, rue 8601 ZI Charguia I au profit de la société « CLAIR & NET », à partir du 14 août 2012 à concurrence de 100 DT le mois avec une majoration annuelle de 5%. Les loyers constatés durant l'exercice 2013, s'élèvent à 1 680 DT HT.

Ce contrat a été ratifié par votre conseil d'administration réuni en date du 30/04/2014.

## 2.4 - Conventions de placement

La société « STEQ » a conclu des conventions de placement avec les sociétés « MY CAR », « FLOWER » et « MERIDIANA » qui se détaillent comme suit :

*En DT*

SOCIETE	DATE DE PLACEMENT	DUREE	TAUX	MONTANT DE PLACEMENT	PRODUIT 2013
MERIDIANA	Plusieurs placements	6 mois	8%	207 000	3 871
FLOWER	04/11/2013	12 mois	8%	400 000	4 997
MY CAR	06/11/2013	2 mois	8%	100 000	1 205
<b>Total</b>				<b>707 000</b>	<b>10 073</b>

Ces placements ont été ratifiés par le Conseil d'Administration du 20 décembre 2013.

## 2.5 - Acquisitions des titres de participation

Au cours de l'exercice 2013, la société « STEQ » a réalisé les acquisitions des titres de participations suivantes :

DESIGNATION	NOMBRE ACTIONS	VALEUR EN DT	AUTORISATION CONSEIL D'ADMINISTRATION
PALMA	6 000	60 000	26/12/2012
MERIDIANA	40 000	400 000	23/08/2013
PIMA	375	7 158	13/04/2012

## 2.6 - Hypothèque au profit de « AMEN BANK »

La « STEQ » a hypothéqué au profit de « AMEN BANK » les parts indivises dans la propriété « TMIMI », objet du titre foncier N° 160929 et ce, en couverture d'un crédit à moyen terme de 400 000 DT qui a été accordé par « AMEN BANK » à la société du groupe « FLOWER ».

Cette hypothèque a été ratifiée par votre conseil d'administration du 21 novembre 2013.

## 2.7 - Protocole de cession des actions PALMA

En 2013, les sociétés de groupe « AREM » ont conclus avec les sociétés de groupe « TAWASOL » un protocole de cession des actions de la société « PALMA ». Une avance de 1 000 000 DT a été encaissée par la société « STEQ » pour son compte et pour le compte des autres signataires du protocole. La répartition de ce montant se détaille comme suit :

DETENEURS DES ACTIONS PALMA	MONTANT
EXPRESS ASCENSSEUR	176 035
MERIDIANA	173 892
STEQ	105 561
PIMA	90 041
KOKET	17 297
EXPERT AUTO	12 707
MY CAR	12 707
FLOWER	5 951
FAMILLE AREM	133 047
AUTRES	272 762
<b>TOTAL</b>	<b>1 000 000</b>

La cession des actions de la société « PALMA » a été autorisée par votre conseil d'administration réuni en date du 21 octobre 2013.

## 2.8 - Convention de détachement du personnel « STEQ » au profit de la société « AREM GROUP » :

En date du 01/01/2013, la « Société Tunisienne d'Equipeement - STEQ » a conclu avec la société « AREM GROUP » des conventions de détachement du personnel. En 2013, la « STEQ » a facturé à la société « AREM GROUP » un montant de 357 821 DT en HT.

Cette convention a été ratifiée par votre conseil d'administration réuni en date du 30/04/2014.

## 2.9 - Acquisition de matériel de transport auprès de la société « SHAMSY » :

La Société Tunisienne d'Equipeement « STEQ » a procédé à l'acquisition du matériel de transport auprès de la société « SHAMSY » pour une valeur globale de 160 000 DT se détaillant ainsi :

LIBELLE	MONTANT <i>EN DT</i>
PARTNER (*)	20 000
FIAT GRANDI PUNTO (*)	20 000
3 BERLINGO (*)	60 000
CAMION (**)	60 000
<b>TOTAL</b>	<b>160 000</b>

Des avances, pour un montant de 35 270 DT, ont été servies à la société « SHAMSY » en 2013.

(\*) Ces acquisitions sont autorisées par le conseil d'administration du 04 mars 2013.

(\*\*) Cette acquisition est autorisée par le conseil d'administration du 24 Mars 2014.

## 2.10 - Crédits contractés au cours de l'exercice 2013

La « Société Tunisienne d'Equipeement – STEQ » a contracté, durant l'exercice 2013, les crédits suivants :

### 2.10.1 - crédits à moyen terme

Les crédits à moyen terme se présentent ainsi :

*En DT*

ORGANISME	MONTANT EN DT	DUREE	DATE DE DEBLOCAGE	TAUX	DATE D'AUTORISATION PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
AMEN BANK	400 000	7 ANS	26/12/2013	TMM+3%	23/08/2013
AMEN BANK	360 000	7 ANS	15/02/2013	TMM+2.5%	26/12/2012

### 2.10.2 - crédits de gestion (facilités de caisse, escompte commercial, engagement par signature, financement droits de douane et financement devise)

Les contrats de crédits de gestion conclus par la « STEQ » avec l'ensemble du pool bancaire, totalisent une valeur globale de 16 070 KDT.

Le conseil d'administration réuni le 26 décembre 2012 a autorisé au Directeur Général de renouveler les lignes de crédits de gestion, auprès de l'ensemble du pool bancaire (BIAT, AMEN BANK, BNA, ZITOUNA, BTK et STB), de signer l'ensemble des actes y afférents et de donner toutes les garanties requises.

### 2.10.3 - Crédits Leasing

Au cours de l'exercice 2013, la société a contracté un crédit Leasing pour un montant de 126 903 DT auprès de « Hannibal Leasing ».

### 2.10.4 - Billets de trésorerie

La Société Tunisienne d'Equipement « STEQ » a souscrit, au cours de l'exercice 2013, les billets de trésorerie suivants :

*En DT*

DESIGNATION	DATE D'EMISSION	MONTANT (EN DT)	DUREE (EN JOUR)	DATE D'ECHEANCE	TAUX
FIDELITY SICAV	27/12/2013	2 500 000	330	21/11/2014	7.50%
AI HIFADH SICAV	19/11/2013	300 000	150	18/04/2014	7.25%
AI HIFADH SICAV	23/10/2013	250 000	90	21/01/2014	7.25%

### 2.10.5 - Crédit à court terme MOURABHA

La société « STEQ » a conclu avec « BANK ZITOUNA » un contrat de crédit MOURABHA pour une valeur globale de 3 000 000 DT.

Ce crédit a été autorisé par votre conseil d'administration réuni en date du 26 décembre 2012.

### 2.10.6 - Autres crédits contractés

Courant l'exercice 2013, la « STEQ » a contracté les crédits suivants :

SOCIETE	DATE DE LA CONVENTION	AUTORISATION CONSEIL D'ADMINISTRATION	TAUX	MONTANT DU CREDIT	REMBOURSEMENT	CHARGES 2013 EN DT
KOKET	22/04/2013	20/05/2013	8%	200 000	-	11 046
JAMEL AREM	21/02/2013	04/03/2013	8%	1 000 000	-997 663	11 899
<b>TOTAL</b>				<b>1 200 000</b>	<b>-997 663</b>	<b>22 945</b>

### 3- REMUNERATION ET AVANTAGES ACCORDES AUX DIRIGEANTS

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

DIRIGEANTS	AUTORISATION	REMUNERATION ANNUELLE BRUTE	PASSIF AU 31/12/2013	AVANTAGES EN NATURE
Directeur Général	Le Directeur Général a été nommé pour une durée de deux années par décision du conseil d'administration du 20/09/2012 et sa rémunération a été fixée à 13 mensualités pour un montant net de 4 000 DT et une prime annuelle.	Salaire : 70 383 DT Prime brute 2011 servie en 2013 : 11 408 DT Prime brute 2012 servie en 2013 : 22 119 DT	Primes brutes 2013 estimées et non encore servies : 22 119 DT	Voiture de fonction avec charges connexes y afférentes. Prise en charge des frais de communication.
Directeur Général Adjoint	La rémunération du Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du conseil d'administration du 20/09/2012, à 13 mensualités pour un montant net de 3 000 DT et une prime annuelle.	Salaire : 47 062 DT Prime brute 2011 servie en 2013 : 7 802 DT Prime brute 2012 servie en 2013 : 15 844 DT	Primes brutes 2013 estimées et non encore servies : 15 844 DT	Voiture de fonction avec charges connexes y afférentes. Prise en charge des frais de communication.
Administrateurs	PV de l'AGO du 21 juin 2013 (jetons de présence).	Jetons de présence : 5 000 DT	39 733 DT	

En dehors de ces conventions, nous n'avons pas été informés, par votre conseil d'administration, d'autres conventions visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

**Tunis, le 20 Mai 2014**

**Les commissaires aux comptes**

**United Experts in Management & Auditing**

**Hichem KACEM**

**Cabinet Walid BEN AYED**

**Walid BEN AYED**

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

#### **CELLCOM**

Siège social : 25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana

La société CELLCOM publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 27 juin 2014. Ces états sont accompagnés du rapport général du commissaire aux comptes : Mr Abderrahmen FENDRI.

**BILAN CONSOLIDE**  
**Arrêté au 31 décembre**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	Notes	2013	2012
<b>Actifs</b>			
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<b>Actifs Immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles	<b>IV.1</b>	150 924	127 474
Moins : Amortissements		<u>&lt;126 810&gt;</u>	<u>&lt;114 758&gt;</u>
		<b>24 114</b>	<b>12 716</b>
Immobilisations corporelles	<b>IV.1</b>	1 187 239	936 846
Moins : Amortissements		<u>&lt;689 362&gt;</u>	<u>&lt;515 786&gt;</u>
		<b>497 877</b>	<b>421 060</b>
Immobilisations corporelles à statut juridique particulier	<b>IV.1</b>	530 495	459 254
Moins : Amortissements		<u>&lt;360 054&gt;</u>	<u>&lt;240 265&gt;</u>
		<b>170 441</b>	<b>218 989</b>
Immobilisations financières	<b>IV.2</b>	17 290	22 600
Moins : Provisions		<u>&lt;6 290&gt;</u>	<u>&lt;6 290&gt;</u>
		<b>11 000</b>	<b>16 310</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>703 432</b>	<b>669 075</b>
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>703 432</b>	<b>669 075</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks		2 949 724	5 480 506
Provisions pour dépréciation		<u>&lt;433 764&gt;</u>	<u>&lt;433 764&gt;</u>
	<b>IV.3</b>	<b>2 515 960</b>	<b>5 046 742</b>
Clients et comptes rattachés		14 792 044	8 019 257
Provisions pour dépréciation		<u>&lt;1 751 131&gt;</u>	<u>&lt;1 527 632&gt;</u>
	<b>IV.4</b>	<b>13 040 913</b>	<b>6 491 625</b>
Autres actifs courants		3 603 080	3 842 099
Provisions pour dépréciation		<u>&lt;998 713&gt;</u>	<u>&lt;998 713&gt;</u>
	<b>IV.5</b>	<b>2 604 367</b>	<b>2 843 386</b>
Liquidités et équivalents de liquidités		4 410 783	2 721 639
Provisions		<u>&lt;3 876&gt;</u>	<u>&lt;3 876&gt;</u>
	<b>IV.6</b>	<b>4 406 907</b>	<b>2 717 763</b>
<b>Total des actifs courants</b>		<b>22 568 147</b>	<b>17 099 516</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>23 271 579</b>	<b>17 768 591</b>

**BILAN CONSOLIDE**  
**Arrêté au 31 décembre**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	Notes	2013	2012
<b><u>Capitaux propres et passifs</u></b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social		3 531 296	2 103 750
Réserves légales		75 046	52 019
Résultats reportés		35 510	55 363
Résultat de l'exercice ( part du groupe)		1 448 575	423 925
<b>Total des capitaux propres du groupe</b>	<b>IV.7</b>	<b>5 090 427</b>	<b>2 635 057</b>
Intérêts des minoritaires		53 102	24 396
<b>Total des capitaux propres consolidés</b>	<b>IV.7</b>	<b>5 143 529</b>	<b>2 659 453</b>
<b>Passifs</b>			
<b><u>PASSIFS NON COURANTS</u></b>			
Emprunts		51 266	82 934
Provisions pour Risques et Charges		147 549	114 340
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>IV.8</b>	<b>198 815</b>	<b>197 274</b>
<b><u>PASSIFS COURANTS</u></b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>IV.9</b>	7 707 237	6 981 195
Autres passifs courants	<b>IV.10</b>	2 081 625	1 174 250
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>IV.11</b>	8 140 373	6 756 419
<b>Total des passifs courants</b>		<b>17 929 235</b>	<b>14 911 864</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>18 128 050</b>	<b>15 109 138</b>
<b><u>Total des capitaux propres et passifs</u></b>		<b>23 271 579</b>	<b>17 768 591</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	Notes	2013	2012
<b>Produits d'exploitation</b>			
Revenus	<b>V.1</b>	32 009 275	18 582 954
Autres revenus		69 982	440 675
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>32 079 257</b>	<b>19 023 629</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Variation de stock		<686 000>	886 812
Achats de marchandises et d'approvisionnements consommés	<b>V.2</b>	<23 256 679>	<13 196 384>
Charges de personnel	<b>V.3</b>	<1 810 717>	<1 716 733>
Dotation aux amortissements et provisions	<b>V.4</b>	<562 125>	<701 280>
Autres charges d'exploitation	<b>V.5</b>	<2 701 574>	<3 058 542>
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>&lt;29 017 095&gt;</b>	<b>&lt;17 786 127&gt;</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>3 062 162</b>	<b>1 237 502</b>
Charges financières nettes	<b>V.6</b>	<1 022 371>	<590 330>
Autres gains ordinaires		127 620	21 401
Autres pertes ordinaires		<9 574>	<7 305>
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>2 157 837</b>	<b>661 268</b>
Impôts sur les sociétés	<b>V.7</b>	<680 556>	<233 678>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>1 477 281</b>	<b>427 590</b>
• Résultat du groupe		1 448 575	423 925
• Intérêts minoritaires		28 706	3 665

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
**POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	<i>Note</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>
<b><i>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</i></b>			
<b><i>Résultat net de l'exercice</i></b>		<b>1 477 281</b>	<b>427 590</b>
Ajustement pour :			
Dotation aux amortissements et aux provisions		792 657	835 662
Reprises sur provisions		<215 336>	<214 280>
Variation des stocks		2 530 783	<1 511 073>
Variation des créances		<6 772 786>	668 305
Variation des autres actifs		239 019	<160 739>
Variation des fournisseurs et autres passifs		1 847 094	<584 542>
Plus Value de Cession		-	<6 000>
<b><i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation</i></b>	<b>VI.1</b>	<b>&lt;101 288&gt;</b>	<b>&lt;545 077&gt;</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i></b>			
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations		< 302 718>	<389 932>
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	48 500
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations financières		5 310	<6 849>
<b><i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</i></b>	<b>VI.2</b>	<b>&lt;297 408&gt;</b>	<b>&lt;348 281&gt;</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés aux activités de Financement</i></b>			
Encaissements suite à l'émission d'actions		1 427 546	
Dividendes et autres distributions		<620 750>	<515 647>
Remboursements d'emprunts		< 105 686>	<95 194>
<b><i>Flux de trésorerie affectés aux activités de Financement</i></b>	<b>VI.3</b>	<b>701 110</b>	<b>&lt; 610 841&gt;</b>
<b><i>Variation de trésorerie</i></b>		<b>302 414</b>	<b>&lt;1 504 199&gt;</b>
<b><i>Trésorerie début de l'exercice</i></b>		<b>&lt;3 941 527&gt;</b>	<b>&lt;2 437 328&gt;</b>
<b><i>Trésorerie fin de l'exercice</i></b>	<b>VI.4</b>	<b>&lt;3 639 113&gt;</b>	<b>&lt;3 941 527&gt;</b>

# ***Notes aux Etats Financiers consolidés***

## ***I. Présentation du groupe***

Le groupe « CELLCOM SA » est un groupe de sociétés dont la société mère est la Société « CELLCOM SA » ayant pour objet principal le commerce et la distribution de matériel et équipement afférent à la télécommunication ainsi que la commercialisation des produits audiovisuels, des écrans de télévision, des récepteurs et des paraboles.

Le groupe comporte une seule filiale qui est la société « CELLCOM RETAIL » détenue à hauteur de 70% par la société mère « CELLCOM SA ».

## ***II. Référentiel comptable***

Les états financiers consolidés sont exprimés en dinar tunisien et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes.

La monnaie de référence de l'enregistrement des opérations comptables est le Dinar Tunisien. La date d'arrêté des comptes est le 31 décembre.

L'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé sont présentés selon la méthode autorisée du système comptable des entreprises en Tunisie.

## ***III. Principales règles et méthodes comptables appliquées***

Les principales règles et méthodes appliquées par le Groupe CELLCOM SA sont présentées au niveau de la politique comptable de la société « CELLCOM SA ». Dans ce qui suit, une présentation sommaire des principes et règles les plus spécifiques :

### **1. Les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués**

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et aux hypothèses sous-jacentes notamment :

- Hypothèse de la continuité d'exploitation
- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence de méthodes

### **2. La comptabilité de la société CELLCOM SA est tenue sur micro-ordinateur au siège social de la société**

Les journaux auxiliaires créés sont les suivants :

- Le journal d'ouverture
- Le journal des achats
- Le journal des ventes
- Le journal caisse
- Le journal de banques
- Le journal des opérations diverses

Une balance générale est également établie permettant l'élaboration des états financiers.

### 3. La consolidation

Les filiales correspondent aux entreprises dans lesquelles le Groupe possède, directement ou indirectement, un intérêt de plus de 40% des droits de vote ou dispose du pouvoir d'exercer un contrôle des activités. Elles sont consolidées à compter de la date du transfert effectif du contrôle au Groupe et ne sont plus consolidées à compter de la date de leur cession. Toutes les transactions inter-compagnies, soldes, pertes et profits latents sur les transactions à l'intérieur du Groupe ont été éliminées. Le cas échéant, les méthodes comptables des filiales sont modifiées afin d'assurer une homogénéité avec les méthodes du Groupe. Une présentation distincte est faite des intérêts minoritaires.

### IV. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation et les méthodes de consolidation se présentent ainsi :

<b>Société</b>	<b>% de contrôle</b>	<b>% d'intérêt</b>	<b>Nature du lien</b>	<b>Méthode</b>
CELLCOM SA	100%	100%	Mère	Consolidante
CELLCOM RETAIL	70%	70%	Contrôle exclusif	Intégration globale

## V. Notes relatives au Bilan

### 1. Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles nettes s'élèvent, au 31 décembre 2013, à 692 432 TND et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	Valeur brute au 01/01/2013	Acquisitions	Valeur brute au 31/12/2013	TAUX	Amortissements cumulés au 31/12/2012	Dotations aux Amortissements 2013	Amortissements cumulés au 31/12/2013	VCN au 31/12/2013
LOGICIELS	127 474	23 450	150 924	33%	114 758	12 052	126 810	24 114
MATERIEL OUTILLAGES	112 858	10 402	123 260	15%	100 149	3 993	104 142	19 118
MATERIEL DE TRANSPORT	45 266	0	45 266	20%	35 948	4 660	40 608	4 658
AGENC AMEN INSTLLATION	404 776	231 794	636 570	10%	90 558	129 253	219 811	416 760
EQUIPEMENT BUREAU	144 381	1 615	145 996	20%	105 270	9 840	115 110	30 886
MATERIEL INFORMATIQUE	229 565	6 582	236 147	33%	183 861	25 831	209 692	26 455
MATERIEL DE TRANSPORT A STATUT JURIDIQUE PARTICULIER	459 254	71 241	530 495	33%	240 265	119 789	360 054	170 441
<b>TOTAL</b>	<b>1 523 574</b>	<b>345 084</b>	<b>1 868 658</b>		<b>870 809</b>	<b>305 418</b>	<b>1 176 227</b>	<b>692 432</b>

## 2. Immobilisations Financières :

Les immobilisations financières totalisent, au 31 décembre 2013, la somme de 11 000 TND et se détaillent comme suit :

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Dépôts et cautionnements	17 290	22 600
Provision pour dépréciation des dépôts et cautionnements	<6 290>	<6 290>
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>11 000</b>	<b>16 310</b>

## 3. Stocks :

Les stocks nets totalisent, au 31 décembre 2013, la somme de 2 515 960 TND contre 5 046 742 TND au 31 décembre 2012.

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Téléphonie GSM	1 306 880	2 122 424
Stock SAV	625 248	269 241
Stock en transit	429 765	2 274 549
Accessoires «hi- line»	296 919	285 784
Accessoires informatiques	93 964	212 156
Electroménagers	67 538	119 753
Stocks divers	129 410	196 599
<b>Stocks en brut</b>	<b>2 949 724</b>	<b>5 480 506</b>
<b>Provision pour dépréciation des stocks</b>	<b>&lt;433 764&gt;</b>	<b>&lt; 433 764&gt;</b>
<b>Stocks en net</b>	<b>2 515 960</b>	<b>5 046 742</b>

#### 4. Clients et comptes rattachés :

Les comptes clients et comptes rattachés totalisent au 31 décembre 2013 un solde net de 13 040 913 TND qui se détaille comme suit :

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Clients ordinaires	11 869 112	5 530 102
Effets à recevoir	665 547	600 102
Clients douteux	353 406	280 973
Chèques impayés	1 583 172	1 306 738
Traites impayées	319 446	283 509
Clients échange	500	2 386
Clients retenue de garantie	861	15 447
<b>Clients et comptes rattachés Bruts</b>	<b>14 792 044</b>	<b>8 019 257</b>
Provisions pour dépréciation clients	<351 567>	<280 973>
Provision pour clients chèques et effets impayés	<1 399 564>	<1 246 659>
<b>Provision pour dépréciation</b>	<b>&lt;1 751 131&gt;</b>	<b>&lt;1 527 632&gt;</b>
<b>Clients et comptes rattachés Nets</b>	<b>13 040 913</b>	<b>6 491 625</b>

#### 5. Autres actifs courants :

Cette rubrique totalise 2 604 367 TND au 31 décembre 2013 contre 2 843 386 TND au 31 décembre 2012 et se détaille comme suit :

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Fournisseurs, Avances et acomptes	41 315	68 570
Charges constatées d'avance	36 862	34 466
Comptes transitoires	581 462	617 913
Débiteurs divers	2 253 810	2 455 879
Etats, Impôts et taxes	456 753	488 618
Prêts au personnel	4 923	11 513
Produits à recevoir	227 955	165 140
<b>Total autres actifs courants</b>	<b>3 603 080</b>	<b>3 842 099</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>	<b>&lt;998 713&gt;</b>	<b>&lt;998 713&gt;</b>
<b>Total Net</b>	<b>2 604 367</b>	<b>2 843 386</b>

## 6. Liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent 4 406 907 TND au 31 décembre 2013 contre 2 717 763 TND au 31 décembre 2012 et se détaillent comme suit :

	2013	2012
Virements en instance	0	323 906
Effets et chèques à l'encaissement	192 611	977 657
BIAT	0	6 021
BH	19 365	77 797
Amen Bank	796 560	0
C.C.P	117 988	19 391
Tunisie Factoring	433 342	1 107 243
Caisse commerciale	33 344	181 291
Caisse courante	12 842	23 352
Cession de créances professionnelles	2 004 731	0
Titres de Placements	800 000	0
Virement interne		4 981
<b>Liquidités et équivalents de liquidités bruts</b>	<b>4 410 783</b>	<b>2 721 639</b>
Provision sur effets à l'encaissement	<3 876>	<3 876>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités Nets</b>	<b>4 406 907</b>	<b>2 717 763</b>

## 7. Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Désignation	Solde 01/01/2013	Augmentation de capital	Affectation en Résultats reportés	Partage des CP	Résultat de l'exercice	Solde au 31/12/2013
Capital social	2 103 750	1 427 546				3 531 296
Réserves légales	52 019		23 211	<184>		75 046
Résultats reportés	55 363		<16 371>	<3 482>		35 510
Résultat de l'exercice	423 925		<427 590>	3 666	1 448 575	1 448 575
Intérêts minoritaires	24 396				28 706	53 102
Dividendes			420 750			
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>2 659 453</b>	<b>1 427 546</b>	<b>0</b>		<b>1 477 281</b>	<b>5 143 529</b>

## 8. Passifs non courants :

Cette rubrique totalise, au 31 décembre 2013, un montant de 198 815 TND contre 197 274 TND au 31 décembre 2012. Elle se détaille comme suit :

	2013	2012
Emprunt Hannibal Lease	51 266	82 934
Provision pour risques et charges	147 549	114 340
<b>Total</b>	<b>198 815</b>	<b>197 274</b>

## 9. Fournisseurs et comptes rattachés :

Les dettes fournisseurs totalisent au 31 décembre 2013 un montant de 7 707 237 TND. Elles se détaillent comme suit:

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Fournisseurs locaux	3 964 881	2 905 042
Fournisseurs étrangers	3 742 356	4 052 503
Fournisseurs-effets à payer	0	13 314
Fournisseurs-factures non parvenues	0	10 336
<b>Total Fournisseurs</b>	<b>7 707 237</b>	<b>6 981 195</b>

## 10. Autres passifs courants

Les autres passifs courants totalisent, au 31 décembre 2013, un solde de 2 081 625 TND se détaillant comme suit:

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Associés-Dividendes à payer	0	200 000
Assurance groupe	4 291	3 354
Autres débiteurs divers	18 405	91 593
Avances clients	127 601	73 980
Charges à payer	136 453	187 510
Dettes envers le personnel	133 908	165 740
Dettes Fiscales	967 692	141 165
Dettes sociales	93 402	104 513
Recettes en instance d'affectation	193 645	193 646
Produits constatés d'avance	376 850	0
Comptes transitoires	29 378	12 749
<b>Total</b>	<b>2 081 625</b>	<b>1 174 250</b>

## 11. Concours bancaires et autres passifs financiers :

Cette rubrique totalise 8 140 373 TND au 31 décembre 2013. Elle se détaille comme suit :

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Crédit de financement en devises	4 732 690	2 042 359
Banque de l'Habitat	1 310 930	1 753 259
Chèques à payer	1 545	25 404
Virements en instance	0	2 842 144
Echéances à moins d'un an HANN.LEASE	90 477	93 253
Crédit de mobilisation de créances professionnelles	2 004 731	0
<b>Total</b>	<b>8 140 373</b>	<b>6 756 419</b>

## **VI. Notes relatives à l'Etat de Résultat**

### **1. Revenus :**

Les revenus totalisent, au 31 décembre 2013, la somme de 32 009 275 TND contre 18 582 954 TND en 2012. Le détail du chiffre d'affaires par exercice se présente comme suit:

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Chiffre d'affaires brut	32 070 770	18 557 877
Ristournes à accorder nettes des reprises	<61 495>	25 077
<b>Total Net</b>	<b>32 009 275</b>	<b>18 582 954</b>

### **2. Achats de marchandises consommées :**

Les achats de marchandises consommées s'élèvent, au 31 décembre 2013, à 23 256 679 TND, et se détaillent comme suit :

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Achats de marchandises locaux	187 240	678 937
Achats de marchandises à l'étranger	20 574 729	11 669 398
Frais sur achats de marchandises	2 520 414	974 621
RRR obtenus	<25 704>	<126 572>
<b>Total</b>	<b>23 256 679</b>	<b>13 196 384</b>

### **3. Charges de personnel**

Les charges de personnel s'élèvent à 1 810 717 TND au 31 décembre 2013 contre 1 716 733 TND au 31 décembre 2012 et se détaillent comme suit :

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Rémunérations brutes	1 500 722	1 432 936
Cotisations sociales	239 348	223 213
Assurances groupe	70 647	60 584
<b>Total</b>	<b>1 810 717</b>	<b>1 716 733</b>

A noter que les rémunérations brutes englobent la variation de la provision au titre des congés payés

#### 4. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions nettes totalisent, au 31 décembre 2013, 562 125 TND et se détaillent comme suit:

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Dotation aux amortissements	305 417	220 714
Dotation aux provisions pour dépréciation des créances	224 292	425 229
Dotations pour risques et charges	33 209	55 940
Dotations aux provisions stocks	110 598	134 128
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	<793>	<603>
Reprise sur provisions stocks	<110 598>	<134 128>
<b>Total</b>	<b>562 125</b>	<b>701 280</b>

#### 5. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent au 31 décembre 2013 la somme de 2 701 574 TND. Elles se composent de:

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Achats non stockés	231 264	221 961
Assurances	70 034	60 020
Autres services extérieurs	52 563	79 662
Déplacements Missions Réceptions	115 023	158 172
Entretien et réparation	106 196	97 755
Etudes, documentations et formations	9 273	11 222
Frais bancaires	339 084	192 891
Frais de télécommunication	75 730	87 941
Honoraires	352 827	241 023
Impôts et taxes	141 270	109 414
Locations	202 118	196 092
Frais de Marketing	834 117	1 484 473
Pertes ordinaires	2 587	6 307
Sous-traitance	15 800	9 967
Transfert de charges	<22 744>	<31 204>
Transport	176 432	132 846
<b>Total</b>	<b>2 701 574</b>	<b>3 058 542</b>

## 6. Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent 1 022 371 TND au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Différences de change nettes	637 287	227 155
Agios débiteurs	121 143	157 212
Intérêts bancaires sur opérations de financement	68 979	60 310
Intérêts Tunisie factoring	156 846	125 585
Intérêts d'escompte et encaissements effets	25 142	6 392
Intérêts Hannibal Lease	12 974	13 676
<b>Total</b>	<b>1 022 371</b>	<b>590 330</b>

## 7. Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés totalise 680 556 TND en 2013 contre 233 678 TND en 2012.

## ***VII. Notes relatives à l'Etat de flux***

### 1. Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Les flux de trésorerie affectés à l'exploitation totalisent, en 2013, un flux négatif de 101 288 TND contre un flux négatif de 545 077 TND en 2012.

Le détail des principales variations est le suivant :

#### ***Dotation aux amortissements et aux provisions***

La rubrique Dotation aux amortissements et aux provisions se détaille comme suit :

	<b>2013</b>
Dotation aux amortissements	305 417
Dotation aux provisions pour dépréciation des créances	224 292
Dotations pour risques et charges	33 209
Dotations aux provisions stocks	110 598
Dotations aux provisions pour congés	119 141
<b>Total</b>	<b>792 657</b>

### **Reprises sur provisions**

La rubrique Dotation aux amortissements et aux provisions se détaille comme suit :

	<b>2013</b>
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	<793>
Reprise sur provisions pour congés	<103 945>
Reprise sur provisions sur dépréciation de stock	<110 598>
<b>Total</b>	<b>&lt;215 336&gt;</b>

### **Variation des fournisseurs et autres passifs**

La rubrique variation des fournisseurs et autres passifs se détaille comme suit :

	<b>2013</b>
Variation des comptes de fournisseurs	726 041
Variation des comptes d'autres passifs	907 373
Ajustement	0
- Variation des dividendes à payer	200 000
- Variation des fournisseurs d'immobilisations	28 875
- Variation de la provision pour congés payés	<15 195>
<b>Total</b>	<b>1 847 094</b>

## **2. Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement**

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement totalisent, au cours de l'exercice 2013, la somme de 297 408 TND contre une somme de 348 281 TND en 2012.

### **Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations**

Les décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations se détaillent comme suit :

	<b>2013</b>
Variation des immobilisations incorporelles	<23 450>
Variation des immobilisations corporelles	<250 393>
Ajustement	
- Variation des fournisseurs d'immobilisations	<28 875>
<b>Total</b>	<b>&lt;302 718&gt;</b>

### 3. Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement totalisent au cours de l'exercice 2013 un flux positif de 701 110 TND, contre un flux négatif de 610 841 DT en 2012.

#### Dividendes et autres distributions

La rubrique décaissements relatifs aux dividendes et autres distributions se détaille comme suit :

	<b>2013</b>
Dividendes 2011 distribuées en 2013	<200 000>
Dividendes 2012 distribuées en 2013	<420 750>
<b>Total</b>	<b>&lt;620 750&gt;</b>

#### Encaissements suite à l'émission d'actions

Les encaissements suite à l'émission d'actions totalisant le montant de 1 427 546 TND correspondent aux encaissements suite à l'émission d'actions dans le cadre des augmentations du capital réalisées en 2013.

#### Remboursements d'emprunts

Les remboursements d'emprunts totalisant le montant de 105 686 TND correspondent aux remboursements des loyers leasing en principal.

### 4. Trésorerie de fin de période

La trésorerie nette à la fin de l'exercice 2013 est négative de **3 639 113** TND et se détaille comme suit :

	<b>2013</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	4 410 783
Concours bancaires	<8 049 896>
<b>Total net</b>	<b>&lt; 3 639 113&gt;</b>

## **VIII. Engagements hors bilan**

#### *Engagements donnés*

La société CELLCOM SA a consenti un nantissement de son fonds de commerce au profit de la Banque de l'Habitat en garantie des crédits de gestion auprès de cette banque.

La société a consenti des cautions pour un montant de 5.046.723 TND au 31/12/2013.

La société a consenti des engagements par signature au titre des crédits documentaires pour un montant de 6.112.693 TND au 31/12/2013.

Le total des escomptes commerciaux s'élève à 792.297 TND au 31/12/2013.

#### *Engagements reçus*

- La société CELLCOM SA a reçu un nantissement de 1<sup>er</sup> rang sur une maison non enregistrée d'une valeur de deux cent soixante dix sept mille Dinars Tunisien de la part du client GHASSEN FLISS contre un impayé de 225 317 TND.
- La société CELLCOM SA a reçu un nantissement de 2<sup>eme</sup> rang d'une valeur de un million de Dinars Tunisien sur une propriété de la part du client ELECTROSAT en garantie des créances.

### ***IX. Vérification de la situation fiscale de la société***

La société CELLCOM SA a reçu, en date du 4 juin 2012, une notification de vérification approfondie de sa situation fiscale portant sur les impôts et taxes suivants :

<b>Impôts et taxes</b>	<b>Période</b>
Impôt sur les sociétés	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
Acomptes provisionnels	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
TVA	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
TCL	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
Retenues à la source	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
TFP	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011
FOPROLOS	Allant du 01/01/2009 au 31/12/2011

La société a reçu, le 27 décembre 2012, une notification des résultats de la vérification approfondie de sa situation fiscale. Les impôts réclamés par l'administration fiscale s'élèvent à un total de 494.249 dinars tunisiens dont un principal de 369.233 dinars tunisiens et des pénalités de retard de 125.016 dinars tunisiens.

Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société «CELLCOM SA» rejetant les principaux chefs de redressement. La société a néanmoins admis le redressement pour certains points et a provisionné, au 31 décembre 2013, un complément d'impôts à payer à ce titre pour un montant de 114.340 dinars tunisiens.

La direction estime qu'au vu des justificatifs probants présentés et des textes légaux en la matière auxquels elle a fait référence au niveau de sa réponse, la provision comptabilisée est suffisante et couvre l'incidence probable de ce redressement.

# *Rapport Général*

Tunis, le 2 juin 2014

Messieurs les Actionnaires  
**Du groupe CELLCOM SA**  
23, rue de l'Artisanat Charguia II

Messieurs,

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013.

## ***Rapport sur les états financiers consolidés***

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « **CELLCOM SA** » joints au présent rapport et comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2013, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 5.143.529 dinars tunisiens y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 1.477.281 dinars tunisiens.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Opinion sans réserve

A notre avis, les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière du Groupe «**CELLCOM SA**» au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

#### Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion sans réserve ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur la note IX aux états financiers.

En effet, la société « CELLCOM S.A » a reçu, le 27 décembre 2012, une notification des résultats de la vérification approfondie de sa situation fiscale au titre de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2011. Les impôts réclamés par l'administration fiscale s'élèvent à un total de 494.249 dinars tunisiens en principal et pénalités de retard.

Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société «CELLCOM SA» rejetant les principaux chefs de redressement. La société a néanmoins admis le redressement pour certains points et une provision au titre d'un complément d'impôts à payer à ce titre est constatée, au 31 décembre 2013, pour un montant de 114.340 dinars tunisiens.

Au stade actuel de la procédure en cours, l'incidence finale de ce redressement sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2013 ne peut être appréciée.

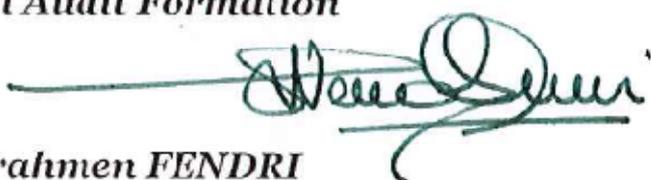
## ***Rapport sur les vérifications et informations spécifiques***

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels consolidés des informations comptables historiques données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels consolidés.

Par ailleurs, nous n'avons pas d'observations significatives sur le système de contrôle interne.

***Conseil Audit Formation***

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Abderrahmen FENDRI', written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.

***Abderrahmen FENDRI***

## **AVIS DES SOCIETES**

### **ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

#### **POULINA GROUP HOLDING -PGH -**

Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous-

La société Poulina Group Holding, publie ci-dessous , ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 26 juin 2014. Ces états sont accompagnés du rapport général des commissaires aux comptes : Mr Salah MEZIOU et Mr Mohamed FESSI.

**BILAN CONSOLIDE**

Arrêté au 31/12/2013

(Exprimé en TND)

**ACTIFS****ACTIFS NON COURANTS**

Notes

31/12/2013

31/12/2012

*Actifs immobilisés*

Immobilisations incorporelles	1	11 664 558	11 575 281
Amortissements des immobilisations incorporelles		-7 103 235	-6 157 330
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>		<b>4 561 324</b>	<b>5 417 951</b>
Immobilisations corporelles	2	1 237 059 102	1 121 954 028
Amortissements des immobilisations corporelles		-589 825 894	-522 610 024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>		<b>647 233 208</b>	<b>599 344 004</b>
Immobilisations financières		231 744 984	228 217 433
Provisions pour dépréciation		-4 263 355	-2 345 145
<b>Immobilisations financières nettes</b>	3	<b>227 481 628</b>	<b>225 872 289</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>879 276 160</b>	<b>830 634 244</b>
Autres actifs non courants	4	5 765 396	3 364 983
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>885 041 557</b>	<b>833 999 227</b>

**ACTIFS COURANTS**

Stocks		415 460 771	419 124 403
Provisions sur stocks		-4 550 524	-4 043 799
<b>Stocks nets</b>	5	<b>410 910 248</b>	<b>415 080 604</b>
Clients et comptes rattachés		268 544 863	222 629 650
Provisions sur comptes clients		-23 573 610	-22 612 024
<b>Clients nets</b>	6	<b>244 971 253</b>	<b>200 017 626</b>
Autres actifs courants	7	130 382 675	128 764 752
Placements et autres actifs financiers	8	17 914 804	12 139 164
Liquidités et équivalent de liquidités	9	87 037 500	65 726 258
<b>Total des actifs courants</b>		<b>891 216 480</b>	<b>821 728 405</b>

**TOTAL DES ACTIFS****1 776 258 036****1 655 727 632**

*Les notes de 1 à 19 font partie intégrante des états financiers consolidés.*

**CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**

<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
Capital social		180 003 600	180 003 600
Réserves consolidées		308 191 767	249 278 553
Résultats consolidés		67 243 989	81 574 789
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>10</b>	<b>555 439 356</b>	<b>510 856 942</b>
<b>INTERETS DES MINORITAIRES</b>			
Part des minoritaires dans les réserves		18 448 952	17 561 043
Part des minoritaires dans le résultat		-1 276 272	-1 681 876
<b>Total des intérêts des minoritaires</b>	<b>11</b>	<b>17 172 680</b>	<b>15 879 167</b>
<b>Total des intérêts des minoritaires et des capitaux propres</b>		<b>572 612 037</b>	<b>526 736 110</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Emprunts		573 470 163	515 241 162
Provisions pour risques et charges		3 671 599	3 803 875
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>12</b>	<b>577 141 762</b>	<b>519 045 036</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>13</b>	195 393 165	176 700 041
Autres passifs courants	<b>14</b>	36 044 834	45 593 270
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>15</b>	395 066 238	387 653 175
<b>Total des passifs courants</b>		<b>626 504 237</b>	<b>609 946 486</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>1 203 646 000</b>	<b>1 128 991 522</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>1 776 258 036</b>	<b>1 655 727 632</b>

Les notes de 1 à 19 font partie intégrante des états financiers consolidés.

## ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

Arrêté au 31/12/2013  
(Exprimé en TND)

<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>	<i>Notes</i>	<i>31/12/2013</i>	<i>31/12/2012</i>
Revenus	<b>16</b>	1 495 494 818	1 346 344 042
Autres produits d'exploitation	<b>17</b>	6 399 375	5 720 432
Production Immobilisée		132 802	98 820
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>1 502 026 996</b>	<b>1 352 163 294</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achats de marchandises et d'approvisionnements consommés		-1 035 159 628	-933 090 399
Charges de personnel		-93 488 611	-86 564 801
Dotations aux amortissements et aux provisions		-77 521 401	-70 384 101
Autres charges d'exploitation	<b>18</b>	-167 941 968	-148 206 318
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>-1 374 111 608</b>	<b>-1 238 245 620</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>127 915 388</b>	<b>113 917 673</b>
Charges financières nettes	<b>19</b>	-56 042 122	-36 989 603
Produits des placements		1 719 998	4 634 158
Autres gains ordinaires		1 981 629	3 442 206
Autres pertes ordinaires		-2 093 567	-4 432 407
Dotations aux amortissements sur Goodwill		-448 138	-448 138
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		-184 027	8 470 876
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>72 849 160</b>	<b>88 594 766</b>
Impôt sur les bénéfices		-6 881 442	-8 701 852
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>65 967 718</b>	<b>79 892 914</b>
Part des minoritaires dans le résultat		-1 276 272	-1 681 876
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE</b>		<b>67 243 989</b>	<b>81 574 789</b>

*Les notes de 1 à 19 font partie intégrante des états financiers consolidés.*

## ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

Arrêté au 31/12/2013

(Exprimé en TND)

FLUX DE TRESORERIE LIES À L'EXPLOITATION	31/12/2013	31/12/2012
<b>Résultat consolidé de l'exercice</b>	<b>67 243 989</b>	<b>81 574 789</b>
<b>Ajustements pour :</b>		
• Amortissements et provisions	77 969 539	70 832 239
• Variation du BFR	-33 199 327	-57 919 064
• Plus ou moins-values de cession	2 510 172	- 2 396 373
• Transfert de charges	0	-1 575
• Quote-part des intérêts des minoritaires dans le résultat	1 276 272	1 681 876
• Quote-part des subventions d'investissement	-1 477 019	-1 651 189
• Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	184 027	-8 470 876
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>114 507 653</b>	<b>83 649 826</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		
-Variation de trésorerie provenant des acquisitions et des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-115 936 910	-121 288 921
-Variation de trésorerie provenant des acquisitions et des cessions d'immobilisations financières et autres actifs non courants	-3 527 550	-81 645 133
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>-119 464 460</b>	<b>-202 934 054</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		
- Encaissements suite à la libération du capital	2 769 745	3 000 000
- Dividendes et autres distributions	-38 057 230	-31 288 322
-Variation de trésorerie provenant des emprunts et des autres modalités de financement	51 342 191	98 225 387
- Subventions reçues	1 791 768	2 700 608
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>17 846 474</b>	<b>72 637 673</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>12 889 667</b>	<b>-46 646 555</b>
<b>- Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>- 56 695 941</b>	<b>- 10 049 386</b>
<b>- Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>- 43 806 274</b>	<b>- 56 695 941</b>

*Les notes de 1 à 19 font partie intégrante des états financiers consolidés.*

## **POULINA GROUP HOLDINGS.A.(P.G.H.)**

### **NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

**Exercice clos au 31 Décembre 2013**

#### **PRESENTATION DU GROUPE :**

POULINA GROUP HOLDING est une société anonyme de droit Tunisien constituée en Juin 2008 ayant pour activité principale :

- La promotion des investissements par la détention et/ou la gestion d'un portefeuille titres de valeurs mobilières cotées ou non cotées en Tunisie et/ou à l'étranger ;
- La prise de participations dans le capital de toutes entreprises créées ou à créer notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport de fusion, alliance, souscription, achats de titres ou droit sociaux ou associations...;
- L'assistance, l'étude, le conseil, le marketing et l'ingénierie financière, comptable, juridique et autres...;
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessous ou à tous autres objets similaires.

Le capital social de la société PGH, à la constitution, s'élevant à 150 000 000 DT représente des apports en nature sous forme d'actions ou de parts sociales de 72 sociétés du groupe POULINA (à l'exclusion du sous-groupe La Paix : secteur du tourisme).

Une augmentation du capital de PGH a été réalisée par appel public à l'épargne en 2008 et par la souscription de 16 670 000 actions de 1 DT chacune avec une prime d'émission de 4,950 par action.

Une augmentation de capital par incorporation de réserve pour un montant de 13 333 600 DT a été effectuée en 2011.

Des opérations de restructuration du capital des sociétés émettrices des titres objet des apports en nature ci-dessus indiqués, ont été réalisées avant la création de la société PGH.

Il est à signaler que le groupe POULINA, créé à l'initiative de promoteurs privés Tunisiens en 1967, a démarré son activité avec une première entité d'élevage avicole.

Au fil des années, la taille du groupe s'est considérablement développée, son activité s'est largement diversifiée ce qui lui a permis d'occuper une place très importante sur le marché Tunisien dans plusieurs secteurs activités, et notamment :

- L'agriculture et l'agroalimentaire ;
- L'industrie métallurgique et l'industrie du bois ;
- La céramique ;
- Le carton ;
- L'immobilier.

#### **I. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION :**

##### **I. 1- Référentiel comptable :**

Les états financiers consolidés du groupe POULINA GROUPOHOLDING S.A. sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la Loi n° 96-112 et le Décret n° 96-2459 du 30 Décembre 1996 et compte tenu des hypothèses et conventions indiqués ci-dessous. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;
- de la norme comptable générale (NCT 1);
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37); et
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38).

Les états financiers consolidés sont libellés en Dinars Tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, et plus précisément :

- *Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;*
- *Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;*
  
- Convention de la permanence des méthodes ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de prudence ;
- Convention du coût historique ; et
- Convention de l'unité monétaire.

## **I. 2- Principes de consolidation :**

### **I. 2. 1. Périmètre de consolidation :**

Les états financiers consolidés regroupent les comptes des filiales qui sont directement ou indirectement sous le contrôle exclusif du Groupe.

Le Groupe exerce un contrôle exclusif sur une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée;
- Soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- Soit des statuts ou d'un contrat ;
- Soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- Soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise (conformément au paragraphe 10 (d) de la norme NC 35 et à l'Article 461 du code des sociétés commerciales), et qu'aucun autre actionnaire n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

#### **- Définition du périmètre de consolidation :**

- La société POULINA GROUP HOLDING S.A. est la société mère du groupe à consolider ;

- Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote, est incluse dans le périmètre de consolidation et consolidée par intégration globale ;
- Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 20% au moins des droits de vote, est incluse dans le périmètre de consolidation et consolidée par mise en équivalence.

### **I. 2. 2. Méthode de consolidation :**

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale.

L'intégration globale consiste à combiner ligne par ligne les états financiers individuels de la société mère POULINA GROUP HOLDING S.A. et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.

Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du groupe ;
- Elimination des opérations intragroupe et des résultats internes ;
- Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et / ou les capitaux propres consolidés, essentiellement les marges sur stocks estimées et les subventions d'investissement ;
- Cumul arithmétique des comptes individuels ;
- Elimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positifs et / ou négatifs ;
- Identification et partage de la « Part du groupe » et des « Intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

Il est à noter qu'en 2013, pour les besoins de la présentation des états financiers consolidés, 93 sociétés font l'objet d'une intégration globale et 3 sociétés font l'objet d'une mise en équivalence.

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation au 31 Décembre 2013, figure à la Note II.1.

### **I. 2. 3. Elimination des opérations intragroupe et des résultats internes :**

#### **I.2.3.1 Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres :**

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet ni sur le résultat ni sur les capitaux propres consolidés.

#### **I.2.3.2 Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres :**

- (a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.

(b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation aux provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction des réserves des provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

#### **I. 2. 4. Ecart d'acquisition « Goodwill » :**

Conformément à la norme comptable nationale (NC 38) et internationale (IFRS 3), le regroupement d'entreprises ayant abouti à la création de PGH est un regroupement d'entreprises sous contrôle commun. De ce fait, il n'est pas constaté de goodwill. Toute différence entre la valeur comptable des apports et le montant du capital de PGH est enregistré dans les réserves consolidées.

Etant précisé que selon le paragraphe 10 de la norme internationale IFRS 3, un regroupement d'entreprise impliquant des entités ou des activités sous contrôle commun est un regroupement d'entreprises dans lequel la totalité des entités ou activités se regroupant sont contrôlées in-fine par la même partie ou les mêmes parties, tant avant qu'après le regroupement d'entreprises, et ce contrôle n'est pas destiné à être temporaire. Ce qui est le cas du groupe PGH.

Toutefois, un écart d'acquisition (Positif ou Négatif) a été comptabilisé suite aux acquisitions par le groupe de sociétés qui n'étaient pas avant le regroupement sous le contrôle du groupe. Il s'agit de :

- SOKAPO ;
- PROMETAL + ;
- S.C.I. ;
- F.M.A. ;
- MAGREB INDUSTRIE ;
- TMT ;
- CGB.

Le « Goodwill positif » est amorti sur une durée de dix ans à partir de la date d'acquisition. Le « Goodwil négatif » est porté au niveau de l'état de résultat de l'année d'acquisition.

### **I-3 - Principes comptables d'évaluation et de présentation :**

#### **I. 3. 1. Immobilisations incorporelles :**

Les fonds de commerce, licences, marques, brevets et droits au bail ainsi que les autres actifs incorporels sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition en hors taxes récupérables. Ils sont amortis linéairement en fonction de leurs durées de vie estimées. (Fonds de commerce : 5% ; Logiciels : 33%).

#### **I. 3. 2. Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués se présentent comme suit :

	Taux d'amort. (en %)
Constructions	5
Installations Techniques Matériels et outillages industriels	10
Matériel de transport	20
Installations générales, Agencements et Aménagements	10
Matériel informatique	15
Mobilier et matériel de bureaux	10
Matériel d'emballage	10
Petit matériel d'exploitation	33,33

Les dotations aux amortissements sur les nouvelles acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata-temporis.

Les plus ou moins-values sur cession d'immobilisations et les marges sur cessions d'immobilisations intergroupes ont été éliminées.

### **I. 3. 3. Titres de participation :**

Les titres de participation PGH, figurent au bilan consolidé à leurs coûts d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'usage est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux propres réévalués. Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur encaissement.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode directe en aval décrite au § I-2-2.

### **I. 3. 4. Titres mis en équivalence :**

Les titres mis en équivalence, figurent au bilan consolidé à leur quote-part dans les capitaux propres des sociétés sous influence notable.

La mise en équivalence des titres de la société ENNAKLS.A., dont la quasi-totalité a été acquise à la fin de l'exercice 2012, a été effectuée sur la base des états financiers consolidés du groupe ENNAKL.

Par ailleurs, et selon le paragraphe **23** de la norme internationale **IAS 28 « Comptabilisation des participations dans des entreprises associées »** toute différence entre le coût de participation et la quote-part de l'investisseur dans la juste valeur des actifs et passifs est incluse dans la valeur comptable des titres mis en équivalence.

L'écart d'acquisition ainsi obtenu est amorti sur une période de 20 ans à partir de 1<sup>er</sup> Janvier 2013 compte tenu du contexte de l'opération d'acquisition. La dotation annuelle est déduite de quote-part du groupe PGH dans le résultat consolidé du groupe ENNAKL mis en équivalence.

### **I. 3. 5.      *Stocks :***

Les stocks de produits et de travaux en cours sont évalués au plus bas entre leur coût de revient et leurs valeurs de réalisation nette.

Le coût de revient des stocks correspond au coût moyen pondéré d'acquisition ou de fabrication.

Les marges estimées sur stocks provenant des transactions entre les sociétés du groupe sont éliminées.

### **I. 3. 6.      *Placements et autres actifs financiers :***

Les placements et autres actifs financiers consistent en des placements dont l'intention de détention est égale ou inférieure à douze mois.

Ces placements sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. Une provision est constatée lorsque ce coût est inférieur à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice.

### **I. 3. 7.      *Impôt sur les sociétés :***

Les sociétés du « POULINA GROUP HOLDING » sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie, prévues par le Code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

Les sociétés du Groupe optimisent en général l'IS en ayant recours aux réinvestissements exonérés des bénéficiaires. Le groupe n'utilise pas le régime fiscal d'intégration des résultats prévu par les Articles 49 bis et suivants du Code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur les sociétés.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation des marges sur stocks.

Cependant, il n'a pas été tenu compte de l'impôt différé sur :

- Les provisions sur stocks et sur titres de participation hors groupe, comptabilisés au niveau des comptes individuels et réintégrés au niveau du résultat fiscal ;
- Les déficits fiscaux dégagés par les sociétés du groupe.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

### **I. 3. 8.      *Revenus :***

Les revenus sont soit les rentrées de fonds ou autres augmentations de l'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison ou de la fabrication de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du groupe.

Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés net de remises et ristournes accordées aux clients.

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable.

### I. 3. 9. *Etat des Flux de trésorerie :*

L'état de flux de trésorerie est présenté selon le modèle autorisé.

## II. NOTES EXPLICATIVES :

### II. 1. Périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation du groupe PGH, les pourcentages de contrôle et d'intérêt ainsi que les méthodes de consolidation utilisées sont présentés dans le tableau suivant :

Sociétés	% d'intérêt		% Contrôle		Qualification de la participation	Méthode de consolidation
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2012	31/12/2012		
POULINA GROUP HOLDING	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Société mère	Intégration Globale
POULINA	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
SOCIETE D'EQUIPEMENTS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
G.I.P.A SA	99,97%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
Sociétés	% d'intérêt		% Contrôle		Qualification de la participation	Méthode de consolidation
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2012	31/12/2012		
ASTER INFORMATIQUE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
ASTER TRAINING	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
SOCIETE MARITIME AMIRA	99,93%	99,93%	99,96%	99,96%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
LE PASSAGE	99,89%	99,89%	99,89%	99,89%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
STE EL MAZRAA MARKET	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
ROMULUS VOYAGES	99,50%	99,50%	99,50%	99,50%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
EL MAZRAA	98,71%	98,71%	98,71%	98,71%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
ORCADE CORPORATION	57,19%	57,19%	58,19%	58,19%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
I.B.P	99,97%	99,97%	99,97%	99,97%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
STE AGR DICK	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
AGRO BUSINESS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
MED OIL COMPANY	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
POULINA TRADING	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
OASIS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
ZAHRET MORNAG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
STE AGRICOLE EL JENENE	99,76%	99,76%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
ENNAJAH	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

YASMINE	99,86%	99,86%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
STE DE NUTRITION ANIMALE	99,96%	99,96%	99,96%	99,96%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
POOLSIDER	99,89%	99,89%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
CEDRIA	99,96%	99,96%	99,96%	99,96%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
Poulina de Produits Métalliques "PPM"	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
Sté Tunisienne Alimentaire du Sahel	79,98%	79,98%	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
LES GRANDS ATELIERS DU NORD	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
P.A.F.	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
PROINJECT	99,90%	99,90%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
TECHNOFLEX	99,95%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
ESSANAOUBAR	98,91%	98,91%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
M.B.G	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
CARTHAGO	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
UNIPACK	99,96%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
TRANSPPOOL	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
T'PAP	99,95%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
Sociétés	% d'intérêt		% Contrôle		Qualification de la participation	Méthode de consolidation
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2012	31/12/2012		
SABA	99,64%	99,64%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
ALMES SA	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
SIDI OTHMAN	99,93%	99,93%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
Poulina de Batiments et Travaux Publics	60,25%	60,25%	60,25%	60,25%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
STE AGRICOLE SAOUEF	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
MED WOODS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
AVIPACK	99,89%	99,89%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
La Générale des Produits Laitiers	99,97%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
MECAWAYS	97,43%	97,43%	97,43%	97,43%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
Agro-Industrielle ESMIRALDA	99,89%	99,89%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
SELMA	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
PROMETAL PLUS	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
INDUSTRIE ET TECHNIQUE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
INTERNATIONAL TRADING COMPANY	91,48%	84,55%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
STE SUD PACK	84,93%	92,43%	85,00%	92,50%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
CONCORDE TRADE COMPANY	99,70%	99,70%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
MAGHREB INDUSTRIE	99,89%	99,89%	99,89%	99,89%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
BRIQUETERIE BIR M'CHERGA	99,74%	99,74%	99,74%	99,74%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

STE F.M.A	99,92%	99,92%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
ELIOS LOCALISATION	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
PARTNER INVESTMENT	99,96%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
MEDFACTOR	99,98%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
STEO	99,89%	99,89%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
Société de Construction Industrialisée	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
Ideal Industrie de l'Est Algérie	99,92%	99,92%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
STE GENERALE NOUHOUD	99,95%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
GIPAM	94,44%	93,50%	98,23%	97,96%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
SICMA	97,99%	96,42%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
ORCADE NEGOCE	99,95%	97,68%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
SOKAPO	93,32%	93,32%	93,36%	93,36%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
CARVEN	73,62%	68,45%	73,93%	68,80%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
STE ETTAAMIR	95,09%	90,00%	95,09%	90,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
KELY DISTRIBUTION	99,75%	99,75%	99,75%	99,75%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
Sociétés	% d'intérêt		% Contrôle		Qualification de la participation	Méthode de consolidation
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2012	31/12/2012		
Transport Maritime et Terrestre "TMT"	99,96%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
HERMES INT BUSINESS LTD	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
TUNISIE DEVELOPPEMENT SICAR	79,98%	79,98%	79,98%	79,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
GLOBAL TRADING	99,96%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
ETTAAMIR NEGOCE	99,17%	86,50%	99,55%	95,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
Compagnie Générale de Batiment "CGB"	97,45%	97,45%	97,45%	97,45%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
LARIA int	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
CARTHAGO BETON CELLULAIRE	99,72%	99,72%	99,74%	99,74%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
CARTHAGO BRIQUES	99,94%	99,19%	100,00%	99,26%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
SOVIT	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
BITUMEX	69,98%	69,90%	69,98%	69,90%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
IDEAL CERAMIQUE	80,79%	59,94%	80,91%	75,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
ATHENA FINANCES HOLDING OFFSHORE	99,80%	99,80%	99,91%	99,91%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
BORAQ	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
CHAHRAZED	99,97%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
KISSES	77,33%	77,33%	77,33%	77,33%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
LINPACK	99,92%	99,92%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
MED FOOD	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
COGE BIR MCHERGA	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

FRUITS DE CARTHAGE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
MED OIL SENEGAL	69,90%	-	70,00%	-	Contrôle exclusif	Intégration Globale
NUTRIMIX	100,00%	-	100,00%	-	Contrôle exclusif	Intégration Globale
PremixSebri	100,00%	-	100,00%	-	Contrôle exclusif	Intégration Globale
MED INVEST COMPANY	48,85%	48,85%	48,99%	48,99%	Influence notable	Mise en équivalence
ENNAKL AUTOMOBILES	27,76%	27,19%	27,92%	27,19%	Influence notable	Mise en équivalence
Sté International Dealer	35,34%	32,84%	48,00%	48,00%	Influence notable	Mise en équivalence

## II. 2 Sociétés exclues du périmètre de consolidation en 2013 :

Sociétés	% d'intérêt		% Contrôle		Qualification de la participation	Méthode de consolidation
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012		
Africaine de Transformation de Métaux	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Exclue du périmètre	Non consolidé
Tarapols Li IntajAlafHayawania	40,98%	40,98%	41,00%	41,00%	Exclue du périmètre	Non consolidé
Sahel LebdaLissinaatMawed El Binaa	72,00%	72,00%	72,00%	72,00%	Exclue du périmètre	Non consolidé
Technique d'Emballage en Carton Lybie	92,31%	92,31%	92,36%	92,36%	Exclue du périmètre	Non consolidé
SeljaLisinaatElmothalajat	68,91%	68,91%	70,00%	70,00%	Exclue du périmètre	Non consolidé
Poulina Libye de Constructions et Travaux Publics	59,02%	59,02%	59,75%	59,75%	Exclue du périmètre	Non consolidé
AchghalEzzaouia Poulina Bouzguendalilinchat	33,13%	33,13%	55,00%	55,00%	Exclue du périmètre	Non consolidé
LebdaLissinaat El Plastiquia El Moussahama	51,98%	51,98%	52,00%	52,00%	Exclue du périmètre	Non consolidé
EttatouirEttanmiaa El Omrania El Mochtaraka	36,15%	36,15%	60,00%	60,00%	Exclue du périmètre	Non consolidé
CharikaAfriquiaLissinaatElajor	69,81%	69,81%	70,34%	70,34%	Exclue du périmètre	Non consolidé
AGROMED	87,98%	87,98%	87,98%	87,98%	Exclue du périmètre	Non consolidé

## II. 3. ACTIFS :

### Note 1 : Immobilisations incorporelles :

La valeur nette des immobilisations incorporelles s'élève au 31 Décembre 2013 à 4 561 324 DT contre 5 417 951 DT au 31 Décembre 2012. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012
<i>Investissement de recherche et de développement</i>	67 063	67 063
<i>Concessions de marques, brevets, licences</i>	612 338	614 904
<i>Logiciels</i>	6 647 367	6 139 224
<i>Fonds commercial</i>	2 197 749	2 186 749
<i>Droit au bail</i>	81 000	81 000
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	149 140	128 302
<b>Goodwill net d'amortissement (i)</b>	<b>1 909 901</b>	<b>2 358 039</b>

<b>Total</b>	<b>11 664 558</b>	<b>11 575 281</b>
<i>Moins Amortissements (Hors Goodwill)</i>	-7 103 235	-6 157 330
<b>Total net</b>	<b>4 561 324</b>	<b>5 417 951</b>

**(i) Goodwill :**

Ce poste correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du Groupe dans l'actif net des sociétés acquises. Il présente au 31 Décembre 2013 un solde net d'amortissements de 1 909 901 DT.

**Note 2 : Immobilisations corporelles :**

La valeur nette des immobilisations corporelles s'élève au 31 Décembre 2013 à 647 233 208 DT contre 599 344 004 DT au 31 Décembre 2012. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	<b>Solde au 31/12/2013</b>	<b>Solde au 31/12/2012</b>
<i>Terrains</i>	61 768 643	54 395 498
<i>Constructions</i>	284 702 614	276 963 888
<i>Plantations et cheptels</i>	9 398 427	4 776 688
<i>Installations Techniques Matériel et outillage industriel</i>	572 577 522	475 525 060
<i>Matériel de Transport</i>	58 006 671	52 896 745
<i>Installations générales, agencements et aménagements divers</i>	125 829 619	111 555 092
<i>Equipements de bureaux</i>	20 427 622	17 651 504
<i>Matériel d'emballage</i>	20 678 281	17 346 628
<i>Petit matériel d'exploitation</i>	17 476 749	14 362 427
<i>Immobilisations à statut juridique particulier</i>	11 725 493	13 210 412
<i>Immobilisations en cours</i>	54 470 162	82 270 085
<b>Total</b>	<b>1 237 059 102</b>	<b>1 121 954 028</b>
<i>Moins Amortissements</i>	-589 825 894	-522 610 024
<b>Total net</b>	<b>647 233 208</b>	<b>599 344 004</b>

**Note 3 : Immobilisations financières :**

La valeur nette des immobilisations financières s'élève au 31 Décembre 2013 à 227 481 628DT contre 225 872 289 DT au 31 Décembre 2012 et se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012
<i>Titres de participation</i>	81 350 331	72 232 098
<i>Titres mis en équivalence</i>	142 710 739	143 837 985
<i>Prêts</i>	2 683 223	2 603 452
<i>Dépôts et cautionnements</i>	4 099 940	3 817 167
<i>Autres immobilisations financières</i>	900 750	5 726 731
<b>Total brut</b>	<b>231 744 984</b>	<b>228 217 433</b>
<i>Moins Provisions</i>	-4 263 355	-2 345 145
<b>Total net</b>	<b>227 481 628</b>	<b>225 872 289</b>

**3-1 Titres de participation :**

Le solde brut des titres de participation au 31 Décembre 2013 se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

Titres	2013	2012	Variations
ACM	501 000	500 000	1 000
AFFICHE TUNISIE	70 000	70 000	0
AGROMED	1 057 348	1 057 348	0
AMEN SICAR	167 882	167 882	0
BANQUE POPULAIRE	226	205	21
BANQUE ZITOUNA	4 000 000	4 000 000	0
BTS	47 500	47 500	0
CM LASER	90 000	75 000	15 000
COMPROAGRI	10 000	10 000	0
CONSORTIUM TUNISIEN DES COMPOSANTS AUTOMOBILE	12 500	12 500	0
DaouajineBouznika	226 001	206 156	19 845
EL CHAHD	0	26 400	-26 400
ELLISA SICAR	0	3 273 887	-3 273 887
FIT	20 000	20 000	0
ICC	3 284 256	3 284 256	0
LA MARINA	200 000	200 000	0
MAILLE MODE	26 250	26 250	0
MONTAZAH HAMMAMET SUD	195 228	195 228	0
NEGOCIM	26 000	26 000	0
<b>Titres</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>	<b>Variations</b>

NORD PARK	10 000	10 000	0
NUTRISTAR INT	43 886	43 886	0
O'claire	7 500	7 500	0
OXYMETAL France	324 267	324 267	0
SICAB	50 000	50 000	0
TECHNIQUE INSPECTION ET CONTRÔLE	306 787	306 787	0
technopole technologie de sfax	50 000	50 000	0
TUNICODE	39 000	39 000	0
TUNIFIB	2 000 000	2 000 000	0
UMA	55 806	55 806	0
UNIFACTOR	300 000	300 000	0
BITUMEN	99 300	0	99 300
BTP France	567 815	0	567 815
MAGASIN GENERAL(i)	5 158 601	0	5 158 601
Africaine De Transformation de Métaux(ii)	16 019 914	9 795 342	6 224 572
ASHARIKA AL IFRIQUIA LISINAAT AL AAJOR	17 725 339	17 725 339	0
EZZAOUIA	2 216 061	1 988 566	227 495
GIPA LYBIE	2 958 611	2 958 611	0
POULINA LIBYE DE CONSTRUCTION ET TRAVAUX PUBLIC	6 665 188	6 584 306	80 882
SAHEL LEBDA LISINAAT MAWED ALBINA	7 591 441	7 591 441	0
SHARIKAT LIBDA LISINAAT ALPLASTIKIA ALMOUSAHIMA.	1 172 097	1 148 107	23 990
STE Trabols LIINTEJ ALAF	790 129	790 129	0
TEC LYBIE	7 264 398	7 264 398	0
<b>Total</b>	<b>81 350 331</b>	<b>72 232 097</b>	<b>9 118 234</b>

(i) Il s'agit de reclassement des placements courants au poste titres de participation.

(ii) Il s'agit d'une augmentation du capital.

### 3-2 Titres mis en équivalence :

Au 31/12/2013, les titres mis en équivalence ont totalisé la somme de 142 710 739DT et se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

Société	Titres mis en équivalence		Quote-part dans les réserves		Quote-part dans les résultats	
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012
MED INVEST COMPANY	34 855 776	38 652 733	-569 998	-5 052 450	-334 171	7 945 238
DEALER	356 057	368 492	173 227	165 187	-12 435	25 186
ENNAKL	107 498 906	104 816 760	670 951	0	162 578	500 453
<b>Total</b>	<b>142 710 739</b>	<b>143 837 985</b>	<b>274 180</b>	<b>-4 887 263</b>	<b>-184 027</b>	<b>8 470 876</b>

**Note 4 : Autres actifs non courants :**

Le solde de cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2013 comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012
<i>Frais préliminaires</i>	5 332 816	3 296 683
<i>Charges à répartir</i>	432 580	68 299
<b>Total</b>	<b>5 765 396</b>	<b>3 364 983</b>

**Note 5 : Stocks :**

La valeur nette des stocks s'élève au 31 Décembre 2013 à 410 910 248 DT contre 415 080 604 DT en 2012. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012
<i>Matières premières</i>	241 463 760	256 300 914
<i>Fournitures et consommables</i>	12 153 676	9 787 884
<i>Travaux en cours</i>	40 609 687	41 388 256
<i>Produits finis</i>	77 277 350	74 038 629
<i>Stock de marchandises</i>	43 956 299	37 608 721
<b>Total</b>	<b>415 460 771</b>	<b>419 124 403</b>
<i>Provisions sur stocks</i>	-4 550 524	-4 043 799
<b>Total net</b>	<b>410 910 248</b>	<b>415 080 604</b>

**Note 6 : Clients et comptes rattachés :**

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 Décembre 2013 à 244 971 253 DT contre 200 017 626 DT en 2012. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012
<i>Clients</i>	125 093 682	121 907 291
<i>Clients, effets à recevoir</i>	49 275 507	37 700 253
<i>Clients étrangers</i>	94 175 674	63 022 106
<b>Total</b>	<b>268 544 863</b>	<b>222 629 650</b>
<i>Provisions clients</i>	-23 573 610	-22 612 024
<b>Total net</b>	<b>244 971 253</b>	<b>200 017 626</b>

**Note 7 : Autres actifs courants :**

Au 31 Décembre 2013, les autres actifs courants se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012
<i>Etat impôts et taxes</i>	71 051 538	64 343 269
<i>Débiteurs divers</i>	1 297 916	1 614 746
<i>Comptes de régularisations</i>	58 033 221	62 806 737
<b>Total</b>	<b>130 382 675</b>	<b>128 764 752</b>

**Note 8 : Placements et autres actifs financiers :**

Au 31 Décembre 2013, les placements et autres actifs financiers se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012
<i>Échéances courantes sur prêts</i>	4 398	1 278
<i>Placements courants</i>	7 099 718	7 674 538
<i>Placement billet de trésorerie</i>	11 000 000	4 550 000
<i>Provisions</i>	-189 312	-86 652
<b>Total</b>	<b>17 914 804</b>	<b>12 139 164</b>

**Note 9 : Liquidités et équivalents de liquidités :**

Le solde de cette rubrique a atteint au 31 Décembre 2013 un montant de 87 037 500 DT contre 65 726 258 DT au 31 Décembre 2012 et s'analyse comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012
<i>Effets remis à l'escompte</i>	243 323	2 171 172
<i>Banques</i>	86 529 582	63 269 846
<i>Caisses</i>	264 595	285 240
<b>Total</b>	<b>87 037 500</b>	<b>65 726 258</b>

## II. 4. CAPITAUX PROPRES GROUPE, INTERETS MINORITAIRES ET PASSIFS :

### Note 10 : Capitaux propres groupe :

Les capitaux propres groupe se présentent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012
<i>Capital social</i>	180 003 600	180 003 600
<i>Réserves consolidés</i>	308 191 767	249 278 553
<i>Résultats consolidés</i>	67 243 989	81 574 789
<b>Total</b>	<b>555 439 356</b>	<b>510 856 942</b>

### Note 11 : Intérêts minoritaires :

Les intérêts des minoritaires ont atteint 17 172 680 DT au 31 Décembre 2013 contre un solde de 15 879 167 DT au 31 Décembre 2012. Ils s'analysent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012
<i>Part des minoritaires dans les réserves</i>	18 448 952	17 561 043
<i>Part des minoritaires dans le résultat</i>	-1 276 272	-1 681 876
<b>Total</b>	<b>17 172 680</b>	<b>15 879 167</b>

### Note 12 : Passifs non courants :

Au 31 Décembre 2013, l'encours des passifs non courants du par le groupe se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012
<i>Emprunts et autres passifs financiers à long terme (i)</i>	573 470 163	515 241 162
<i>Provisions pour risques et charges</i>	3 671 599	3 803 875
<b>Total</b>	<b>577 141 762</b>	<b>519 045 036</b>

(i) Dont 94 120 000 DT fonds gérés de TDS.

**Note 13 : Fournisseurs et comptes rattachés :**

Le solde de cette rubrique a atteint 195 393 165 DT au 31 Décembre 2013 contre un solde de 176 700 041 DT au 31 Décembre 2012. Il s'analyse comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012
<i>Fournisseurs locaux</i>	105 668 722	75 344 899
<i>Fournisseurs effets à payer</i>	41 818 231	41 524 291
<i>Fournisseurs retenues de garantie</i>	562 194	274 338
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>	1 747 371	1 370 504
<i>Fournisseurs étrangers</i>	36 703 639	51 922 185
<i>Fournisseurs factures non parvenues</i>	8 893 008	6 263 831
<b>Total</b>	<b>195 393 165</b>	<b>176 700 041</b>

**Note 14 : Autres passifs courants :**

Au 31 Décembre 2013, les autres passifs courants se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012
<i>Clients avances et acomptes</i>	1 568 782	6 230 215
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	7 193 455	7 136 978
<i>Impôts et taxes</i>	2 940 163	2 575 612
<i>Comptes associés</i>	16 536	67 060
<i>Créditeurs divers</i>	7 839 371	15 074 448
<i>Comptes de régularisation</i>	13 725 070	11 995 419
<i>Provisions courantes</i>	2 761 457	2 513 538
<b>Total</b>	<b>36 044 834</b>	<b>45 593 270</b>

**Note 15 : Concours bancaires et autres passifs financiers :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012
<i>Échéance à moins d'un an sur emprunts</i>	194 586 320	202 858 302
<i>Emprunts courants liés au cycle d'exploitation</i>	69 636 144	62 372 673
<i>Découverts bancaires</i>	130 843 774	122 422 199
<b>Total</b>	<b>395 066 238</b>	<b>387 653 175</b>

## II. 5. ETAT DE RESULTAT :

### Note 16 : Revenus :

Les revenus ont totalisé 1 495 494 818 DT au 31 Décembre 2013 et se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012
<i>Vente des produits finis et prestations de services</i>	1 398 460 687	1 233 109 319
<i>Vente de marchandises</i>	122 229 126	140 797 250
<i>Remises accordées</i>	-25 194 994	-27 562 527
<b>Total</b>	<b>1 495 494 818</b>	<b>1 346 344 042</b>

### Note 17 : Autres produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation ont totalisé 6 399 375 DT au 31 Décembre 2013 et se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012
<i>Quote-part des subventions d'investissements dans le résultat</i>	1 477 019	1 651 189
<i>Subventions d'exploitation</i>	4 910 712	4 059 715
<i>Autres produits d'exploitation</i>	11 644	9 528
<b>Total</b>	<b>6 399 375</b>	<b>5 720 432</b>

### Note 18 : Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation ont totalisé 167 941 968 DT au 31 Décembre 2013 et se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012
<i>Achat non stocké de fournitures</i>	42 311 314	33 611 456
<i>Services extérieurs</i>	122 669 887	110 460 300
<i>Impôts et taxes</i>	2 960 767	4 134 563
<b>Total</b>	<b>167 941 968</b>	<b>148 206 318</b>

**Note 19 : Charges financières nettes:**

Les charges financières nettes ont totalisé 56 042 122 DT au 31 Décembre 2013 et se détaillent comme suit :

*(Exprimés en TND)*

	<b>Solde au 31/12/2013</b>	<b>Solde au 31/12/2012</b>
<i>Charges d'intérêt</i>	-54 021 930	-42 896 664
<i>Produits financiers nets</i>	1 509 606	7 697 038
<i>Perte de change</i>	-11 309 499	-8 598 749
<i>Gain de change</i>	7 779 700	6 808 773
<b>Total</b>	<b>-56 042 122</b>	<b>-36 989 603</b>

Messieurs les actionnaires,  
**Poulina Group Holding S.A.**  
GP1 KM 12 EZZAHRA

**RAPPORT GENERAL**  
**DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
*Avis d'auditeurs indépendants*  
*Etats financiers consolidés*  
*Exercice clos au 31 Décembre 2013*

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport d'audit légal des états financiers consolidés de la société POULINA GROUP HOLDING S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

**1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :**

Nous avons audité les états financiers consolidés de la société POULINA GROUP HOLDING S.A. arrêtés au 31 Décembre 2013. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**2. Responsabilité de l'auditeur :**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement professionnel de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

### **3. Opinion sur les états financiers consolidés :**

1- Les participations indirectes de la société PGH dans les sociétés établies en Libye, comptabilisées au niveau des états financiers des filiales pour un montant de 62 403 179DT ne sont pas intégrés lors de la préparation des états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2013 et restent parmi les titres de participation, et ce en raison de l'indisponibilité d'informations financières sur ces sociétés au cours de l'exercice 2013.

2- Comme indiqué dans la Note II-2 la société PGH n'a pas consolidé les états financiers de sa filiale AGROMED qu'elle a acquise fin Décembre 2010, parce que cette dernière n'a pas traduit dans ses comptes les conventions et /ou accords conclus avec ses créanciers (banquiers, fournisseurs...) du fait que les dits accords peuvent éventuellement être remis en cause. Cette participation est donc comptabilisée au coût historique pour un montant de 1 057 348 DT. En outre, les billets de trésorerie émis par les filiales de la société PGH au profit de la société AGROMED s'élèvent au 31/12/2013 à 4 400 000 DT.

Selon les normes comptables en vigueur, cette filiale aurait dû être consolidée du fait qu'elle est contrôlée par la société PGH à hauteur de 87,98 %.

3- La société Poulina Bâtiments, sous-traitant de plusieurs chantiers de travaux publics sur le territoire Libyen, a inscrit parmi ses éléments d'actifs un montant de 25 640 155 DT relatif à des matériels, équipements de chantiers, créances et stocks se trouvant en Libye. Nous n'avons pas pu nous assurer de l'existence et de la réalité de ces actifs.

A notre avis, et sous réserve des points évoqués aux paragraphes 1 à 3 ci-dessus, les états financiers consolidés annexés aux pages 6 à 9 du présent rapport, sont sincères et réguliers et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe PGH, ainsi que du résultat de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2013, conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

### **4. Vérifications spécifiques :**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles et notamment à la vérification des informations contenues dans le rapport d'activité du groupe.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le projet de rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

**Tunis le 30 Avril 2014,**

### **LES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

*Salah MEZIOU*

*Mohamed FESSI*

# ARABIA SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2014

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### Etats Financiers Trimestriels

*Au 31 mars 2014*

En application de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné la composition des actifs de « **Arabia SICAV** », tels que reflétés par ses états financiers pour le trimestre clos le *31 mars 2014*, ci joints.

Cet examen limité, effectué selon les normes admises en de telles circonstances par la profession, ne requiert pas la mise en œuvre de toutes les diligences qu'implique une mission de certification d'états financiers définitifs ; en conséquence, nous n'exprimons pas sur la base de cet examen limité d'opinion d'audit sur les états financiers trimestriels, ci joints.

Les états financiers pour le trimestre clos le *31 mars 2014*, sont établis sous la responsabilité du gestionnaire et dégagent au bilan des actifs nets d'un montant, de 6 546 335, dinars incluant des sommes distribuables négatives arrêtées à cette date, à 7 403, dinars alors que les actifs nets certifiés par votre dépositaire s'élèvent à une valeur totale de 6 545 928, dinars impliquant ainsi une majoration indue de la valeur liquidative déclarée au *31 mars 2014* de 0.005, dinars par action.

Compte tenu de ce qui a été souligné ci-dessus nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, ne reflètent pas, conformément aux normes et principes comptables généralement admis, la composition et la situation réelle des actifs nets d'« **Arabia Sicav** » au *31 mars 2014*.

Aussi, devons nous remarquer que :

- 1) Au 31 mars 2014, le portefeuille comprend une participation représentant 10.02% de son actif
- 2) Les emplois en liquidités et quasi liquidités représentent au *31 mars 2014*, 24.63% des actifs.

Tunis, le 02 mai 2014  
**Le Commissaire aux Comptes**

**Samia BELHADJ**

## Etats Financiers Trimestriels

ANNEXE I

BILAN  
ARRETE AU 31/03/2014

(Exprimé en dinars)

(Exprimé en dinars)

<b>ACTIF</b>	<b>31/03/2014</b>	<b>31/03/2013</b>	<b>31/12/2013</b>
<b>AC1- PORTEFEUILLE-TITRES</b>	<b>4 978 011</b>	<b>4 929 129</b>	<b>5 012 597</b>
<b>a-</b> Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	4 739 108	4 572 188	4 776 297
<b>b-</b> Obligations et valeurs assimilées	238 903	356 940	236 300
<b>c-</b> Autres valeurs			
<b>AC2- Placements monétaires et disponibilités</b>	<b>1 607 556</b>	<b>1 973 951</b>	<b>1 454 708</b>
<b>a-</b> Placements monétaires	-	800 080	-
<b>b-</b> Disponibilités	1 607 556	1 173 871	1 454 708
<b>AC3- Créances d'exploitation</b>	19 600		
<b>AC4- Autres actifs</b>			
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>6 605 167</b>	<b>6 903 080</b>	<b>6 467 305</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>PA1- Opérateurs créditeurs</b>	8 818	8 241	8 441
<b>PA2- Autres créditeurs divers</b>	50 014	131 835	213 957
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>58 832</b>	<b>140 076</b>	<b>222 398</b>
<b>ACTIF NET</b>			
<b>CP1- Capital</b>	<b>6 481 382</b>	<b>6 694 263</b>	<b>6 172 551</b>
<b>CP2- Sommes distribuables</b>	<b>64 954</b>	<b>68 740</b>	<b>72 356</b>
<b>a-</b> Sommes distribuables des exercices antérieurs	72 356	66 717	90
<b>b-</b> Sommes distribuables de l'exercice en cours	- 7 403	2 024	72 267
<b>ACTIF NET</b>	<b>6 546 335</b>	<b>6 763 003</b>	<b>6 244 907</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>	<b>6 605 167</b>	<b>6 903 080</b>	<b>6 467 305</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**ARRETE AU 31/03/2014**  
(Exprimé en dinars)

**ANNEXE II**

	<u>01/01/2014</u> <u>31/03/2014</u>	<u>01/01/2013</u> <u>31/03/2013</u>	<u>01/01/2013</u> <u>31/12/2013</u>
<b>PR 1- Revenus de portefeuille-titres</b>	<b>2 604</b>	<b>3 463</b>	<b>111 946</b>
a- Dividendes	-	-	98 839
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	2 604	3 463	13 106
c- Revenus des autres valeurs			
<b>PR 2- Revenus des placements monétaires</b>	<b>12 203</b>	<b>19 269</b>	<b>57 606</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>	<b>14 807</b>	<b>22 732</b>	<b>169 552</b>
<b>CH 1- Charges de gestion des placements</b>	<b>19 072</b>	<b>19 978</b>	<b>77 661</b>
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>	<b>- 4 266</b>	<b>2 754</b>	<b>91 891</b>
<b>PR 3- Autres produits</b>	5 856	6 344	15 012
<b>CH 2- Autres charges</b>	8 993	7 075	34 630
<b>RESULTAT D EXPLOITATION</b>	<b>- 7 403</b>	<b>2 024</b>	<b>72 273</b>
<b>PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation</b>	-	-	- 6
<b>SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE</b>	<b>- 7 403</b>	<b>2 024</b>	<b>72 267</b>
<b>PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation</b> ( annulation )	-	-	6
- Variation des plus ( ou moins ) values potentielles sur titres	422 084	- 7 143	- 420 473
- Plus ( ou moins ) values réalisées sur cession des titres	- 110 342	44 869	- 95 220
- Frais de négociation	- 2 912	- 5 000	- 10 595
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>	<b>301 428</b>	<b>34 751</b>	<b>- 454 015</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

**ARRETE AU 31/03/2014**

**ANNEXE III**

	<u>01/01/2014</u> <u>31/03/2014</u>	<u>01/01/2013</u> <u>31/03/2013</u>	<u>01/01/2013</u> <u>31/12/2013</u>	
<b>AN 1-</b>	<b><u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u></b>			
	<b><u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u></b>			
a-	Resultat d 'Exploitation	- 7 403	2 024	72 273
b-	Variation des plus ( ou moins ) valeurs potentielles sur titres	422 084	- 7 143	- 420 473
c-	Plus ( ou moins ) valeurs réalisées sur cession de titres	- 110 342	44 869	- 95 220
d-	Frais de négociation de titres	- 2 912	- 5 000	- 10 595
<b>AN 2-</b>	<b><u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u></b>			
<b>AN 3-</b>	<b><u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u></b>			
a-	Souscriptions			
-	Capital	-	-	4 239 351
-	Régularisation des sommes non distribuables			23 061
-	Régularisation des sommes distribuables			2 418
-	Droits d' entrée	-	-	43 047
b-	Rachats			
-	Capital	-	-	- 4 245 387
-	Régularisation des sommes non distribuables			- 22 770
-	Régularisation des sommes distribuables			- 2 425
-	Droit de sortie			
	<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>301 428</b>	<b>34 751</b>	<b>- 483 346</b>
<b>AN 4-</b>	<b><u>ACTIF NET</u></b>			
a-	au début de période	6 244 907	6 728 253	6 728 253
b-	en fin de période	6 546 335	6 763 003	6 244 907
<b>AN 5-</b>	<b><u>NOMBRE D'ACTIONES</u></b>			
a-	au début de période	94 824	94 910	94 910
b-	en fin de période	94 824	94 910	94 824
	<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>69,037</b>	<b>71,257</b>	<b>65,858</b>
<b>AN6-</b>	<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>4.83%</b>	<b>0,52%</b>	<b>-6,11%</b>

**ETATS FINANCIERSTRIMESTRIELS**  
**NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETEES AU 31/03/2014**

**1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31-03-2014 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**2-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

**2/2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/03/2014, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/03/2014 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

**2/3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS**

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix de réalisation les placements monétaires sont évalués à leur prix de réalisation

## 2/4 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### 3- NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

#### AC1- *Note sur le Portefeuille-titres*

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2014 à 4 978 011 DT contre 4 929 129 DT au 31/03/2013, et se détaille ainsi :  
(annexe IV)

#### AC2- *Placements monétaires et disponibilités*

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2014 à 1 607 556 DT contre 1 973 951 DT au 31-03-2013,

	01/01/2014	01/01/2013
	31/03/2014	31/03/2013
Placement à terme	-	800 080
Disponibilités	1 607 556	1 173 871
<b>TOTAL</b>	<b>1 607 556</b>	<b>1 973 951</b>

#### PA1- *Opérateurs créditeurs*

Cette rubrique renferme la rémunération à payer au gestionnaire et au dépositaire et se détaille ainsi :

	01/01/2014	01/01/2013
	31/03/2014	31/03/2013
rémunération du gestionnaire à payer	6 167	6 770
rémunération du dépositaire à payer	2 651	1 471
<b>TOTAL</b>	<b>8 818</b>	<b>8 241</b>

**PA2- Autres créditeurs divers**

Le solde de ce poste s'élève à 50 014DT au 31-03-2014 contre 131 835DT au 31-03-2013 et se détaille ainsi :

	01/01/2014	01/01/2013
	31/03/2014	31/03/2013
<b>ATB achat vente actions</b>		83 142
<b>Frais transactions</b>	2 893	5 010
<b>redevance CMF</b>	523	574
<b>Honoraires Commissaires aux comptes</b>	16 751	15 002
<b>frais publications</b>	300	200
<b>Jetons de présence</b>	13 723	10 903
<b>Retenue à la source</b>	103	1 152
<b>TCL</b>	29	159
<b>Divers</b>	15 692	15 692
<b>TOTAL</b>	<b>50 014</b>	<b>131 835</b>

**CP1- le capital**

Les mouvements sur le capital au cours du 1 er trimestre de l'exercice 2014 se détaillent ainsi :

<b><u>Capital au 31/12/2013</u></b>	
Montant	6 172 551
Nombre de titres	94 824
Nombre d'actionnaires	30

<b><u>Souscriptions réalisées</u></b>	
Montant	0
Nombre de titres émis	0
Nombre d'actionnaires nouveaux	0

<b><u>Rachats effectués</u></b>	
Montant	0
Nombre de titres rachetés	0
Nombre d'actionnaires sortants	0

<b><u>Autres effets s/capital</u></b>	
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	- 110 342
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	422 084
Frais de négociation	- 2 912

<b>Capital au 31/03/2014</b>	
Montant	6 481 382
Nombre de titres	94 824
Nombre d'actionnaires	30

	<b>01/01/2014</b>	<b>01/01/2013</b>
<b>CP2- Sommes distribuables</b>	<b>31/03/2014</b>	<b>31/03/2013</b>
Sommes distribuables de l'exercice en cours	- 7 403	2 024
Sommes distribuables des exercices antérieurs	72 356	66 717
<b>Sommes distribuables</b>	<b>64 954</b>	<b>68 740</b>

**PR1- Revenus du portefeuille-titres**

Au 31-03-2014, les revenus du portefeuille -titres s'élèvent à 2 604 DT contre 3 463DT au 31-03-2013

	<b>01/01/2014</b>	<b>01/01/2013</b>
	<b>31/03/2014</b>	<b>31/03/2013</b>
Revenus des obligations	2 604	3 463
<b>TOTAL</b>	<b>2 604</b>	<b>3 463</b>

**PR2- Revenus des placements monétaires**

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 12 203 DT au 31-03-2014 et se détaillent comme suit:

	<b>01/01/2014</b>	<b>01/01/2013</b>
	<b>31/03/2014</b>	<b>31/03/2013</b>
Revenu des Placements à terme	-	8 931
Revenu des Certificats de depots	-	2 308
Intérêts sur comptes de dépôts	12 203	8 030
<b>TOTAL</b>	<b>12 203</b>	<b>19 269</b>

**PR3- AUTRES PRODUITS**

Cette rubrique renferme des intérêts perçus sur un placement en Billets de Trésorerie dont l'encours s'élève au 31-03-2014 à 328 333 DT provisionné à 100% qui serait récupérable en vertu d'une convention établie entre le groupe CDS , emprunteur et ARABIA SICAV.

Selon cette convention, des Intérêts seront perçus à partir de l'exercice 2009.  
Au cours du 1 er trimestre de l'exercice 2014 ,ARABIA Sicav a encaissé 5 856 DT d'intérêts.

<b>CH1- Charges de gestion des Placements</b>	<b>01/01/2014</b>	<b>01/01/2013</b>
	<b>31/03/2014</b>	<b>31/03/2013</b>
<b>Rémunération du gestionnaire</b>		
La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.		
La rémunération de l' AFC	18 781	19 687
<b>Rémunération du dépositaire</b>		
La fonction du dépositaire est confiée a l'ATB . En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 180 d par an:		
La rémunération de l'ATB	291	291
<b>TOTAL</b>	<b>19 072</b>	<b>19 978</b>

**CH2- AUTRES CHARGES**

Les autres charges se détaillent ainsi :

<b>Désignation</b>	<b>01/01/2014</b>	<b>01/01/2013</b>
	<b>31/03/2014</b>	<b>31/03/2013</b>
Redevance CMF	1 591	1 668
Commissaire aux comptes	3 510	2 961
Publicité et publication	99	99
Services bancaires	4	2
Timbre fiscal	1	1
JETONS DE PRESENCE	3 723	2 152
TCL	65	192
<b>TOTAL</b>	<b>8 993</b>	<b>7 075</b>

4-

AUTRES INFORMATIONS	01/01/2014	01/01/2013
	31/03/2014	31/03/2013
<b>Données par actions</b>		
Revenus des placements	0,156	0,240
Charges de gestion des placements	0,201	0,210
<b>Revenu net des placements</b>	<b>-0,045</b>	<b>0,029</b>
Autres charges	0,095	0,075
Autres produits	0,062	0,067
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-0,078</b>	<b>0,021</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000
<b>Sommes distribuables de la période</b>	<b>-0,078</b>	<b>0,021</b>
Régularisation du Résultat d'exploitation (annulation)	0,000	0,000
Frais de négociation	-0,031	-0,053
Variation des plus ou moins Values potentielles /Titres	4,451	-0,075
Plus ou moins Values réalisées sur cession de titres	-1,164	0,473
<b>Résultat net de la période</b>	<b>3,179</b>	<b>0,366</b>
<b>Nombre d' Actions</b>	<b>94 824</b>	<b>94 910</b>
<b>Valeur liquidative</b>	<b>69,037</b>	<b>71,257</b>

**NOTE SUR LE PORTEFEUILLE-TITRE  
ARRETE AU 31/03/2014**

**ANNEXE IV**

DESIGNATION DU TITRE	Nbre/Titre	Coût d'acq	Val au 31/03/2014	% ACTIF	% Capital
<b>ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES:</b>	<b>647 427</b>	<b>5 302 954</b>	<b>4 739 108</b>	<b>71,75%</b>	
<b>ACTIONS</b>					
AIR LIQUIDE	55	19 655	16 517	0,25%	0,00%
AMS	240	1 819	1 201	0,02%	0,00%
ASSAD	46 000	423 474	378 258	5,73%	0,38%
ATL	99 141	337 843	268 176	4,06%	0,40%
BEST LEASE	5 597	11 754	11 362	0,17%	0,02%
BTE	9 538	241 106	252 662	3,83%	0,95%
Carthage Cement	17 000	58 400	56 151	0,85%	0,01%
CIMENT DE BIZERTE	96 750	852 193	662 060	10,02%	0,22%
CITY CARS	23 510	257 435	268 437	4,06%	0,17%
ECYCL	10 000	112 000	88 690	1,34%	0,19%
ELECTROSTAR	16 227	243 405	141 175	2,14%	0,66%
HANNIBAL LEASE	36 800	349 600	289 506	4,38%	0,64%
LANDOR	25 000	187 500	175 250	2,65%	0,53%
MAG GENERAL	1 600	52 082	43 088	0,65%	0,01%
MONOPRIX	2 000	57 488	50 000	0,76%	0,01%
SOTEMAIL	53 000	132 500	152 640	2,31%	0,20%
OTH	60 000	390 443	410 940	6,22%	0,11%
SAH	40	374	566	0,01%	0,00%
STPAP	512	2 560	3 564	0,05%	0,00%
SOTUVER	68 612	533 713	464 778	7,04%	0,34%
TELNET	9 500	68 972	51 490	0,78%	0,09%
TL	30	675	644	0,01%	0,00%
TPR	20 000	110 190	89 780	1,36%	0,04%
TUNIS RE	31 069	362 049	324 050	4,91%	0,21%
UIB	15 000	286 397	229 155	3,47%	0,09%
<b>Titre OPCVM</b>					
FCP AXIS K PRUDENT	30	33 328	67 671	1,02%	0,46%
FCP CAPITALISATION ET GUARANTIE	176	176 000	241 298	3,65%	0,44%
<b>OBLIGATIONS DE SOCIETES</b>	<b>5 810</b>	<b>232 400</b>	<b>238 903</b>	<b>3,62%</b>	
ATL 2010/1	5 810	232 400	238 903	3,62%	
<b>TOTAL</b>		<b>5 535 354</b>	<b>4 978 011</b>	<b>75,37%</b>	